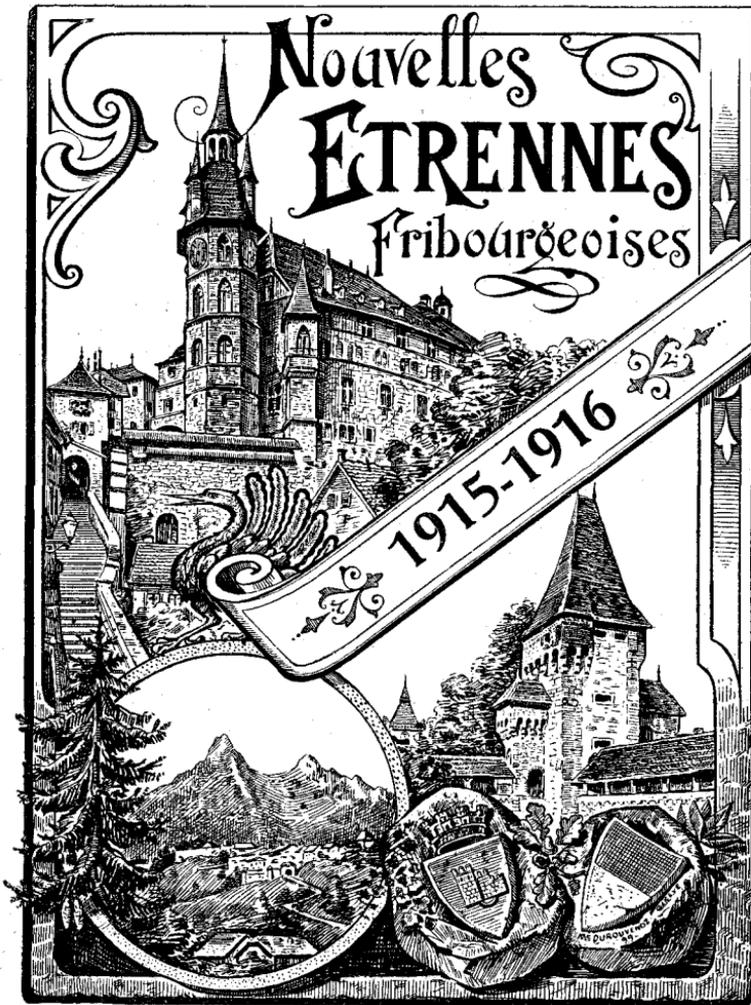


employé

PRIX : 1 FRANC

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Près de la Poste - FRIBOURG - Près de la Poste



Société
anonyme
instituée
par la loi du
13 mars 1850,
administrée
avec le
concours
et sous la
surveillance
de l'Etat.

AGENCES :
Bulle, Châtel-
St-Denis,
Châtières,
Estavayer
et Morat.

Achat et Vente de billets de banque étrangers et de monnaies diverses.
Encaissement d'effets, chèques, titres remboursables et coupons sur tous
pays.

Exécution d'ordres de bourse, sur tous les marchés du monde.

Achat et Vente de valeurs à lots, etc. Contrôle des tirages.

Placements de capitaux, souscriptions sans frais à toutes les émis-
sions publiques.

Gérance de fortunes, garde de titres, paiement de coupons.

Location de casiers dans la chambre forte.

Avances d'argent sur billets et en comptes-courants, garanties par cau-
tionnement, hypothèque, nantissement de titres.

Réception de Dépôts à vue et à terme fixe en **compte-courant** sur
cartes d'épargne et contre nos **obligations** au taux le plus
favorable.

Conditions favorables — Discretion absolue
CAMBIO - CHANGE — GELDWECHSEL - EXCHANGE

Banque **A. GLASSON & C^{IE}**

34, rue de Lausanne FRIBOURG, rue de Lausanne, 34

Escompte de billets et effets de change

Encaissement de traites, coupons et titres sur
la Suisse et l'Étranger

Chèques et traites sur les principales places

Change de monnaies et billets de banque étrangers

Achat et vente de titres — — Ordres de bourse

===== Garde de titres et gérances =====

Ouverture de crédits en compte-courant

Réceptions de fonds en compte-courant et dépôt

===== **CARNETS D'ÉPARGNE** =====

Conditions favorables



ANNALES □ □ □ □ □
□ **FRIBOURGEOISES**

Revue d'histoire, d'art
et d'archéologie

6 FASCICULES ILLUSTRÉS PAR AN
FORMANT UN VOLUME D'ENVIRON
300 PAGES

ABONNEMENT ANNUEL : 4.80
ÉTRANGER : 5.—



NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1915-1916

fondées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG

~~~~~  
**Quarante-neuvième année**  
~~~~~

L'année est bissextile, de 366 jours



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1916

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	17	Indiction romaine	14
Epacte	XXV	Lettre dominicale	bA
Cycle solaire	21	Lettre du martyrologe	F

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 20 février.	Pentecôte, le 11 juin.
Les Cendres, le 8 mars.	Trinité, le 18 juin.
Pâques, le 23 avril.	Fête-Dieu, le 22 juin.
Rogations, 29, 30 et 31 mai.	Premier dimanche de l'Avant, le 3 décembre.
Ascension, le 1 ^{er} juin.	

Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 20 mars, à 11 h. 47 m. du soir. Bélier.
 Été, le 21 juin, à 7 h. 25 m. du soir. Ecrevisse.
 Automne, le 23 septembre, à 10 h. 15 m. du mat. Balance.
 Hiver, le 22 décembre, à 4 h. 58 m. du matin. Capricorne.

Quatre-Temps.

Mars les 15, 17 et 18. | Septembre, les 20, 22 et 23.
 Juin les 14, 16 et 17. | Décembre, les 20, 22 et 23.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion  Vierge 		Verseau		Dernier quartier	

Eclipses en 1916.

En 1916, il y aura trois éclipses de soleil et deux éclipses de lune.

La première, une éclipse partielle de lune, aura lieu dans la matinée du 20 janvier de 8 h. 55 m. à 10 h. 24 m. Elle sera visible dans l'Europe occidentale, dans les parties septentrionales de l'Océan Atlantique, en Amérique, dans l'Océan Pacifique et dans les parties nord-est de l'Asie. Dans nos contrées la lune se couche avant le commencement de l'éclipse.

La seconde, une éclipse totale de soleil, aura lieu le 3 février de 2 h. 57 m. à 7 h. 33 m. de l'après midi; elle sera visible dans l'Europe occidentable, dans les parties nord-ouest de l'Afrique, dans la moitié septentrionale de l'Océan Atlantique et de l'Amérique du Sud, dans l'Amérique du Nord à l'exception de la partie nord-ouest et dans les parties limitrophes de l'Océan Pacifique. Dans nos contrées l'éclipse commencera peu avant le coucher du soleil.

La troisième, une éclipse partielle de lune, aura lieu le 15 juillet, de 4 h. 19 m. à 7 h. 13 m. du matin. Le commencement sera visible en Afrique, dans la partie sud-ouest de l'Europe, dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Nord à l'exception du nord-ouest, dans l'Amérique du Sud et dans les parties méridionales de l'Océan Pacifique; la fin sera visible dans l'Océan Atlantique, dans l'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que dans les parties méridionales de l'Océan Pacifique. Dans nos contrées la lune se couche une demi-heure à peu près après le commencement de l'éclipse.

La quatrième, une éclipse annulaire de soleil, aura lieu le 30 juillet de 12 h. 25 m. à 5 h. 47 m. du matin et sera visible en Australie, dans l'Archipel Indien et en Nouvelle-Zélande.

La cinquième, une éclipse partielle de soleil, aura lieu le 24 décembre de 9 h. 32 m. à 10 h. 1 m. du soir et ne sera visible que dans l'Océan glacial antarctique.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾ Nouvelle lune le 5, à 5 h. 45 m.
1	Dimanche avant l'Épiphanie	
DIM.	2 s. Adélarde, s. Macaire, a.	
Lundi	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Mardi	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Mercr.	5 s. Télesphore, s. Emilien.	
Jeudi	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	
Vendr.	7 s. Lucien, s. Clerc.	☽ Prem. quart. le 12, à 4 h. 37 m.
Samedi	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
2.	Premier dimanche après l'Épiphanie	
DIM.	9 s. Julien, m., ste Basillise.	
Lundi	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Mardi	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Mercr.	12 s. Arcade, ste Tatienne.	
Jeudi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Vendr.	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	☽ Pleine lune le 20, à 9 h. 29 m.
Samedi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
3.	Deuxième dimanche après l'Épiph.	
DIM.	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Lundi	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Mardi	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Mercr.	19 s. Sulpice, s. Canut.	
Jeudi	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Vendr.	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Samedi	22 ss. Vincent et Anastase.	☽ Dern. quart. le 28, à 1 h. 35 m.
4.	Troisième dimanche après l'Épiph.	
DIM.	23 ste Emerance, s. Idelphonse	
Lundi	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Mardi	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
Mercr.	26 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE	
Jeudi	27 s. Jean Chrysostome.	
Vendr.	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
Samedi	29 s. François de Sales.	
5.	Quatrième dimanche après l'Épiph.	☽
DIM.	30 ste Martine, ste Hyacinthe	
Lundi	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Foire de janvier.

Aarau	19	Laufon	4	Unterseen	14, 26
Aarberg	26	Lausanne	12	Vevey	25
Æschi (Berne)	11	Le Locle	11	Viège	7
Aigle	15	Liestal	12	Zofingen	13
Anet	26	Martigny-B.	10		
Baden (A.)	4	Meiringen	6		
Berne	4, 18	Morat	5		
Berthoud	6	Moudon	31		
Bex	—	Ensingen (Sol.)	24		
Bienne	13	Ollon	14		
Bulle	13	Payerne	20		
Châtel-St-D.	17	Porrentruy	17		
Chiètres	27	Romont	11		
Delémont	18	Rougemont	17		
Estavayer	12	Rue	19		
Fribourg	10	Saignelégier	3		
Landeron	17	St-Ursanne	—		
Langenthal	18	Soleure	10		
Langnau	7	Thoune	19		
La Roche	—	Tramelan	12		

Marchés au bétail.

Aarberg	—
Berthoud	jeudi.
Bex	jeudi.
Fribourg	22
Genève	lundi,
	mardi et ven-
	dredi.
Langnau	vendredi.
Langenthal	mardi.
Nyon	mardi.
Sion	samedi.

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Quand tous les péchés sont vieux
Avarice est encore jeune.

La pauvre avec un beau visage
Fait manger un maigre potage;
La laide avec une riche dot
Fait beaucoup mieux bouillir un pot.

— Il me semble, mon cher, que vous êtes un peu imprudent d'avoir engagé dernièrement cette bonne, alors que deviez savoir qu'elle avait fait des dettes sous le nom de ses précédents maîtres.

— Naturellement, je le savais, mais cela n'a aucune importance, en notre nom elle n'arrivera jamais à emprunter quoi que ce soit.

Précaution et sangfroid.

La dame de la maison à une visite aussi inattendue que peu désirée.

— Ah, comme c'est aimable à vous de venir passer une partie de l'après midi chez nous.

Février



29 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Ignace, év., ste Brigitte 2 PURIFICATION. s. Fortuné. 3 s. Blaise, év. m., Auschaire 4 André Corsini, Véronique 5 ste Agathe, v. m., s. Avit	☾ Nouv. lune le 3, à 5 h. 5 s.
6.	Cinquième dimanche après l'Épiph.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Odilon, ste Dorothee. 7 s. Romuald. s. Richard. 8 s. Jean de Matha. 9 s. Maire, ste Apolline. 10 ste Scholastique. 11 s. Adolphe, s. Désiré. 12 ste Eulalie, s. Candide.	☾ Prem. quart. le 10, à 11 h. 20 s.
7.	Sixième dimanche après l'Épiph.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Lézin, s. Martinien. 14 s. Valentin, s. Eleucade 15 s. Faustin, s. Raimund. 16 s. Grégoire X, Onésime. 17 ste Julienne, s. Silvin. 18 s. Cyrille, s. Siméon 19 s. Boniface, évêque.	☽ Pleine lune le 19, à 3 h. 28 m.
8.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	20 SEPT. s. Euchèr, s. Sadoth 21 s. Maximien, s. Rand. 22 Chaire de s. Pierre à Ant. 23 Pierre Damien, Romaine. 24 Bissextè. 25 s. MATHIAS, s. Modeste. 26 s. Césaire, ste Walburge.	☾ Dern. quart. le 26, à 10 h. 24 m.
9.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM. Lundi Mardi	27 SEX. s. Nestor, Alexandre. 28 s. Léandre, ste Honorine 29 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

Foire de février.

Aarau	16	Landeron	21	Sion	26
Aarberg	9	Langnau	4, 23	Soleure	14
Affoltern-a.-A.	21	Langenthal	15	Thoune	16
Aigle	19	Laufon	1	Tramelan	16
Aubonne	1	Lausanne	9	Unterseen	4
Baden	1	Liestal	9	Yverdon	1
Berne	1, 15	Lignières	14	Zofingen	10
Berthoud	3	Locle	8	Zweisimmen	10
Bex	17	Lyss	28		
Buren	23	Martigny-B.	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	3	Meiringen	3	Baden le 1 ^{er} mardi	
Bulle	10	Monthey	2	Bâle les vendredis	
Château-d'Œx	3, 17	Morges	2	Berne, 1 ^{er} mardi	
Châtel-St-Denis	14	Morat	2	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Chiètres	24	Moudon	28	Fribourg	26
Cossonay	10	Ollon	18	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Delémont	15	Orbe 14	Oron 2	Genève, tous les	
Echallens	3	Payerne	17	lundis, mardis et	
Estavayer	9	Porrentruy	21	vendredis.	
Fenin (N.)	28	Rolle	—	Langenthal 3 ^e mardi	
Fribourg	14	Romont	1	Neuchâtel marché	
Gelterkinden	2	Rue	16	mardi, jeudi, sam	
Gessenay	9	Saignelégier	7	Vevey le dernier	
Gorgier	3	St-Triphon	18	mardi.	

Dans une réunion socialiste.

L'orateur. — Vous êtes des travailleurs !

— Bravo !

— Et parce que vous êtes des travailleurs....

— Bravo !

— Vous devez travailler.

— Sortez-le !.... à l'eau.

Une classe des écoles primaires pose devant l'appareil photographique.

Le photographe. — Maintenant, mes garçons prenez une mine riante, pensez à quelque chose de gai, comme par exemple que le régent est malade.....

— Bien, ça y est, ça a bien marché.

Qui des siens n'a point soucy

Souvent Dieu le laisse aussi.

La chicane est la vermine

Qui les meilleures maisons mine.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
* Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Albin, ste Eudoxie. 2 ste Janvière, s. Simplicie. 3 s. Titien, s. Astère. 4 s. Casimir, s. Lucien.	 Nouv. lune le 4, à 4 h. 57 m.
10. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Dimanche de la Quinquagésime. 5 QUINQ. s. Théophile, év. 6 s. Fridolin, ste Colette. 7 s. Thomas d'Aquin. 8 CENDR. s. Jean de Dieu, c. 9 ste Françoise Romaine. 10 Les 40 martyrs. 11 s. Fridolin, s. Firmin	 Prem. quart. le 11, à 7 h. 33 s.
11. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Premier dimanche du carême. 12 s. Grégoire, p., Maximilien 13 s. Humbert, Patrice. 14 ste Mathilde, s. Euphrose 15 Q.-T. s. Longin, s. Probe. 16 s. Héribert, s. Tatien. 17 Q.-T. s. Patrice, Gertrude. 18 Q.-T. s. Narcisse, Gabriel.	 Pleine lune le 19, à 6 h. 26 s.
12. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Deuxième dimanche du carême. 19 s. JOSEPH. 20 s. Vulfran, s. Joachim. 21 s. Benoît, a., s. Béril, év. 22 B. Nicolas de Flue. 23 s. Victorien, martyr. 24 s. Gabriel, s. Siméon. 25 ANNONCIATION. s. Herbland.	
13. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr.	Troisième dimanche du carême. 26 s. Emmanuel, s. Ludger. 27 s. Jean Damascène. 28 Jean Capistr., s. Gontran 29 s. Ludolphe, év., Gontran. 30 s. Quirin, mart. s. Omnin 31 ste Balbine, ste Cornélie.	 Dern. quart. le 26, à 5 h. 22 s.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foire de mars.

Aarau	15	Grandson	1	Romont	7
Aarberg	8	Hutwyl	8	Rue	15
Aigle	11	Landeron	20	Saignelégier	6
Anet	29	Langenthal	7	St-Aubin (N.)	27
Aubonne	21	Langnau	3	St-Blaise	6
Baden (A.)	7	La Sarraz	28	Schwytz	13
Berne	7, 21	Laufon	7	Sion	25
Bevaix	16	Lausanne	8	Sissach	22
Bex	—	Liestal	8	Soleure	13
Bienne	2	Lignières	23	Sumiswald	10
Bozingen	27	Locle	14	Thoune	8
Brigue	9, 23	Martigny-Ville	27	Tramelan	15
Bulle	2	Meiringen	2	Unterseen	1
Buren	29	Montfaucon	27	Vevey	28
Carouge (G.)	13	Monthey	1	Yverdon	14
Cerlier	—	Morat	1	Zofingen	9
Château-d'Ex	2, 16	Morges	15	Zweisimmen	2
Châtel-St-Den.	6	Moudon	27		
Châtres	30	Neuveville	29	<i>Marchés au bétail.</i>	
Concise	—	Nyon	2	Aarberg les	
Cortaillod	—	Œnsingen	20	mercredis.	
Cossonay	9	Ollon	17	Bâle les vendredis	
Cully	—	Olten	6	Fribourg	25
Delémont	21	Ormont-dessous	25	Genève lundi,	
Echallens	23	Oron	1	mardi, vendredi	
Estavayer	8	Payerne	16	Langenthal	21
Fribourg	13	Porrentruy	20	Thoune le dernier	
Gessenay	—	Reichenbach	21	samedi.	

On sonne à la porte d'une villa au Gambach.

Le propriétaire qui s'apprêtait à sortir va répondre.

— Pardon ! monsieur, n'est ce pas ici que l'on demande une bonne ?

— Je ne sais pas au sûr, mais vous pourriez demander à la cuisine, ma femme cherche ordinairement une bonne.

— Hé bien, mademoiselle, depuis quand dansez-vous le tango ?

— Depuis que c'est défendu.

A longue corde tire longtemps

Qui une succession attend.

Les joueurs et les plaideurs ensemble

A l'hospital vont tous à l'amble.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora.	<p>Nouv. lune le 2, à 5 h. 21 s.</p>
14.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM.	2 s. François de Paule.	
Lundi	3 s. Richard, ste Agape.	
Mardi	4 s. Isidore, s. Zosime.	
Mercur.	5 s. Vincent Ferrier, Irène	
Jeudi	6 s. Célestin, pape, s. Sixte.	
Vendr.	7 N.-D. 7 Doull., s. Herman	
Samedi	8 s. Amanca, s. Edèse.	<p>Prem. quart. le 10, à 3 h. 35 r.</p>
15.	Dimanche de la Passion.	
DIM.	9 PAS. ste Valtrude, s. Acace.	
Lundi	10 ste Mechtilde, Térance.	
Mardi	11 s. Léon, p., s. Isaac	
Mercur.	12 s. Jules, s. Constantin.	
Jeudi	13 s. Herménégilde, s. Justin	
Vendr.	14 s. Tiburce, s. Lambert.	<p>Pleine lune le 18, à 6 h. 7 m.</p>
Samedi	15 ste Anastasie. s. Eutichès.	
16.	Dimanche des Rameaux.	
DIM.	16 RAM. s. Dreux, Benoit L.	
Lundi	17 s. Rodolphe. s. Anicet.	
Mardi	18 s. Apollone, s. Parfait.	
Mercur.	19 s. Léon IX, p., s. Ursmar.	
Jeudi	20 s. Théotime. s. Théodore, c.	
Vendr.	21 s. Anselme, s. Usthasat.	<p>Dern. quart. le 24, à 11 h. 38 s.</p>
Samedi	22 ss. Soter et Cajus, p. et m.	
17.	Dimanche de Pâques.	
DIM.	23 PAQUES. Georges, Adalbert.	
Lundi	24 s. Fidèle, é. m. s. Honoré.	
Mardi	25 s. MARC, évangéliste.	
Mercur.	26 ss. Clet et Marcellin.	
Jeudi	27 B. P. Canisius, ste Zite.	
Vendr.	28 s. Paul de la Croix, s. Vital	
Samedi	29 s. Pierre, m., s. Robert, a.	
18.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM.	30 QUAS. Cather. de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Faires d'avril.

Aarberg	12	Langenthal	17	Rue	12
Aarau	19	Langnau	26	Saignelégier	4
Aigle	15	La-Roche	24	Sierre	24
Aubonne	4	La-Sarraz	25	Sion	—
Baden (A.)	4	Laufenburg	24	Sissach	26
Berne	4, 18	Laufon	4	Soleure	10
Berthoud	6	Lausanne	12	Tavannes	26
Bex	13	Liestal	12	Thoune	5
Bienne	6	Locle	11	Tramelan	5
Brigue	27	Lyss	24	Val d'Illiez	—
Bulle	6	Martigny-B.	3	Vevey	25
Cernier	17	Martigny-V.	24	Wimmis	18
Château-d'Ex	13, 20	Meiringen	6, 11	Yverdon	4
Châtel St-Den.	17	Monthey	26	Zofingen	13
Chaux-de-F.	5	Morat	5	Zweisimmen	4
Chiètres	27	Môtiers	10		
Cossonay	13	Moudon	24		
Courtelay	4	Moutier (Jura)	13	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	18	Olten	3	Bâle les vendredis	
Echallens	27	Censingen	24	Fribourg	15
Einsiedeln	25	Orbe 3	5	Langenthal le 3 ^e	
Estavayer	12	Oron	5	mardi.	
Fribourg	3	Payerne	20	Lyss le dernier	
Gimel	10	Planfayon	19	vendredi.	
Gorgier	6	Porrentruy	17	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Kallnach	28	Provence (V.)	17	Thoune chaque	
Landeron	10	Rochefort	5	samedi.	
		Romont	18		

Un petit sou, s'il vous plait.

Une petite mendicante, d'une voix lamentable :

— La charité, s'il vous plait, maman est veuve, nous sommes cinq enfants, il n'y a pas de pain chez nous

Le passant après avoir donné deux sous.

— Et qu'est ce qu'il fait, ton papa.

— Il est m'nusier m'sien.

Dans une station d'été, modeste village alpestre.

Un citadin, en villégiature : — Je voudrais me faire raser. Peut-on se confier au barbier de l'endroit ?

Un indigène : — Oh oui ! mais il ne faudrait pas trop tarder, maintenant il sera encore à jeun.

La noblesse et la gueuserie

Font une bien pauvre harmonie.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES.	● Nouv. lune le 2, à 6 h. 29 m.
Mardi	2 s. Athanase, s. Walbert.	
Mercr.	3 Inv. STE CROIX. s. Alexand.	
Jeudi	4 ste Monique, s. Gothard.	
Vendr.	5 s. Pie V, ss. Anges.	
Samedi	6 s. Jean dev. Porte-Latine.	
19.	Deuxième dimanche après Pâques.	☉ Prem. quart. le 10, à 9 h. 47 m.
DIM.	7 s. Stanislas, ste Euphros.	
Lundi	8 APPARITION SAINT MICHEL	
Mardi	9 TRANSL. s. NICOLAS. Béat.	
Mercr.	10 s. Antonin, s. Isidore, lab.	
Jeudi	11 s. Mamert, s. Grégoire.	
Vendr.	12 s. Pancrace, ste Domitille.	☽ Pleine lune le 17, à 3 h. 11 s.
Samedi	13 ss. Servatius et compag.	
20.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM.	14 s. Boniface, ste Couronne.	
Lundi	15 s. Ségond, ste Euphrasie.	
Mardi	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	
Mercr.	17 s. Pascal Baylon, ste Restit.	
Jeudi	18 s. Félix Cantal.	
Vendr.	19 s. Pierre Célestin, pape.	
Samedi	20 s. Bernardin de S., Basile.	☾ Dern. quart. le 24, à 6 h. 16 m.
21.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM.	21 ss. Hospice, Secondin.	
Lund	22 ss. Heraclius et compag.	
Mardi	23 s. Didier, s. Florent	
Mercr.	24 N.-D. BON-SEC. J. d'Arc.	
Jeudi	25 s. Grégoire VII, s. Urbain.	
Vendr.	26 s. Philippe Néri.	
Samedi	27 ste Madeleine de Pazzi.	● Nouv. lune le 31, à 8 h. 37 s.
22.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM.	28 Rog. s. Germain, Augustin	
Lundi	29 s. Maximin, év.	
Mardi	30 s. Félix, Emmél.	
Mercr.	31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foire de mai.

Aarau	17	Gessenay	1	Porrentruy	15
Aarberg	10	Gimel	29	Romont	9
Anet	31	Glis	31	Rue	17
Aigle	20	Grandson	31	St-Blaise	8
Aubonne	16	Huttwyl	3	Ste-Croix	17
Baden	2	Landeron	1	Soleure	8
Bagnes	20	Langenthal	16	Thoune	10
Bassecourt	9	Langnau	5	Tramelan	3
Begnins	15	La Sarraz	23		
Berne	1, 13	Laufon	2	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	4, 18	Laupen	18	Bâle les vendredis	
Bevaix	29	Lausanne	10	Fribourg	13
Bex	18	Liestal	31	Neuchâtel mardi,	
Bienne	4, 31	Locle	9	jeudi, samedi	
Bözingen	8	Lyss	22	Planfayon	17
Boudevilliers	25	Martigny-B.	8	Rue	17
Breuleux	16	Martigny-V.	—	Saignelégier	1
Bulle	11	Meiringen	4, 16	St-Imier	19
Buren	3	Mézières, V.	—	St-Maurice	25
Carouge	12	Montfaucon	17	Stalden	15
Cerlier	—	Monthey	17	Schwytz	1
Charmey	8	Morat	3	Sion	6, 13
Châtel-St-Denis	2	Morges	24	Soleure	8
Château-d'Ex	17, 18	Moudon	29	Sumiswald	12
Chaux-de-F.	3	Moutier	11	Thoune	10
Chiètres	25	Neuveville	31	Tramelan	3
Combremont-G.	17	Nyon	4	Unterseen	3
Cossonay	11	Œsingen	29	Valangin	26
Delémont	16	Ollon	19	Vallorbe	13
Dombresson	15	Olten	1	Verrières	18
Echallens	31	Orbe	15	Yverdon	9
Erlenbach	9	Ormont-dessus	8	Zweisimmen	3
Evionnaz	—	Oron	3		
Estavayer	10	Payerne	18		
Fribourg	1	Planfayon	17		

La domestique vient de téléphoner. On lui demande qui lui a répondu.

— Je n'ai pas reconnu la voix, dit-elle, en tout cas, c'était un gros monsieur.

Vent qui nous vient de fenestre
Est pis qu'un trait d'arbalestre.

Donner l'aumône n'appauvrit personne

Jun



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 ASCENSION. s. Fortunat. 2 s. Eugène, ste Blandine 3 ste Clotilde, ste Olive.	 Prem. quart. le 9, à 12 h. 58 m.
23.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM.	4 s. François C.	
Lundi	5 s. Boniface, ste Zénaïde.	
Mardi	6 s. Claude, s. Norbert.	
Mercr.	7 s. Licarion, s. Robert.	
Jeudi	8 ss. Eutychès et c., Médard.	
Vendr.	9 s. Amant, ste Pélagie.	
Samedi	10 ste Marguerite. s. Maurin	
24.	Dimanche de la Pentecôte.	
DIM.	11 PENTECOTE. s. BARNABÉ, ap.	 Pleine lune le 15, à 10 h. 41 s.
Lundi	12 Jean de St-Facond.	
Mardi	13 s. Antoine de Padoue.	
Mercr.	14 Q.-T. s. Basile-le-Grand.	
Jeudi	15 s. Bernard de Menthon.	
Vendr.	16 Q.-T. Ferréol et Fergeux.	
Samedi	17 Q.-T. s. Rainier, Adolphe.	
25.	Dimanche de la Trinité.	
DIM.	18 TRINITE. Marc et Marcell.	 Dern. quart. le 22, à 2 h. 16 s.
Lundi	19 ste Julienne de Falconieri.	
Mardi	20 st. Silvère, ste Florentine.	
Mercr.	21 s. Louis de Gonzague.	
Jeudi	22 FETE-DIEU. SACRÉ-C. DE J.	
Vendr.	23 ste Audrie, ste Agrippine.	
Samedi	24 s. JEAN-BAPTISTE.	
26.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	25 s. Guillaume, s. Prosper.	 Nouv. lune le 30, à 11 h. 43 m.
Lundi	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Mardi	27 s. Anthelme, s. Ladislas.	
Mercr.	28 s. Léon II, p., s. Irénée.	
Jeudi	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap.	
Vendr.	30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarau	21	Laufenburg	12	Travers	15
Aarberg	28	Laufon	6	Yverdon	6
Aigle	3	Lausanne	14	Verrières	21
Aubonne	—	Locle	13		
Baden	6	Lyss	26	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bagnes	2	Meiringen	8	Bâle les vendredis	
Berthoud	2	Martigny-B.	12	Baden (A.)	6
Bienne — Brigue	2	Montfaucon	26	Berthoud tous les	
Bulle	8	Monthey	7	jeudis.	
Chiètres	29	Morat	7	Fribourg	—
Cossonay	8	Môtiers	12	Genève chaque	
Couvét	—	Moudon	26	jour marché au	
Delémont	20	Olten 5	Oron 7	petit bétail à l'a-	
Estavayer	14	Payerne	15	battoir.	
Fenin	5	Porrentruy	19	Langnau	2
Fribourg	19	Romont	13	Lausanne les mer-	
Huttwyl	7	Rue	21	credis.	
Landeron	19	Saignelégier	6	Neuchâtel mardi,	
Langenthal	20	St-Aubin, N.	12	jeudi, samedi	
Langnau	2	Soleure	12	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	

Un mariage raté

— Très chère, puisque nous voilà fiancés, je veux que chaque matin en vous éveillant vous puissiez poser votre premier regard sur vos fleurs préférées : des roses, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur Henri, des roses.

— Eh bien, c'est entendu. Dès demain, vous recevrez un bouquet composé d'autant de roses que vous comptez de printemps.

— On n'est pas plus gracieux.

M. Henri courut chez la fleuriste, La fleuriste était sortie ; une demoiselle de magasin le reçut, à qui il recommanda d'envoyer chaque matin, dès le lendemain, et pendant un mois, dix-huit roses de choix, à l'adresse qu'il lui indiqua. Il paya d'avance et partit.

Dès que sa patronne rentra, la jeune fleuriste lui fit part de la commande.

— A merveille, dit la patronne. Voilà un bon client. Combien lui as-tu fait les roses ?

— Vingt francs les dix-huit.

— Mais, malheureuse, tu l'a écorché ! C'est beaucoup trop cher ! Demain, il va venir se plaindre et il faudra le rembourser. Comment faire ?... J'ai une idée : au lieu de dix-huit roses, tu en mettras trente-six.

Qui fut dit fut fait.

Et voilà comment M. Henri rata son mariage.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold.	☾ Prem. quart. le 8, à 12 h. 55 s.
27.	Troisième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	2 VISITATION. s. Otto, év.	
Lundi	3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.	
Mardi	4 s. Udalric, ste Berthe.	
Mercur.	5 ss. Cyrille et Méthode.	
Jeudi	6 s. Isaïe, ste Dominique.	
Vendr.	7 s. Guillebaud. ste Aubierge	
Samedi	8 ste Elisabeth, s. Kilien.	☽ Pleine lune le 15, à 5 h. 40 m.
28.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	9 ste Véronique, ste Anatolie	
Lundi	10 7 frères mart., ste Rufine	
Mardi	11 s. Ulric c., s. Pie I p.	
Mercur.	12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor	
Jeudi	13 s. Analet, p., ste Muritte	
Vendr.	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr	
Samedi	15 s. Henri, ste Bonose.	☾ Dern. quart. le 22, à 12 h. 33 m.
29.	Cinquième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	16 SCAP. s. Reinelde, Faustin.	
Lundi	17 s. Alexis, ste Marcelline.	
Mardi	18 s. Camille, s. Frédéric.	
Mercur.	19 s. Vincent de Paul.	
Jeudi	20 s. Jérôme, ste Marguerite.	
Vendr.	21 ste Praxède, s. Daniel.	
Samedi	22 ste Marie-Madeleine.	☽ Nouv. lune le 30, à 3 h. 15 m.
30.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	23 s. Apollinaire, s. Liboire.	
Lundi	24 B. Louise de Savoie, vv.	
Mardi	25 s. JACQUES, ap., s. Christop.	
Mercur.	26 ste ANNE, s. Eraste.	
Jeudi	27 s. Vandrille, ste Nathalie.	
Vendr.	28 ss. Nazaïre et Celse, Victor.	
Samedi	29 ste Marthe, s. Loup, év.	☽
31.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	30 ss. Abdon et Sennen, mm.	☽
Lundi	31 s. Ignace Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foire de juillet.

Aarau	19	Landeron	17	Sissach	26
Aarberg	12, 26	Langenthal	18	Soleure	10
Aubonne	18	Langnau	7	Vevey	25
Berthoud	6, 13	Lausanne	12	Yverdon	11
Bienne	6	Liestal	5	Zofingen	13
Bözingen	10	Locle	11		
Buren	5	Morat	5		
Bulle	27	Moudon	31	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	27	Nyon	6	Baden	4
Cossonnay	13	Ensingen (Sol.)	17	Bâle, chaque jour.	
Delémont	18	Olten	3	Berne	—
Echallens	27	Orbe	10	Fribourg	1, 22
Estavayer	12	Oron	5	Lyss dern. vendredi	
Fribourg	10	Payerne	20	Neuchâtel mardi,	
Gimel	17	Porrentruy	17	jeudi, samedi	
Herzogenbuch.	5	Romont	18	Sion chaque	
Kallnach (B.)	21	Rue	19	samedi.	
Laufon	4	Saignelégier	3	Unterseen	7

Un argument décisif.

Deux messieurs ont une chaude discussion sur la valeur littéraire d'un livre qui vient de sortir de presse et qui s'étale à toutes les devantures de librairies. Enfin l'un d'eux, qui est lui même auteur, déclare à son contradicteur qu'il est peut-être mieux à même d'en juger que lui puisque...

— C'est possible, dit l'autre, cela n'empêche pas que je n'ai jamais pondu d'œuf et pourtant je suis certainement plus capable de juger d'une omelette que n'importe quelle poule.

Sur le marché aux champignons.

— Combien les champignons? Ils ne sont pas poison pourtant.

— Oh, pour ça madame peut être tranquille, si vous avez la moindre colique je vous rends votre argent, et je vous cède encore gratis les deux corbeilles que voilà.

A cibo bis cocto,
A medico indocto,
A mala muliere,
Libera nos domine.

Si veux de ton métier te faire un gain fort bon,
Jamais plus grand que toi ne prends pour compagnon.

Vestez de soye une guenon,
Elle n'en perdra pas le nom.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold	
Mercur.	2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
Jeudi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	
Vendr.	4 s. Dominique, s. Tertulien.	
Samedi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	
32.	Huitième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	☾ Prem. quart. le 6, à 10 h. 5 s.
Lundi	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
Mardi	8 B. Pierre Faber, Cyriaque	
Mercur.	9 s. Germain, s. Romain.	
Jeudi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
Vendr.	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	
Samedi	12 ste Claire, ste Eunomie.	
33.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	13 ss. Hippolyte et Cassien.	
Lundi	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	☽ Pleine lune le 13, à 1 h. 0 s.
Mardi	15 ASSOMPTION. s. Alfred.	
Mercur.	16 s. Théodule, évêque conf.	
Jeudi	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	
Vendr.	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	
Samedi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.	
34.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	20 s. Bernard, a. d. Philibert	
Lundi	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.	☾ Dern. quart. le 20, à 1 h. 53 s.
Mardi	22 s. Symphorien, Timothée.	
Mercur.	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
Jeudi	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.	
Vendr.	25 s. Louis, roi, ste Patrice	
Samedi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.	
35.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	27 DÉD. ST-NIC. ste Eulalie.	
Lundi	28 s. Augustin, s. Garin.	☽ Nouvelle lune le 28, à 6 h. 24 s.
Mardi	29 Décol. s. Jean, ste Sabine.	
Mercur.	30 ste Rose de Lima, vierge.	
Jeudi	31 s. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foires d'août.

Aarau	16	Lignières (N.)	7	Unterseen	4
Aarberg	30	Locle	8	Val d'Illiez	18
Adelboden	—	Meiringen	—	Viège	—
Anet	30	Morat	2	Yverdon	22
Aubonne	1	Moudon	28	Zofingen	10
Begnins (V.)	21	Moutier	10		
Bienne	3	Neuveville	30		
Bulle	31	Noirmont	7	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	31	Olten	7	Aarberg, dernier	
Cossonay	10	Oron	2	mercredi.	
Delémont	22	Payerne	17	Baden (A.)	1
Echallens	17	Porrentruy	21	Berne	1, 15
Estavayer	9	Romont	17	Berthoud	3
Fribourg	7	Rue	9	Fribourg	19
Gimel	28	Saignelégier	1	Langenthal 3 ^e mardi	
Gorgier	—	St-Ursanne	—	Langnau 1 ^{er} vendr.	
Grandson	—	Sion	—	Lausanne	9
Landeron	21	Sissach	23	Lyss, le dernier	
Langenthal	15	Soleure	14	vendredi.	
Langnau	4	Thoune	30	Neuchâtel mardi	
Laufon	1	Tourtemagne	14	jeudi, samedi	
Liestal	9	Tramelan	23	St-Imier vendredi.	

Nos bonnes.

Un cirque a dressé, pour quelques jours, sa tente à M. Madame X. se dispose à assister un soir à l'une des représentations. Sa domestique, une bonne fille de campagne l'en dissuade.

— A la place de madame, je n'irais pas, fait-elle.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'on dit qu'il y a là un cheval qui s'arrête devant la personne la plus bête de la société.

Le grand conquérant.

Dans une école de demoiselles, le professeur d'histoire :

— Qui fut le plus grand conquérant ?

Toutes ces demoiselles en chœur :

— Don Juan !

Toujours est trop cher

Qui de rien ne sert.

Qui a des pois et du pain d'orge,

Du lard et du vin pour sa gorge,

Qui a cinq sous et ne doit rien,

Il se peut dire qu'il est bien.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 ste Vèrène, v., s. Gilles, a. 2 s. Etienne, r., ste Maxime	
36.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	3 s. Guarin, év. c. Sérapie.	
Lundi	4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	☾
Mardi	5 s. Laurent Just., s. Victorin	Prem. quart. le 5, à 5 h. 26 m.
Mercur.	6 s. Magne, s. Donatien.	
Jeudi	7 s. Grat, év., ste Reine.	
Vendr.	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
Samedi	9 ste Séraphine, veuve.	
37.	Treizième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	10 s. Gorgon, s. Rufin.	
Lundi	11 s. Félix et Régule. Prothus	☽
Mardi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	Pleine lune le 11, à 9 h. 31 s.
Mercur.	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
Jeudi	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
Vendr.	15 s. Nicodème, s. Evre.	
Samedi	16 s. Cyprien, mart.	
38.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	17 FÊTE FÉD. STIGT. DE S. FR.	
Lundi	18 NOTRE-DAME DES 7 DOUL.	☾
Mardi	19 s. Janvier, ste Constance.	Dern. quart. le 19, à 6 h. 35 m.
Mercur.	20 Q.-T. Eustache, Candide.	
Jeudi	21 s. MATHIEU, apôtre.	
Vendr.	22 Q.-T. s. Maurice, martyr.	
Samedi	23 Q.-T. s. Lin, ste Thècle.	
39.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	24 NOTRE-DAME DE LA MERCI	
Lundi	25 s. Thomas de Villeneuve.	☽
Mardi	26 ss. Valérien et compagnons	Nouvelle lune le 27, à 8 h. 34 m.
Mercur.	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Jeudi	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
Vendr.	29 s. MICHEL, arch., Ludwin	
Samedi	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

Foiress de septembre.

Aarau	20	Herzogenbuch.	13	Reichenbach	19, 20
Aarberg	13, 27	Landeron	18	Romont	5
Aigle	30	Langenthal	19	Rue	13
Albeuve	25	Langnau	20	Saignelégier	5
Aubonne	12	Laufenburg	29	Schwarzenbourg	21
Baden	5	Laufon	5	Schwytz	23, 25
Bâle	21	Lausanne	13	St-Blaise	11
Berne	5, 19	Locle	12	St-Cergues	21
Berthoud	7	Lyss	25	Ste-Croix	20
Bienne	14	Malleray	28	St-Nicolas	21
Bulle	25, 26, 27	Martigny-V.	25	Sembrancher	21
Buren	6	Meiringen	20	Simplon	29
Cerlier	—	Montfaucon	11	Sion	—
Champéry	16	Monthey	13	Soleure	11
Charmey	25	Morges	20	Sumiswald	29
Château-d'Œx	21	Morgins	4	Tavanne	14
Chatel-St-Denis	25	Morat	6	Thoune	27
Chaux-de-F.	6	Moudon	25	Tramelan	20
Chiètres	28	Nyon	28	Unterseen	1, 22
Cossonay	14	Œnsingen	18	Valangin	29
Courtelary	25	Olten	4	Val d'Illiez	23
Delémont	19	Orbe	4	Verrières	19
Echallens	28	Ormont-dessous	18	Viège	27
Estavayer	13	Ormont-dessus	4, 19	Yverdon	19
Erlenbach	6, 7, 8	Oron	6	Zermatt	—
Fontaines(N.)	18	Payerne	21	Zofingen	14
Fribourg	4	Planfayon	13	Zweisimmen	6
Frutigen	13	Porrentruy	18		
Gessenay	5	Pont-de-Martel	5		
Gruyères	—	Provence	18	Marchés au bétail	
				Fribourg	16

Entre bonnes amies.

— Nicolas et Louise ! mais, c'est de l'admiration ; ils ne se quittent plus.

— Elle surtout.

Sottise, orgueil et ne rien faire
Lèvent plus d'impôts que la guerre.

Grande rivière, grand seigneur, grand chemin sont très mauvais voisins.

Coucher de poule et lever de corbeau
Ecartent l'homme du tombeau.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
<p>40.</p> <p>DIM. 1</p> <p>Lundi 2</p> <p>Mardi 3</p> <p>Mercur. 4</p> <p>Jeudi 5</p> <p>Vend. 6</p> <p>Samedi 7</p>	<p>Seizième dimanche apr. Pentecôte.</p> <p>1 ROSAIRE. s. Remi, s. Bavon</p> <p>2 s. Léger, évêque, s. Guérin</p> <p>3 s. Candide, s. Ewalde.</p> <p>4 s. François d'Assise.</p> <p>5 ss. Placide et compagnons</p> <p>6 s. Bruno, fond., ste Foi.</p> <p>7 s. Serge, m., s. Auguste.</p>	<p style="text-align: center;">☾</p> <p>Premier quart. le 4, à 12 h. 1 s.</p>
<p>41.</p> <p>DIM. 8</p> <p>Lundi 9</p> <p>Mardi 10</p> <p>Mercur. 11</p> <p>Jeudi 12</p> <p>Vend. 13</p> <p>Samedi 14</p>	<p>Dix-septième dimanche ap. Pentecôte</p> <p>8 ste Brigitte, ste Laurence</p> <p>9 MATERNITÉ STE-VIERGE.</p> <p>10 s. François de Borgia, c.</p> <p>11 ste Placidie, s. Gommer.</p> <p>12 s. Maximilien, ste Herlinde</p> <p>13 s. Edouard, r., s. Hugolin.</p> <p>14 s. Callixte, p., s. Burcard</p>	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Pleine lune le 11, à 8 h. 1 m.</p>
<p>42.</p> <p>DIM. 15</p> <p>Lundi 16</p> <p>Mardi 17</p> <p>Mercur. 18</p> <p>Jeudi 19</p> <p>Vend. 20</p> <p>Samedi 21</p>	<p>Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte</p> <p>15 ste Thérèse, s. Roger.</p> <p>16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.</p> <p>17 B. Marg.-Marie Alacoque.</p> <p>18 s. Luc, évang. s. Athénodore</p> <p>19 s. Pierred'Alc., ste Fréwisse</p> <p>20 s. Jean de Kanty.</p> <p>21 ste Ursule, s. Hilarion.</p>	<p style="text-align: center;">☾</p> <p>Dern. quart. le 19, à 2 h. 8 m.</p>
<p>43.</p> <p>DIM. 22</p> <p>Lundi 23</p> <p>Mardi 24</p> <p>Mercur. 25</p> <p>Jeudi 26</p> <p>Vend. 27</p> <p>Samedi 28</p>	<p>Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte</p> <p>22 ste Alodie, ste Cordule.</p> <p>23 FÊTE SAINTES RELIQUES.</p> <p>24 s. Raphael, s. Hevergiste.</p> <p>25 ss. Chrys. et Crépin.</p> <p>26 s. Evariste, s. Bernwald.</p> <p>27 s. Frumence, év. Florentin</p> <p>28 ss. SIMON ET JUDE, ap.</p>	<p style="text-align: center;">☽</p> <p>Nouvelle lune le 26, à 9 h. 37 s.</p>
<p>44.</p> <p>DIM. 29</p> <p>Lundi 30</p> <p>Mardi 31</p>	<p>Vingtième dimanche ap. Pentecôte.</p> <p>29 ste Ermélinde, ste Eusébie</p> <p>30 ste Zénobie, s. Sérapion.</p> <p>31 s. Loup, év., ste Lucille.</p>	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

Foire d'octobre.

Aarau	18	Fribourg	2	Oron	4
Adelboden	5	Frutigen	24, 25	Payerne	19
Aigle	14, 28	Gessenay	3, 24	Planfayon	18
Alpnach	4	Gimel	2	Porrentruy	16
Anet	25	Grandson	25	Reichenbach	17, 18
Aarberg	11, 25	Huttwyl	11	Romont	10
Baden	3	Kallnach	20	Rue	18
Bagnes	25	Landeron	16	Saignelégier	2
Berne	3, 24	Langenthal	17	Schwarzenb.	19
Bex	26	Langnau	6	Schwytz	9
Bienne	12	La-Roche	9	Sépey	17
Bözingen	30	La-Sarraz	17	Sion	7, 14, 21
Brienz	4	Laufenburg	28	Soleure	9
Brigue	3, 16, 26	Laufon	3	Ste-Croix	18
Bulle	18	Lausanne	11	St-Imier	20
Buren	25	Liestal	18	St-Maurice	10
Château-d'Œx	5, 13, 19	Locle	10	Tramelan	11
Châtel-St-D.	16	Louèche-V.	13, 28	Thoune	18
Chaux-de-Fonds	4	Lyss	23	Val d'Illier	19
Chavornay	4	Martigny-B.	16	Vevey	31
Chiètres	26	Meiringen	5, 13, 25	Yverdon	10
Combremont-G.	25	Monthey	11, 25	Zweisimmen	4, 26
Cossonay	5	Morat	4		
Delémont	17	Moudon	30	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	26	Moutier	5	Bâle, les vendr.	
Erlenbach	4, 5, 6	Ollon	13	Fribourg	14
Estavayer	11	Orbe	9	Langenthal le 3 ^e	
Evolènes	—	Ormont-dessus	7, 16	mardi.	

— Mais qu'est ce que vous faites donc au téléphone, voilà une demi heure que vous êtes planté devant l'appareil et vous n'avez pas encore dit un mot.

— Faites excuse, je parle avec ma femme.

Pour un important dépôt de prisonniers en Allemagne on demande un traducteur qui outre le français, l'anglais, le wallon, le flamand, le russe, le serbe, le monténégrin et le japonais possède à fond le marocain, le malais, le hottentot et la langue des Buschmänner.

(Fliegende Blätter.)

Qui ramasse les miettes
N'aura pas disette.

Rogneux, teigneux et pouilleux
Sont des attributs de gueux.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable. 2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie 3 ste Ida, v v., s. Hubert. 4 s. Charles Borromée, card.	 Prem. quart. le 2, à 6 h. 50 s.
45.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	5 ss Zacharie et Esabetlih. 6 s. Protais, év., s. Léonard. 7 s. Ernest, a., s. Engelbert. 8 Les 4 couronnés, Godefroi. 9 s. Théodore, m. s. Oreste. 10 s. André Avel., ste Florenc ^e 11 s. Martin, év., s. Véran.	 Pleine lune le 9, à 9 h. 18 s.
46.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	12 s. Martin, p., s. Ruf. 13 PATRON. SAINTE-VIERGE. 14 s. Imier, ste Vénérande. 15 ste Gertrude, s. Léopold. 16 s. Othmar, s. Fidence. 17 s. Grégoire le Thaumatur. 18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.	 Dern. quart. le 17, à 9 h. 11 s.
47.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	19 ste Elisabeth, s. Pontien. 20 s. Félix de Valois, Edmond 21 PRÉSENTATION N.-D. 22 ste Cécile, s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la Croix, Flore. 25 ste Catherine, ste Juconde	 Nouvelle lune le 25, à 9 h. 50 m.
48.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	26 s. Pierre d'Al., s. Conrad. 27 s. Josaphat, s. Colomban. 28 s. Sosthène, s. Hortulan. 29 ste Illuminée, s. Saturnin. 30 s. ANDRÉ, a₁ ôt., s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foire de novembre.

Aarau	15	Grandson	29	Ormont-dessus	7
Aarberg	8, 29	Gimel	6	Payerne	16
Aigle	18	Herzogenbuch.	8	Porrentruy	20
Anet	29	Landeron	20	Rolle	17
Aubonne	7	Langenthal	21	Romont	14
Baden (A.)	7	Langnau	1, 3	Rougemont	—
Berne	27	La Sarraz	21	Rue	15
Berthoud	9	Laufon	7	Saignelégier	7
Bex	16	Laupen	2	St-Aubin, N.	6
Bienne	9	Lausanne	8	Sierre	27
Brienz	8	Locle	14	Sépey	25
Brigue	16	La-Roche	—	Soleure	13
Bulle	9	Lucens	8	Sumiswald	3
Buren	15	Lyss	27	Unterseen	3, 22
Cerlier	—	Martigny-V.	13	Thoune	8
Château-d'Ex	3, 16	Meiringen	2, 20	Tramelan	15
Châtel-St-D.	20	Monthey	15	Vevey	28
Chiètres	30	Morat	8	Viège	13
Cossonay	9	Morges	15	Villeneuve	—
Couvét	10	Moudon	27	Yverdon	21
Delémont	21	Moutier	2	Zofingue	9
Echallens	23	Neuveville	29	Zweisimmen	10
Estavayer	8	Nyon	2		
Erlenbach	14	Ensingen (Sol.)	27	<i>Marchés au bétail</i>	
Fribourg	13	Ollon	17	Fribourg	25
Frutigen	24	Olten	20	Neuchâtel, mardi	
Gessenay	8	Orbe	20	jeudi, samedi	

Un médecin, au chevet d'un client : — Je ne sais vraiment plus que vous prescrire, nous avons tout essayé et toujours sans résultat. Je crois que vous feriez bien de changer de profession.

Le patient (rageur) : — Non, pas moi, mais vous, docteur !

Les journaux ottomans appellent l'empereur Guillaume : Hadji Mohamed Ghillioun.

Le piano comme l'argent n'est agréable qu'à celui qui en touche.

Service à grand seigneur rendu
Est souvent service perdu.

Comme chante le chapelain
Ainsi répond le sacristain.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. Eloi, s. Diodore. 2 ste Bibiane, ste Pauline	☾ Prem. quart. le 2, à 2 h. 55 m.
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	3 Avent. François-Xav., Luce 4 ste Barbe, s. Osmond. 5 s. Pierre Chrysol., év. 6 s. NICOLAS, ste Denyse. 7 s. Ambroise, ste Fare. 8 IMMACULEE-CONCEPTION. 9 ste Léocadie, s. Syr.	☽ Pleine lune le 9, à 1 h. 44 s.
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	10 Transl. ste Maison Lorette. 11 s. Damase, p., s. Sabin. 12 s. Synèse, m. 13 ste Lucie, s. Josse. 14 s. Agnel, Eutropie. 15 s. Célien, ste Chrétienne. 16 s. Eusèbe, ste Albine.	☾ Dern. quart. le 17, à 7 h. 6 s.
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	17 ste Adélaïde, s. Lazare. 18 ATTENTE DIV. ENF. MARIE. 19 s. Némèse, s. Darius. 20 Q.-T. Ursanne, Ammon. 21 s. THOMAS, s. Festus. 22 Q.-T. s. Florus, s. Zénon. 23 Q.-T. Victoire, Dagobert.	☽ Nouvelle lune le 24, à 9 h. 31 s.
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	24 s. Delphin, ste Irmine. 25 NOEL. ste Eugénie, Anastas. 26 s. ETIENNE, diacre m. 27 s. JEAN, ap., s. Théophane. 28 ss. INNOCENTS, s. Abel. 29 s. Thomas Cant., ste Eléon 30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	☾ Prem. quart. le 31, à 1 h. 7 s.
53.	Dimanche après Noël	
DIM.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Faires de décembre.

Aarau	20	Laufenburg	21	Saignelégier	4
Aarberg	13, 27	Laufon	5	Schwarzenb.	21
Aigle	16	Laupen	28	Sion	—
Aubonne	5	Liestal	6	Soleure	11
Bâle	21	Locle	12	Sumiswald	30
Baden (A.)	5	Martigny-B.	4	Thoune	20
Berthoud	7	Monthey	30	Tramelan	13
Bienne	28	Morat	6	Unterseen	1, 19
Bulle	7	Morges	27	Yverdon	26
Buren	20	Moudon	27	Zweisimmen	14
Châtel-St-D.	18	Neuveville	27		
Châtres	28	Nidau	12	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	26	Nyon	7	Bâle, les vendred.	
Delémont	19	Ollon	15	Berne, les mardis.	
Echallens	21	Olten	18	Fribourg	16
Estavayer	13	Orbe	18	Interlaken vendr.	
Fribourg	4	Oron	6	Lausanne	—
Grandson	20	Payerne	21	Neuchâtel mardi	
Huttwyl	6	Porrentruy	18	jeudi, samedi	
Landeron	18	Reichenbach	12	Nyon mardi.	
Langenthal	19	Romont	5	Sion samedi.	
Langnau	13	Rue	20		

Madame (faisant inspection du garde manger). — Mais... le rôti froid a disparu, la moitié de paté... et (réfléchissant) qu'est ce qu'il y avait donc encore là hier au soir ?

La cuisinière (d'une voix imperceptible). — Mon fiancé, madame.

En s'enrôlant dans une coterie on perd une bonne part de l'esprit qu'on peut avoir, mais on place à gros intérêts, l'esprit qu'on n'a pas.

Un barbier de village à un de ses client dont les cheveux s'éclaircissent. — Hé ! mon pauvre Hans-Josi, quand tu reviendras te faire tondre tu pourras laisser ton bonnet sur la tête.

Après la feste
On gratte sa teste.

Acquiers plutôt scavoir que richesse mondaine ;
Les biens sont incertains, et la science certaine.

Bonne femme, bon ami, bon melon
Il n'en est pas à foison.

AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES

Conseil fédéral.

- MM. Motta, Joseph, d'Airolo, président.
 Décoppet, Camille, de Suscéva (Vaud), vice-président.
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne).
 Forrer, Louis, de Bäretswyl (Zurich).
 Hoffmann, Arthur, de St-Gall.
 Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie).
 Calonder, Grisons.

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Honegger, Henri, de Zurich, président.
 D^r Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie),
 vice-président.
 D^r Favéy, Georges, de Pompaple (Vaud).
 D^r Merz, Viktor, Hägendorf (Sol.) et Thoune.
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 D^r Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Jæger, Charles, de Pfäfers.
 D^r Ostertag, Fritz, Bâle.
 D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
 D^r Picot, Ernest, de Genève.
 D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
 D^r Schurter, Emile, de Bachenbülach (Zurich).
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
 D^r Stooss, Alfred, de Berne.
 D^r Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).
 D^r Kirchhofer, à Schaffhouse.
 D^r Weiss, Théodore, de Zurich.
 Hauser, Victor, de Horgen (Zurich).
 D^r Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Camp.).
 D^r Murri, Hans, de Schinznach.
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.
 Rossel, Virgile, de Tramelan.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1911

Cercle de la Sarine. — 32 députés.

Classés d'après le nombre de voix obtenu.

- MM. Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Lapp, Guillaume, pharmacien, à Fribourg.
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.
 Biolley, Udalrich, syndic, au Mouret.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Gobet, François, à Noréaz.
 Rosset, Alexis, caissier, à Prez.
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Théraulaz, Alphonse, à Fribourg.
 Despond, Adrien, à Corminbœuf.
 Reynaud, Balthasar, juge de paix, à Farvagny.
 Wicht, Philippe, à Marly.
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.
 Bersier, Adrien, syndic, à Cormagens.
 Weck, Ernest, syndic, à Fribourg.
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Zimmermann, Jules, à Fribourg.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.
 Maillardoz, Albert, à Fribourg.
 Zurkinden, Pierre, à Fribourg.
 Dagnet, Léon, à Fribourg (élection partielle).
 Joye, Paul, à Fribourg »
 Biolley, Maxime, à Treyvaux »
 Clément, Gustave, D^r médecin, à Fribourg (él. part.).
 Chuard, Joseph, conseil. d'Etat, à Fribourg »
 Marchon, Joseph, syndic, à Vuistern-en-Og. »

Cercle de la Singine. — 17 députés.

- MM. Boschung, François, à Ueberstorf.
 Zurkinden, Jean, à Guin.
 Diesbach, Max, à Villars-les-Joncs
 Rapo, Jean, à Böesingen.

- MM. Spicher, François, président, à Tavel.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Weck, Louis, à Fribourg.
 Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel.
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Offner, Pierre, à Planfayon.
 Schwaller, Martin, St-Antoine.
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Piller, Jost, à Oberschrot.
 Horner, Alphonse, à Tutzenberg (élection partielle).
 Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Frib. »

Cercle de la Gruyère. — 21 députés.

- MM. Morard, Antoine, à Bulle.
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Yerly, Louis, à Bulle.
 Barras, Auguste, à Bulle.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Buchs, Paul, à Bellegarde.
 Gremion, Jean, à Gruyères.
 Gremaud, Constant, à Morlon.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Pasquier, Jean, à Sales.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Charrière, Louis, à Cerniat.
 Villoz, Pierre, à Sorens.
 Romanens, Théophile, à Vuippens.
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.
 Chollet, Placide, à Vaulruz (élection partielle).
 Morard, Paul, avocat, à Bulle »

Cercle du Lac. — 13 députés.

- MM. Ræmy, Paul, à Pensier.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Liechty, Hermann, à Morat.
 Friolet, Max, à Morat.
 Gutknecht, Hans, à Morat.
 Notz, Emile, à Chiètres.

MM. Gutknecht, Jakob, à Ried.
 Herren, Fritz, à Lourtens.
 Gross, Emile, avocat, à Fribourg.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Noyer, Auguste, à Praz.
 Guillard, Louis, à Môtier.
 Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

MM. Crausaz, Joseph, médecin, à Romont.
 Grand, Eugène, avocat, à Romont.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
 Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Berset, André, à Villargiroud.
 Conus, François, notaire, à Rue.
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.
 Dumas, Claude, à Villariaz.
 Dévaud, Josen, à Villaz-St-Pierre.

Cercle de la Broye. — 13 députés.

MM. Francey, Alexandre, à Cousset.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Torche, Fernand, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Pillonel, Jules, syndic, à Cheyres.
 Bæchler, Louis, à Vallon.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.
 Chassot, Laurent, à Estavayer (élection partielle).

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

MM. Genoud, Oscar, syndic, Châtel-St-Denis.
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel-St-Denis.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Currat, Alexandre, au Crêt.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Frib. (él. part).

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE**CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM.** Musy, Jean, président.
 Savoy, Emile, vice-président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Deschenaux, Eugène, »
 Torche, Fernand, »
 Vonderweid, Marcel, »
 Chuard, Joseph, »

Chancellerie d'Etat.**CHANCELLIER.**

M. Godel, Charles.

RÉGISTRATEUR.

M. Muller, Albin.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier.
 David, Louis.
 Dousse, Joseph.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Cuennet, Nicolas. **MM.** Droux, Joseph.
 Cudry, Laurent. Rossier, Charles.

CONCIERGE : M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Savoy, Emile, conseil. d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
»	.

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 D^r Dévaud, Eugène.
 Plancherel, Michel, professeur.

Section allemande.

- MM. Perroulaz, Robert, curé à Guin.
 Passer, Jean, à Tavel.

Section technique.

- MM. D^r Daniëls, François, professeur.
 Daguet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Lademann, préfet, vice-président, à Morat.
 Müller, Samuel, au Löwenberg.
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.
 Guggisberg, Ernest, pasteur, à Morat.
 Wutrich, Fréd., pasteur, à Chiètres.
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. Diesbach, Max, directeur.
 Handrick, F., 1^{er} bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, 2^{me} bibliothécaire.
 Ducrest, François, sous-bibliothécaire.

Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Bocard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Ducrest, François, conservateur du médailler.
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

Commission des Musées scientifiques.

MM. présid. MM. D^r Kathariner, L., prof.
 D^r Baumhauer, H., prof. D^r Ursprung, Alfr., prof.
 D^r Girard, R., prof. Musy, Maur., prof., secr.

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : R. P. Manser, Gall.
Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Sales, O. P.
 » » *de Droit* : M. le D^r Tuor, Pierre.
 » » *des Lettres* : M. le pr. Bertoni.
 » » *des Sciences* : M. le D^r Gockel.
Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).
 Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).
 P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).
 D^r Beck (Pastorale et Liturgie).
 P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).
 P. Weiss, Albert (Apologétique).
 P. Sales, Marco (Dogmatique positive).
 P. Jordan de Langen-Wendels (Morale pratique).
 P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).
 R. P. Prummer, Dominik (Morale pratique).
 R. P. Manser, Gall (Philosophie).
 R. P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).
 R. P. Montagne, Ambroise (Philosophie).
 R. P. Rowan, Vincent (Exégèse).
 Schmitz, Kaspar (Droit ecclésiastique).

Faculté de Droit.

MM. D^r Fietta, Paul, professeur honoraire.
 D^r Favre (Médecine légale).
 Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).
 D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).
 D^r Legras, Henri (Droit civil français).
 D^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).
 D^r Siegwart, Alfred, (Droit fédéral et cantonal privé).

- MM. D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).
 D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).
 D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r Meyer, Hans (Economie politique).
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor, Pierre (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Æby, Pierre (Droit civil suisse).
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).
 D^r Focherini, Attilio (Droit international).

Faculté des Lettres.

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 R. P. Michel, Léo (Philosophie).
 de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).
 Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 Masson, Pierre-Maurice (Littérature française).
 Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 Besson, Marius (Histoire générale du moyen âge).
 Vogt, Albert (Histoire moderne).
 Winkler, Arnold (Histoire moderne).
 D^r Dévaud (Pédagogie).
 Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne).
 Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).

Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Francis Benett (Anglais).
 Sanial, Louis (Latin).

Faculté des Sciences.

MM. D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thaddée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).
 D^r Plancherel, Michel (Mathématiques).
 D^r Joye, Paul (Physique)

Collège cantonal St-Michel.

<i>Recteur.</i>	MM. D ^r Jaccoud, Jean.
<i>Préfet du Collège.</i>	Schwaller, Victor.
<i>Préfet de l'Internat.</i>	Pasquier, Jos.
<i>Préfet du Pens. du P. Girard.</i>	Jssling, Hedefonse.
<i>Surveillant du collège.</i>	Wolhauser, Alphonse.

Cours académique du Lycée.

<i>Apologétique et esthétique</i>	MM. D ^r Jaccoud.
<i>Philosophie.</i>	R. P. Claverie, Alb.
	Guilluy, Jean-Baptiste.
<i>Histoire de la philosophie.</i>	R. P. Montagne, Amb.
<i>Physique et chimie.</i>	Ræmy, Joseph.
<i>Chimie organique.</i>	D ^r Haas, Alexandre.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Mathématiques.</i>	Wæber, Maurice.
	Hug, Jean-Baptiste.
	Schmitt, Jérôme.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, Jules.
<i>Histoire et géographie.</i>	Faivre, Justin.

<i>Langue allemande.</i>	MM. Lombriser, J. D ^r Stadelmann, J.
<i>Géographie physique.</i>	D ^r Michel, Gaston et Richoz, Léon.
<i>Langues anciennes.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Préparateur d'histoire naturelle.</i>	Kolly, Max.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	

Gymnase français (latin-grec et latin-sciences).

1 ^{re} classe.	MM. Longchamp, François. Richoz, Léon.
2 ^{me} »	Crausaz, Antonin
3 ^{me} »	Genoud, J.
4 ^{me} »	Morand, Elie.
5 ^{me} »	Charpine, Albert.
6 ^{me} »	Freely, J.-G.
<i>Langue anglaise.</i>	D ^r Stadelmann, J.
<i>Langue italienne.</i>	Bondallaz, J.
<i>Histoire.</i>	Wæber, M.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Physique et chimie.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Léon-Ant.
»	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
	Meneghelli, Pierre.

Gymnase allemand.

1 ^{re} classe.	MM. Kempf, Venantius ; Schuler, Romain.
2 ^{me} »	Hermann, Georges ; Philipps, Joseph.
3 ^{me} »	Zurkinden, Joseph ; Hubert, Emile.
4 ^{me} »	Scheuring, Martin ; Collet, Ernest.
5 ^{me} »	Wickl, Placide.
6 ^{me} »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D ^r Girardin, Joseph. Reidy, Pierre.
<i>Histoire et géographie.</i>	Collet, Ernest.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Dessin.</i>	Reichlen, Eugène.
<i>Langue française.</i>	Girardin, Joseph.

Ecole commerciale.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules. Rotzetter, Jean. Charpine, Albert.
<i>Littérature française.</i>	D ^r Bays, Séverin.
<i>Langue française.</i>	Schorro, Albin. Derungs, Jean-Ant. D ^r Haas, Alex.
<i>Langue allemande.</i>	D ^r Stadelmann, J. Freely, J.-G. Benett, Francis.
<i>Cours spécial de français aux allemands</i>	D ^r Arcari, Paul.
<i>Langue anglaise.</i>	D ^r Stadelmann, J. Peissard, Nicolas. Richo, Léon.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Michel, Gaston. D ^r Girardin, Paul. D ^r Bays, Séverin.
<i>Histoire.</i>	Schorro, Albin.
<i>Géographie.</i>	Fontaine, Emile. D ^r Haas, A. Evéquo, Adrien.
<i>Géographie commerciale.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Mathématiques.</i>	D ^r Bays, Séverin. Schorro, Albin. Fontaine, Emile. D ^r Haas, A. Evéquo, Adrien.
<i>Physique et histoire naturelle.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Chimie.</i>	Fontaine, E. Syring, A.
<i>Economie politique.</i>	Roulin, Pierre.
<i>Cours administratif.</i>	
<i>Sténographie et dactylographie.</i>	
<i>Ecole préparatoire de l'Internat.</i>	

Professeurs et Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Chant et musique.</i>	Hartmann, Ant. Bovet, Joseph Haas, Paul. Stœcklin, L. Vonderweid, L.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).

Commission de surveillance.

MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique.
D ^r Kowalski, J., professeur à l'Université.
Chuard, Joseph, conseiller d'Etat.

- MM.** Broillet, Frédéric, architecte.
 Schaller, Romain, architecte, professeur.
 Maurer, Jean, ing., direct. de l'usine Thusy-Hauterive.
 Chuard, Joseph, ingénieur, conseiller d'Etat.
 Weck, Romain, conseiller communal.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Gremaud, Emile, secrétaire.

Personnel enseignant.

- MM.** Genoud, Léon, directeur.
 D^r Barone, Henri, professeur : mathématiques.
 Berchier, Jean, prof : calligraphie, dessin à vue et de projections, perspective.
 Cattani, Oscar, peintre : ornement plat, composition décorative, histoire de l'art.
 Clément, Jules, ingénieur ; mécanique pratique, dessin technique, résistance des matériaux.
 D^r Garnier, Charles : chimie.
 Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : géodésie, géométrie pratique, construction civile.
- M^{me}** Gosselin, Valérie : dessin à vue et dessin géométrique (section féminine).
- MM.** Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques.
 l'abbé Gremaud, Joseph, aumônier et professeur : religion, économie sociale et français.
 Keel, Charles, ingénieur : technologie, construction mécanique.
 Piller, Louis, ingénieur : construction électromécanique.
 Pilloud, Oswald, peintre : ornement en relief, aquarelle et peinture à l'huile.
 Regazzoni, Ampellio, statuaire : modelage.
 Robert, Henri, peintre, professeur : modèle vivant, arts graphiques, cours d'art, anatomie.
 Schwarz, Gothold, pasteur : religion réformée.
 Struby, Richard, professeur : chant.
 Stucky, Louis, géomètre-dessinateur : calligraphie pour géomètres et dessin de plans.
 Techtermann, Louis, ingénieur agricole : agrologie, drainage, remaniements parcellaires.
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment.
 Vacheron, Max, juge cantonal : législation, registre foncier.
 Vauthey, Félix, ingénieur : physique, mathématiques appliquées, statique graphique.

Chefs d'atelier.

- Ecole-atelier de mécanique : M. Clément, Jules, ingénieur.
 Atelier-laboratoire de soudure autogène : M. Keel, Charles, ingénieur.
 Ecole-atelier de menuiserie : M. Andrey, Charles, menuisier.
 Ecole-atelier de peinture décorative : M. Oscar Cattani, peintre.
 Ecole-atelier de broderie : M^{mes} Comte, Julia.
 Ecole-atelier de dentelle : Montagne, Léonie
 Ecole-atelier d'orfèvrerie : (vacat.)
 » d'arts féminins : Bouchard, Georgine.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

- MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.
 Walther, directeur de la section de Grangeneuve.
 Hauterive.
 Bremond, Rodolphe, professeur.
 Mariaux, professeur.
 Busch, professeur.
 D' Wirz, professeur.
 Folly, Alexis, professeur.
 Carl, Alexandre, professeur.
 Waag, Jean, professeur.
 Chardonnens, Auguste, professeur.
 Ræmy, Jules, horticulteur.
 Baudère, Léo, professeur.
 Risse, Jean, surveillant.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

- MM. Python, conseiller d'Etat, président.
 Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.
 Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture.

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.
 Chatton, Eugène, député, à Romont.
 Blanchard, Nicolas, député, à Tavel.

Musée industriel.

Directeur.

M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.

Président.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Secrétaire.

Gremaud, Emile, à Fribourg.

MM. Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.
 Montenach, Georges, »
 Comte, Ignace, négociant, »
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Brulhart, Jean, directeur.
 Erlebach, Reynold, serrurier.
 Audergon, Théodore, typographe.
 Rauber, Philippe, inspecteur des apprentissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Daguet-Pauly, ferblantier.

**Conservatoire de musique de Fribourg
 228, rue de Morat.**

Conseil d'administration

Directeur : MM. Hartmann, Antoine.
Président : Bovet, Joseph.
Vice-président : Eggis, Adolphe.
Membres : le prof. Dr Daniels.
 Droux, Paul, notaire.
 Helfer, Gottlieb.
 le prof. Lombriser.
Administrateur : Henseler, Eric.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
 Favre, Julien, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, professeur.
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.
 Pidoud, Louis, professeur.
 Bovet, Joseph, professeur de musique.
 Cathomen, Mathias, section allemande.
 Dillier, professeur, »
 Regli, Oscar, »
 Stritt, Joseph.
 Sterroz, Guillaume, professeur de gymnastique.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. Moser, Othmar, directeur.
 Schaller, Romain, professeur.
 Buman, René, »
 Grandgirard, Louis, »
 Reichlen, Eugène, »
 Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof.
 Schoenenberger, Fridolin, professeur de religion.
 Schorro, Albin, »
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Perrier, Germaine, »
 Kaiser, Louise, »
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
 MM. Ræmy, J., professeur de physique.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 M^{les} Hogg, Blanche, maîtresse de gymnastique.
 Weissenbach, Henriette, maîtresse de comptabilité.
 M^{mes} Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.
 Barbey, Marie, »
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Vacheron, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Beaud, Amédée, directeur.
 Demierre, Pierre, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Meyer, Jakob, directeur.
 Guggisberg, Frédéric, professeur.
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Auer, Samuel, »

- MM. Pantillon, Edouard, professeur,
Flückiger, Ernest, »
Thiébaud-Vöglin, Louis, professeur.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Renevey, Alphonse, directeur, professeur.
Fischli, Fritz, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
Overney, Pierre, professeur.
Rouiller, Joachim, »
Pasquier, Léon, »

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.
Barbey, Louis, professeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Thurler, Léonard, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M. Meuwly, Rodolphe, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

- M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Dondidier.

- M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

- M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

- M.

Ecole régionale de Chiètres.

- M. Leu, Emile, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

- M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domidier.
 II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
 III^{me} ARR. Schuwey, Aloys, à Heitenried.
 IV^{me} ARR. Section A Ecoles françaises ; M. Barbey, Firmin,
 Ecoles allemandes : M. Moser, Othmar.
 » B
 V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
 VI^{me} ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.
 VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

- I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.
 II^e ARR. M^{lles} Dagnet, Jeanne.
 III ARR. Gremaud Lucie.
 IV^e ARR. Koller, Marie.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

- M. Perroset, Placide, section A.
 M^le Dagnet, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.
 sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
 ET PAROISSES.**

- Directeur.* MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat.
Suppléant. Torche, Fern., conseiller d'Etat.

Département de la Justice

- Chef de bureau.* MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
 RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

- MM. Perrier, Ernest, procureur général.
 Schuh, Rodolphe, substitut

Avocats patentés.

- MM. Girod, Ernest, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Blanc, Alfred, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Delatena, Joseph, à Bulle.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Auderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Friolet, Max, à Morat.
 Magne, Victor, à Fribourg.
 Clémence, Louis, à Fribourg.
 Gaudard, Emile, à Bulle.
 Morard, Paul, à Bulle.
 Chassot, Aloys, à Fribourg.
 Dunand, Louis, à Fribourg.
 Broye, Eugène, à Fribourg.
 Bise, Henri, à Fribourg.

Agents d'affaires.

- Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

MM. Michaud, notaire, à Fribourg, président; Droux, Paul, vice-président; Hartmann, secrétaire; Ræmy, Jules, caissier; Butty, Léon, à Estavayer; Willenegger, Fritz, à Morat; Genoud, Vict., à Chât.-St-Den.; Meyer, Ch., à Tavel.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM. Michaud, Pierre, à Fribourg.
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, »
 Hartmann, Romain-Charles, »

District de la Singine.

- MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.
Meyer, Charles, à Guin.
Spicher, Franz, à Fribourg.
Wohlhauser, Franz, à Fribourg.
.....

District de la Gruyère.

- MM. Menoud, Joseph, à Bulle.
Andrey, Alexandre, »
Pasquier, Henri, »
Pasquier, Joseph, »
.....

District de la Glâne.

- MM. Conus, François, à Rue.
Bossion, Charles, à Romont.
Grand, Charles, »
Chatton, Romain, »
.....

District de la Broye.

- MM. Holz, Georges, à Estavayer.
Wuilleret, Léon, »
.....

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
Willenegger, Fritz, à Morat.
Emery, Jules, à Fribourg.
Friolet, Max, à Morat.
Derron, Henri, fils, à Morat.

District de la Veveysse.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.
Corminbœuf, Eloi, à Fribourg.
.....

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.
Clerc, Cyprien, juge cantonal.
Bise, Emile, professeur de droit.

MM. Droux, Paul, notaire.
 Vacheron, Max, juge cantonal.
 Jungo, Joseph, notaire,
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

MM. Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Weck, Robert, juge cantonal.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

MM. Weck, Romain, président.
 Buclin, Léon, membre.
 Michaud, Pierre, »
 Merz, Alfred, suppléant.
 Piller, Joseph, »
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

<i>Sarine.</i>	MM. Meyer, Louis, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Blanchard, Philippe, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Morard, Antoine, à Bulle.
<i>Lac.</i>	Meuwly, Augustin, à Morat.
<i>Broye.</i>	Bellenot, Joseph, à Estavayer.
<i>Glâne.</i>	Badoud, Victor, à Rue.
<i>Veveyse.</i>	Monnard, Alfred, à Châtel.

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés
des offices de poursuite.**

<i>Sarine.</i>	MM. Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Poffet, Lucien, greffier, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Grandjean, Anselme, greffier, à Bulle.
<i>Lac.</i>	Seydoux, Fernand, greffier, à Morat.
<i>Broye.</i>	Wuilleret, Léon, greffier, à Estavayer.
<i>Glâne.</i>	Ayer, Alexandre, greffier, à Romont.
<i>Veveyse.</i>	Bonjour, Georges, greffier, à Châtel

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.

Aide :

B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES, DES COMMUNES ET PAROISSES

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

- MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.
Colliard, Placide, vicaire général,
D^r Castella, Amédée, professeur.
Boccard, Alphonse, à Villars-sur-Glâne.
Emery, Jules, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
Badoud, Adolphe, R^d Doyen.
Bornet, Jean, R^d curé.
Quartenoud, Jean, R^d chanoine.
Conus, Pierre-Jules, »
Brasey, Gustave, »
Bossens, Lucien, »
Castella, Amédée, »
Schœnberg, Fridolin, »

Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre de St-Nicolas.

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.
Muller, R., instituteur, à Fribourg.
Leicht, F., député, à Salvagny.
Pellet, J., à Praz.
Guttknecht, F., à Agrimoine.
Stahel, J., pasteur, à St-Antoine.
Derron, pasteur, à Meyriez.

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Musy, conseiller d'Etat.
Suppléant. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Secrétaire. Hæring, Jacques.
Copiste-expéd.

Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Hafner, Hugo, à Fribourg.
 Cardinaux, Emile, secrétaire.
 Stempfel, Joseph, aide.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
1^{er} aide. Egger, Philippe.
2^{me} » Eichorn, Alfred.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Clément, Henri, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Kolly, Jean, 2^e secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Bise, Emile à Fribourg.
Singine. Poffet, Joseph à Tavel.
Gruyère. Gremaud, Ignace, à Bulle.
Glâne. Deschenaux, Emile, à Romont.
Broye. 1^{er} arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.
2^{me} » Plancherel, Joseph, à Domdidier.
Lac. Michaud, Adrien, à Morat.
Veveyse. Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.

Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Winkler, Auguste, à Morat.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.

MM. Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendre, Louis, à Fribourg.
 Chassot, Charles, à Fribourg.
 Villard, Sévère, à Fribourg.
 Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême.
 Joye, Joseph, à Romont.
 Fasel, Conrad, à Guin.
 Tercier, Auguste, à Fribourg.
 Perroud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Grandjean, Ernest, à Bulle.
 Curty, Edouard, à Montagny-les-Monts.
 Fasel, Louis, à Romont.

Conservateurs du Registre foncier

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

I^{er} arrondissement (Fribourg).

MM. Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.
 Ræmy, Ch.-Aug., substitut.

II^{me} arrondissement (Farvagny).

M. Uldry, Arnold, à Farvagny, contrôleur.
 substitut.

III^{me} arrondissement (Le Mouret).

M. Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret, contrôleur.
 substitut.

IV^{me} arrondissement (Tavel).

MM. Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.
 Zosso, Franz, à Tavel, substitut temporaire.

V^{me} arrondissement (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère.

M. Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.

VI^{me} arrondissement (Morat).

MM. Mülleg, Frédéric, à Morat, contrôleur.
 Hug, Gustave-Théodore, à Morat, subst. tempor.

VII^{me} arrondissement (Romont).

MM. Ayer, Alphonse, à Romont, contrôleur.
 Donzallaz, Jean, subst. tempor. et provisoire.

VIII^{me} arrondissement (Rue).

MM. Dupraz, François, à Rue, contrôleur.
 Rosset, Arthur, à Rue, substitut tempor.

IX^{me} arrondissement (Domdidier).

- MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier, contrôleur.
Chardonnens, Fortuné, à Domdidier, substitut.

X^{me} arrondissement (Estavayer).

- MM. Butty, Louis, à Estavayer, contrôleur.
Bondallaz, Lucien, » substitut.

XI^{me} arrondissement (Surpierre). — Desservi par Estavayer.**XII^{me} arrondissement (Châtel-St-Deais).**

- MM. Savoy, Amédée, à Châtel, contrôleur.
Colliard, Eugène, à Châtel, substitut.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Hafner, Hugo, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Bonny, César, à Fribourg.

Commission cantonale de Pimpôt.

- MM. Musy, conseiller d'Etat, président.
Biadi, Joseph, à Fribourg.
Hafner, Hugo, secrétaire.

Commission des zones.

- MM. Barras, Paul, président.
Moret, Eloi, à Ménières, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Moret, Eloi, à Ménières, 1^{er} membre.
Bosson, Antoine, à Ursy, 2^e membre.
Jungo, Joseph, à Guin, 1^{er} suppléant.
Chavallaz, Joseph, à Ecuwillens, 2^e »
Chatton, Eugène, à Romont, 3^e »
Villoz, Pierre, à Sorrens, 4^e »
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 5^e »
Moret, Louis, à Vuadens, 6^e »
Chatagny, Louis, à Corserey, 7^e »
Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyf, 8^e »
Sturny, J.-J., à Galtern (Alterw.), 9^e »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
Folly, Adolphe, à Villar., 2^e »
Progin, Eugène, à Léchelles, 1^{er} suppléant.
Vollery, Pl., à Aumont, 2^e »
Corminbœuf, André, à Domdid., 3^e »
. 4^e »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
 Grangier, Félicien, à Montbovon, 1^{er} suppléant.
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 2^e »
 Suchet, Théophile, à Semsales, 3^e »
 Purro, Joseph, à Planfayon, 4^e »
 Mooser, Martin, à Bellegarde, 5^e »
 Murith, Aug., à Gruyères, 6^e »

Zône vinicole.

- MM. Guillod, Louis, à Praz, 1^{er} membre.
 Liardet, Auguste, à Font, 2^e »
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 1^{er} suppléant.
 Guillod, Henri, à Nant, 2^e »

INTENDANT DES SELS.

- M. Sudan, Louis, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Bise, Emile, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Reinhardt, Jacob, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Grand, Charles, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Menoud, Louis, à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
 DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

- Directeur.* MM. Torche, Fernand, cons. d'Et.
Suppléant. Musy, Jean, »

Département de l'Intérieur

- Chef de bureau.* MM. Merz, Alfred.
Secrétaire.

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Torche, Fernand, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, L., R^{me} Prévôt de St-Nicolas.
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.
 Ducrest, François, professeur, à Fribourg.
 Weck, Ernest, syndic de Fribourg.
 Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Torche, Fernand, conseiller d'Etat, président.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Schwartz, Raymond, à Bulle.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Crausaz, Joseph, médecin, à Romont

Hospice de Marsens.

- MM. D^r Bonhomme, directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 aumônier.
 Rey, François, économe.
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

Curatorium d'Humillimont.

- M. le D^r Guisan.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet.
 Menoud, Paul, lieutenant de préfet.
 Macherel, Ferdinand, 1^{er} secrétaire.
 Folly, Jacques, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Wuilleret, Rodolphe, préfet.
 Aÿby, Jean, lieutenant de préfet.
 Klaus, Jean, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Gaudard, Pierre, préfet.
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
 Barras, Louis, secrétaire.

Vevryse.

- MM. Oberson, Tobie, préfet.
 Genoud, Victor, lieutenant de préfet.
 Gaudard, Pierre, secrétaire.

Glâne.

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.
 Grand, Charles, notaire, lieutenant de préfet.
 Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Corboud, Théodore, préfet.
 Jemmely, Henri, lieutenant de préfet.
 Grangier, Ernest, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, Hans, préfet.
 Michaud, Adrien, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.

Département de l'Agriculture

- Chef de service.* MM. Collaud, Béal.
Experts agricoles. Brémond, Rodolphe, professeur
 Wirz, J., professeur.
 Chardonnens, Auguste, professeur.

Commission cantonale de viticulture.

- MM. Torche, Fernand, cons. d'Etat, président.
 Barras, P., inspecteur en chef des forêts, vignes
 et domaines.
 Javet, Jules, commissaire, à Môtiers.
 Devevey, Ch., à Châbles.
 Collaud, Béal, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.
 Pillonel, Jules, à Cheyres.
 Monney, Louis, à Châbles.
 Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Javet, commissaire cant., à Môtiers.
 Aeschbacher, Louis, à Morat.
 Guillod, Louis, à Praz.
 Cornuz, Henri, à Motier.

Cantonements des Vétérinaires.

- Sarine,* 1^{er} cant. MM. Maillard, Gaston, à Fribourg.
 » 2^o » Strebel, Louis, à Praroman.

<i>Singine</i> ,	1 ^{er} cant.	MM. Kiener, Walther, à Planfayon.
»	2 ^e »	Bertschy, Meinrad, à Guin.
<i>Gruyère</i> ,	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne</i> ,	1 ^{er} »	Criblet, Alfred, à Romont.
»	2 ^e »	Criblet, Alfred, à Romont, prov.
<i>Broye</i> ,	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac</i> ,		Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,		Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Torche, Fernand, cons. d'Etat, président.
Margueron, M., député, à Cottens.
Collaud, Béat, secrétaire.

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint.
Dessinateur. Æby, Louis.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Bossy, Raymond.

Département du Commerce

Secrétaire. M. Merz, Alfred.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).
M. Berchtold, Victor, à Fribourg.
1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).
M. Berchtold, Victor, à Fribourg.
2^{me} sous-arrond. (Broye).
M. Marmy, Antonin, à Autavaux.
3^{me} sous-arrond. (Lac).
M. Maurer, Oswald, à Morat.

- 2^{me} arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).
 M. Mauron, Nestor, à Romont.
 4^{me} sous-arrond. (*Gruyère*).
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.
 5^{me} sous-arrond. (*Glâne*).
 M. Mauron, Nestor, à Romont.
 6^{me} sous-arrond. (*Veveyse*).
 M. Perrin, Léon, à Semsales.
 7^{me} sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).
 M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Deschenaux, Eugène. »
<i>Secrétaire.</i>	Neuhaus, Xavier.
<i>Copiste-expédition.</i>	Barras, Narcisse.

I. Département : Ponts et Chaussées

<i>Chef de département.</i>	MM. Lehmann, Jean.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	
<i>Dessinateurs.</i>	Æby, Bernard.
<i>Techniciens.</i>	Meuwly, Aloys. Badoud, Sylvain. Dreyer, Joseph.
<i>Secrétaire.</i>	Droux, Louis.
<i>Aide.</i>	Lenweiter, Antonin.

Surveillants des travaux. Kæser, Joseph.
 Mauron, Charles.

Contrôleurs des routes.

1 ^{re} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 ^e »	<i>Lac.</i>	Bongard, Vincent, à Courtepin.
3 ^e »	<i>Broye.</i>	Vorlet, Elie, à Fétigny.
4 ^e »	<i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 ^e »	<i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 ^e »	<i>Veveyse.</i>	
7 ^e »	<i>Singine.</i>	Bæchler, Léon, à Alterswyl.

II. Département : Bâtiments.

<i>Intendant.</i>	MM. Jungo, Léon.
<i>Dessinateur.</i>	
<i>Secrétaire-piqueur.</i>	Chassot, Ferdinand.

III. Département : Services industriels

Commission administrative

- MM. Chuard, Joseph, conseiller d'Etat, président.
 G. Python, conseiller d'Etat, vice-président.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat.
 J. de Kowalski, professeur.
 Ch. Gottrau, administrateur.
 H. Maurer, ingénieur.
 Gremaud, Nicolas, secrétaire.

Service administratif

MM. Ch. Gottrau, administrateur; Gremaud, chef du personnel; F. Menétrey, caissier; H. Dolbec, secrétaire; Ed. Jenny, comptable; Eug. Reeb, comptable; Laurent Bersier; Layaz, Léon; M. Progin, encaisseur; F. Goetschmann, encaisseur; Monney, Louis, encaisseur; L. Sieber, encaisseur; E. Pauchard, commis; F. Crausaz, commis; Jonas Perroulaz, commis; V. Philipona, chef de l'usine hydraulique; L. Hess, préposé au service des eaux; Jos. Burky, contremaître de la scierie

Eaux et Forêts.

MM. F. Reyff, ingénieur, chef d'exploitation; M. Oberson, dessinateur; G. Buntschu, dessinateur; L. Kollep; X. Kesler; N. Eltschinger; E. Emmenegger; Marro, Albert, technicien; Louis Challamel; Th. Bersier.

Entreprise Thusy-Hauterive.

MM. H. Maurer, ingénieur en chef; Aug. Wæber, suppléant de l'ingénieur en chef; Henri Weber, adjoint du chef d'exploitation; Paul Zahn, chef de réseau II; H. Carrard, chef de réseau III; Piller, Jules, chef de dessin; Bërchtold, Aug.; Buntschu, Georges, dessinateurs; Blanc, Léon; Niddegger, Jean; Widder, Joseph; Equey, André; Meggert, Hans, correspondant allemand; Wolf, Blanche, correspondante française.

Usine B.

- MM. Baur, Jacques, chef d'usine.
 Knapp, James, chef d'atelier.

Bureau d'études C

- Scherly, Georges, dessinateur.
 Muller, Louis, »

IV. Département : Chemins de fer

Chef de service. . M. Lehmann, Jean, inspecteur des
Ponts et Chaussées.

VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DU COMMERCE

Directeur. MM. Savoy, Emile, conseil. d'Etat.
Suppléant. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.

Département de la Police

Secrétaire chef de service. MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint. Progin, Isidore.

Police centrale.

Secrétaire. MM. Haymoz, François.
Copiste-planton. Murith, Christophe, sergent.

Gendarmerie.

MM. Vonderweid, Honoré, commandant.
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

MM. Bongard, Léon, directeur du pénitencier de Belle-
Chasse.

Brulhart, Jean, directeur de la prison centrale à
Fribourg.

MM. Schoenberg, chanoine, aumônier catholique.

Bossens, » »

Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.

D^r Oberson, officier de santé.

Geôliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.

» Tavel.

» Bulle.

» Romont.

» Estavayer.

» Morat.

» Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.
 Andrey, Joseph, commissaire-général.
 Boccard, Alphonse.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Gottrau, Tobie, à Léchelles.
 Menoud, Paul, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
 DES BATIMENTS.

I. Arrond. District de la Sarine.

Taxateur d'arrond. MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
Suppléant. Tercier, Aug., com. géom., Frib.
Taxateurs de district. Thalmann, Barthélemy, maçon,
 à Fribourg.
 Egger, Etienne, charpentier, à
 Avry-sur-Matran.
Suppléants. Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
 Guillet, J., charp., à Treyvaux.
 Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.
 Grand, Ant., maître charpentier,
 à Vuisternens-en-Ogoz.

II. Arrond. District de la Singine.

Taxateur d'arrond. MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
Suppléant. Rapo, Jean, à Böesingen.
Taxateurs de district. Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).
Suppléants. Perler, Jos., à Wunnewyl.
 Klaus, Victor, à Planfayon.
 Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.)
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

III. Arrond. District de la Broye.

Taxateur d'arrond. MM. Fivaz, François, à Portalban.
Suppléant. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Taxateurs de district. Curty, Louis, à Cousset.
 Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
Suppléants. MM. Torche, Isidore, à Estavayer.
 Corboud, Alfred, charp., La Voun.
 Marmy, Hubert, entrepr., Estav.

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Badoud, Victor, à Romont.
<i>Suppléant</i>	Donzallaz, Jean, à Romont.
<i>Taxateurs de district.</i>	Jæger, Adrien, à Romont. Mauron, Franc, à Villaraboud.
<i>Suppléants.</i>	Bosson, Antoine, à Ursy. Sallin, Ernest, à Villaz-St-P. Modoux, Fridolin, à Promasens Franc, Alfred, à Massonnens.

V. Arrond. District de la Gruyère.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont
<i>Suppléant.</i>	Murith, Robert, à Gruyères.
<i>Taxateurs de district.</i>	Gachet, Jules, à Gruyères. Rime, Isidore, à Charmey.
<i>Suppléants.</i>	Mossu, François, à Broc. Bochud, André, à Bulle. Ducrest, Louis, à Morlon.

VI. Arrond. District du Lac.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
<i>Suppléant.</i>	Spinelli, Mario, à Morat.
<i>Taxateurs de district.</i>	Casanova, Séraphin, à Morat. Humbert, Jul., entr., à Courtion.
<i>Suppléants.</i>	Herren, Fritz, à Lourtens. Johnner, Gottlieb, marc., Chiètres.

VII. Arrondissement. District de la Veveyse.

<i>Taxateur d'arrond.</i>	MM. Perrin, Léon, à Semsales.
<i>Suppléant.</i>	Suchet, Jean, à Semsales.
<i>Taxateurs de district.</i>	Pesse, Joseph, à Tatroz. Villard, Charles, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Suard, Joseph, à Progens. Vuagnaux, Lucien, à St-Martin. Vuichard, Edouard, à Semsales. Cardinaux, Hilaire, à Fruence.

Office du Travail pour hommes.

M. Zimmermann, Jules, administrateur.

Office du Travail pour femmes.

M^{me} Auderset, Lucie, gérante.

Département de la Santé publique

Secrétaire.

M. le D^r Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président.

MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Et.

Membres.

Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.

Crausaz, Joseph, D^r, à Romont.

Dhéré, P., D^r, à Fribourg.

Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
à Fribourg.

Denrées alimentaires

Laboratoire de chimie

Directeur.

MM. Evèquo, A., chimiste cantonal.

Assistant.

Häussler, Paul.

Inspecteur des denrées alimentaires

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

VII. DIRECTION MILITAIRE

Directeur.

MM. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.

Suppléant.

Python, Georges, »

Chef du personnel.

Reynold, Alfred, colonel.

Secrétaires.

Otto, Emile, capitaine.

Bureau des contrôles.

Chef.

M. Stemmer, Conrad.

Secrétaire.

Commandant d'arrondissements.

MM. Dénervaud, Paul, capitaine.

Blanc, Félix, secrétaire.

Curty, Albert, »

Bureau des taxes militaires.

Chef.

M. Gendre, Henri.

Secrétaire.

Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.

Commissaire des guerres

MM. Weck, Maurice, major.

Intendant des arsenaux

Rohrbasser, Pierre.

Secrétaire.

Médecin de place.

M. D^r Perrier, Henri, capitaine.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.

Biadi, Joseph, à Fribourg.

Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines*Chef de service.*

M. Barras, Paul.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM. Barras, Paul, inspecteur en chef.

1 ^{er} Arrond.	Darbellay, Jules, à Martigny(Valais).
2 ^e »	Gendre, Pierre, à Fribourg.
3 ^e »	Remy, Alfred, à Bulle.
4 ^e »	Liechti, Ed., à Fribourg.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1910).

District de la Sarine. Population 38,977.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	20,297
Arconciel	Gross, Alphonse	427
Autafond	Bossy, Alphonse	112
Autigny	Berset, Zéphyrin	527
Avry-sur-Matran	Humbert, Emilien	363
Belfaux	Quiot, Jean	608
Bonnefontaine	Piller, Maxime	291
Chénens	Nicolet, Dominique	326
Chésalles	Brugger, Jacques	99
Chésopelloz	Chenaux, Jean	129
Corbaz (1a)	Bersier, Adrien	169
Corjolens	Dorand, Népomucène	105
Cormagens	Bersier, Adrien	123
Corminboeuf	Angéloz, Alexandre	428
Corpataux	Clerc, Louis	355
Corserey	Chatagny, Louis	244
Cottens	Margueron, Maurice	484
Cutterwyl	Gavillet, Alexis	93
Ecuvillens	Chavaillaz, Pacifique	561
Ependes	Clément, François	397
Essert	Kolly, Maxime,	207
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	298
Farvagny-le-Grand	Rolle, Honoré	440
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	151
Ferpicloz	Horner, Baptiste	153

LXVI

Givisiez	MM. Boccard, Hubert	450
Granges-Paccot	Delley, Joseph	328
Grenilles	Clerc, Eugène	118
Grolley	Jaquet, Isidore	408
Illens	Bulliard, Paul	14
Lentigny	Morel, Lucien	410
Lossy et Formangueires	Barras, Frédéric	210
Lovens	Yerly, Alfred	195
Magnedens	Chappuis, Joseph	87
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	571
Marly-le-Petit	Bilan, Jean	159
Matran	Roubaty, Joseph	335
Montécu	Piller, Maxime	76
Montévraz	Wicht, Léon	267
Neyruz	Dafflon, Jean	620
Nierlet	Cuennet, Paul	137
Noréaz	Gobet, François	568
Oberried	Thoos, Nicolas	236
Onnens	Chatagny, Isidore	252
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	218
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	234
Posat	Reynaud, Auguste	89
Posieux	Magnin, Joseph	542
Praroman	Biolley, Ulrich	449
Prez	Chollet, Jules	552
Rossens	Bulliard, Paul	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	245
Sales	Bongard, Félix	204
Senèdes	Spielmann, Léon	91
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,031
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	907
Villarlod	Perritaz, Casimir	215
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	204
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottf.	95
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	589
Zénauva	Wicht, Louis	107

District de la Singine (Population 20,992).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1511
Bœsingen	Rapo, Jean	1662
Brunisried	Zbinden, Jacques	431
Chevrilles	Schwarz, Jean	661
Dirlaret	Tinguely, Julien	1178
Guin	Wæber, Ulrich	3956
Heitenried	Æbischer, Pierre	811

Neuhaus	MM. Lauper, Christophe	30
Oberschrot	Piller, Jost	682
Planfayon	Offner, Pierre	1315
Plasselb	Lauper, Christophe	479
St-Antoine	Sturny, Joseph	1659
St-Ours	Stritt, Pierre	1067
St-Sylvestre	Jelk, Jean	604
Tavel	Poffet, Joseph	1280
Tinterin	Riedo, Guillaume	402
Ueberstorf	Boschung, François	1476
Wünnenwyl	Perler, Joseph	1542
Zumholz	Ackermann, Aloys	246

District de la Broye (Population, 15,259).

Aumont	MM. Volery, Placide	462
Autavaux	Marmy, Antonin	139
Bollion	Bise, Hippolyte	138
Bussy	Plancherel, Gaston	273
Châbles	De Vevey, Charles	314
Chandon	Pauchard, Edouard	173
Chapelle	Andrey, Louis	103
Châtillon	Carrard, Jean	144
Cheiry	Torche, Henri	262
Cheyres	Pillonel, Jules	407
Cugy	Grandgirard, Isidore	725
Delley	Delley, Joseph	305
Domdidier	Corminbœuf, André	1018
Dompierre	Pochon, Jules	556
Estavayer	Butty, Henri	1958
Fétigny	Vorlet, Elie	374
Font	Brassy, Ernest	218
Forel	Duc, Emile	179
Franex	Demierre, Xavier	118
Frasses	Mændly, Raymond	112
Les Friques	Guerry, Emile	69
Gletterens	Dubey, Arthur	245
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	159
Léchelles	Progin, Eugène	329
Lully	Banderet, Jules	97
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	401
Ménières	Moret, Eloi	282
Montagny-la-Ville	Joye, Ernest	389
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	759
Montborget	Lambert, Arthur	142
Montbrelloz	Ansermet, Jean	191

Montet	MM. Chaney, Joseph	384
Morens	Vesy, Louis	153
Murist	Rise, Antonin	302
Nuvilly	Broye, Donat	353
Portalba	Collomb, Georges	154
Praratoud	Thierrin, Henri	92
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	134
Rueyres-les-Prés	Brasey, Jean	212
Russy	Pauchard, Philippe	221
St-Aubin	Collaud, Albin	622
Seiry	Pillonel, Constant	176
Sévaz	Losey, Jules	84
Surpierre	Thierrin, Louis	206
Vallon	Bæchler, Albert	207
Vesin	Ansermet, Philippe	262
Villeneuve	Vorlet, André	251
La-Vounaise	Losey, Philibert	151
Vuissens	Fasel, Alphonse	274

District de la Gruyère (Population, 25,279).

Albeuve	MM. Castella, Joseph	557
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	415
Bellegarde	Buchs, Paul	802
Botterens	Gillard, Adolphe	178
Broc	Mossu, Louis	1708
Bulle	Despond,	4035
Cerniat	Charrière, Louis	749
Charmey	Rime, Raymond	1270
Châtel-sur-Montsalvens	Retornaz, Edouard	160
Corbières	Blanc, Gilbert	214
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	177
Echarlens	Gremaud, Tobie	431
Enney	Grandjean, Louis	390
Estavannens	Jacquet, Louis	299
Grandvillard	Borcard, Marc	561
Gruyères	Gremion, Jean	1502
Gumefens	Gauderon, Alphonse	423
Hauteville	Sudan, Léon	476
Lessoc	Fracheboud, Pierre	295
Marsens	Dafflon, Léonard	707
Maules	Michel, Henri	227
Montbovon	Grangier, Félicien	516
Morlon	Gremaud, Constant	359
Neirivue	Pythoud, Nicolas	274
Pâquier (1e)	Morand, Louis	404

LXIX

Pont-en-Ogoz	MM. Bifrare, Pierre	214
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365
Riaz	Pugin, Pierre	728
Roche (la)	Brodard, Olivier	1020
Romanens	Frossard, François	325
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	226
Sales	Pasquier, Jean	461
Sorens	Ropraz, Joseph	806
Tour-de-Trême (la)	Dupasquier, Emile	1225
Vaulruz	Chollet, Placide	743
Villarbeney	Savary, Victor	75
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	101
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	137
Villardvolard	Repond, Joseph	254
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1203
Vuippens	Romanens, Théophile	267

District de la Glâne (Population, 14,930).

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	183
Berlens	Lienard, Pierre	161
Billens	Sugnaux, Victor	308
Bionnens	Vaucher, Louis	71
Blessens	Surchat, Jean	133
Chapelle	Auguet, Pierre	137
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	430
Châtonnaye	Débieux, Joseph	417
Chavannes-les-Forts	Menétrey, Antonin	361
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	259
Ecasseys (les)	Menoud, Olivier	87
Ecublens	Conus, Hilaire	189
Eschiens	Conus, Hilaire	64
Esmonts	Gavillet, Jules	201
Estévenens	Oberson, Marcel	193
Fuyens	Vauthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	234
Glânes (les)	Martin, Adrien	115
Grangettes	Python, Tobie	186
Hennens	Maillard, Jules	169
Joux (la)	Menoud, François	420
Lieffrens	Dougoud, Emile	91
Lussy	Jordan, Victor	288
Macconnens	Morel, Antoine	102
Magne (la)	Menoud, Joseph	60
Massonnens	Gobet, Alphonse	390
Mézières	Lhomme, Félix	426

Middes-Torny-Pittet	MM. Python, Charles	379
Montet	Demierre, Antonin	158
Morlens	Lugrin, Jean	69
Mossel	Monney, François	203
Neirigue (la)	Oberson, Joseph	67
Orsonnens	Chassot, Ant.	442
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	356
Promasens	Jaccoud, Joseph	250
Romont-Arruffens	Comte, Louis	2303
Rue	Prélaz, Joseph	459
Saulgy (le)	Conus, Isidore	68
Siviriez	Simon, Ernest	606
Sommentier	Menoud, Joseph	306
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	350
Ursy	Deschenaux, Joseph	219
Vauderens	Richoz, Hilaire	320
Villageaux	Conus, Hilaire	57
Villaraboud	Mauron, Ernest	321
Villaranon	Giroud, Alfred	104
Villargiroud	Berset, André	222
Villariaz	Gret, Auguste	242
Villarimboud	Curty, Pierre	382
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	234
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	435
Vuarmarens	Conus, Vincent	241
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Antonin	363

District de la Veveyse (Population, 8,863).

Attalens.	MM. Dewarrat, Vincent	1191
Besencens	Vial, Joseph	157
Bossonnens	Cottet, Alphonse	338
Bouloz	Dénervaud, Jean	281
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2708
Crêt (le)	Favre, Alfred	473
Fiaugères (les)	Esseiva, Paul	288
Granges	Vienne, Jean	369
Grattavache	Esseiva, Pierre	210
Pont	Monney, Alphonse	149
Porsel	Perriard, Alfred	372
Progens	Gobet, Pierre	460
Remaufens	Genoud, Alfred	441
Rougève (la)	Maillard, Léon	75
St-Martin	Molleyres, Louis	425
Sensales	Perrin, Léon	926

District du Lac (Population, 15,354).

Agrimoine	MM. Scheurer, Frédéric	145
Barberèche	Ræmy, Paul	531
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	266
Buchillon	Lehmann, Samuel	153
Champagny	Mœri, Samuel	198
Chandossel	Minnoud, Julien	159
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	434
Châtel (Bourg)	Stöckli, Rodolphe	225
Chiètres	Schwab, Rodolphe	1444
Cordast	Burgy, Edouard	370
Cormérod	Perrotet, Jules	204
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Joseph	502
Cormondes-le-Petit		98
Corsalettes	Singy, Alfred	88
Courgevaux	Fontana, Antoine	429
Courlevon	Helfer, Alfred	172
Cournillens	Gendre, Jean	320
Courtaman	Folly, Arsène	196
Courtepin	Meuwly, Ernest	365
Courtion	Progin, Antoine	228
Coussiberlé	Helfer, Alfred	79
Cressier	Muller, Ernest	377
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	292
Guschelmuith-le-Grand	} Burgy, Jean	118
Guschelmuith-le-Petit		100
Greng	Moccand, Frédéric	72
Hauteville	Vogel, Frédéric	126
Jentes	Benninger, Jean	248
Liebistorf	Hayoz, Joseph	353
Lourtens	Mæder, Jacob	202
Meyriez	Moccand, Frédéric	237
Misery	Progin, Ernest	279
Monterschu	Meuwly, Adolphe	100
Montilier	Fasnacht, Samuel	507
Morat	Wegmüller, Walther	2067
Ormev	Meyer, Frédéric	350
Ried	Gutknecht, Jacob	523
Salvagny	Wieland, Peter	385
Villarepos	Folly, Emile	292
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1052
Vully-le-Haut	Guilland, Louis	702
Wallenbuch	Siffert, Jakob	62
Wallenried	Castella, Albert	299

Total de la population du canton : 139,654.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

- MM. Clerc, Cyprien, président.
 Weck, Robert, vice-président.
 Birbaum, Joseph.
 Vacheron, Max.
 Uldry, Nicolas.
 Bourgknecht, Louis.
 Buclin, Léon.
 Weck, Bernard, greffier.
 Droux, Paul, greffier adjoint.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Chatton, Romain, président, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel.
 Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Francey, Alexandre, à Cousset.
 Delatena, président, à Bulle.
 Ems, Emile, président, à Morat.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mercredi.*

- MM. Berset, Maurice, à Fribourg, président.
 Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Merz, Alfred, Fribourg.
 Vonderweid, Aloys, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Piller, Joseph, à Fribourg.
Bondallaz, Paul, licencié en droit.

II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Lauper, Christophe, à Plasselb.
Fasel, Jean, à Böesingen.
Anteino, Jos., à Rohr.
Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Sturny, Joseph, à St-Antoine.
Muller, Joseph, à Schmitten.
Piller, Jean, caissier, à St-Ours.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Delatena, Joseph, président.
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
Grandjean, Anselme, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.
Rime, Auguste, à Charmey.

IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. D^r Ems, Emile, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
Guillod, Louis, à Praz.
Helfer, Edouard, à Châtel.
Seydoux, Fernand, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Gutknecht, Samuel, à Chiètres.
 Biolley, Victor, à Lugnorre.
 Meuwly, Joseph, à Cormondes.
 Auderset, Léon, à Cressier-sur-Morat.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

- MM. Chatton, Romain, à Romont, président.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.
 Bosson Antoine, à Ursy.
 Vaucher André, à Villariaz.
 Grand, Charles, notaire, à Romont.
 Ayer, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Deillon, Ernest, à La-Joux.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

- MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.
 Catillaz, Louis, à Cugy, vice-président.
 Dubey, Auguste, à Gletterens.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Vorlet, Elie, Fétigny.
 Wuilleret, Léon, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Volery, Oswald, à Aumont.
 Rey, Louis, à St-Aubin.
 Miedinger, Théodore, à Estavayer.
 Corminbœuf, André, syndic, à Domdidier.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois,
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
 Savoy, Célestin, à Attalens.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Bonjour, Georges, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
 Cardinaux, Ignace, à Châtel.
 Perroud, Louis, à Prayoud.
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.

Cour d'assises.

1^{er} ressort.

Président. MM. Chatton, Romain, à Romont.
Suppléant. Delatena, Joseph, à Bulle.

2^{me} ressort.

Président. MM. Berset, Maurice, à Fribourg.
Suppléant. Kælin, Joseph, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Spicher, Franz, à Fribourg.
Suppléant. D^r Ems, Emile, à Morat.

Justice de Paix.

Arrondissement de la Sarine.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
1^{er} assesseur. Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
2^e » Ducrest, Joseph, à Rossens.
Suppléants. Perritaz, Casimir, à Villarlod.
 Cottet, François, à Farvagny-le-Petit.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Gobet, Joseph, à Villarlod.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Margueron, Maurice, à Cottens.
1^{er} assesseur. Chatagny, Louis, à Corserey.
2^e » Gobet, François, à Noréaz.
Suppléants. Buchs, Wendelin, à Nierlet.
 Dafflon, Félix, à Neiruz.
Greffier. Chatagny, Isidore, à Onnens.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
<i>2^e »</i>	Bersier, Adrien, à Cormagens.
<i>Suppléants.</i>	Roubaty, Aimé, synd., à Vil-sur-Glâne. Despont, Adrien, député, à Corminbœuf.
<i>Greffier.</i>	Bossy, Louis, à Autafond.
<i>Huissier.</i>	Dafflon, Maurice, à Belfaux. Oberson, Joseph, à Corminbœuf.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin
pour affaires civiles

<i>Juge de paix.</i>	MM. Buman, Henri, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kolly, Louis, »
<i>2^e »</i>	Bonny, César, »
<i>Suppléants.</i>	Schneuwly, Joseph, » Spæth, J.-G., offic. d'ét. civ., à Fribourg.
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg.
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richard, Louis, à Zénauva.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gross, Alphonse, à Arconciel.
<i>2^e »</i>	Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
<i>Suppléants.</i>	Bongard, Félix, à Sâles. Biolley, Udalric, député, au Mouret.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.**1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.**Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Schwarz, Jean, à Chevrilles.
----------------------	---------------------------------

1^{er} assesseur. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 2^e Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
 Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre
 Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
 1^{er} assesseur. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
 2^e » Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Suppléants. Jenny, Jacques, Niedermonten.
 Æbischer, Pierre, Selgiswil, Heitenr.
 Greffier. Meyer, Charles, à Guin.
 Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.
 Schuwey, Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 1^{er} assesseur. Rappo, Jean, à Bœsingen.
 2^e » Boschung, François, à Ueberstorf.
 Suppléants. Perler, Joseph, à Wünnenwyl.
 Roggo, Jean, à Buntels.
 Greffier. Jungo, Joseph, à Galmis.
 Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM.
 1^{er} assesseur. Dematraz, Gratien, à Broc.
 2^e » Morand, Louis, au Pâquier.
 Suppléants. Geinoz, Clément, à Enney.
 Murith, Auguste, à Gruyères.
 Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
 Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. M. Repond, Jules, à Charmey.

1 ^{er} assesseur	MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
2 ^e »	Charrière, Louis, à Cerniat.
Suppléants.	Meyer, Maxime, à Cerniat.
	Chapaley, François, à Charmey.
Greffier.	Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier.	Tornare, Félicien, à Charmey.

3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
1 ^{er} assesseur.	Gremaud, Léon, à Riaz.
2 ^e »	Grandjean, Alexandre, à Morlon.
Suppléants.	Perroud, Jules, à Bulle.
	Dupasquier, Louis, à la Tour-de-Trême.
Greffier.	Andrey, Louis, à Bulle.
Huissiers.	Corboud, Joseph, à Bulle.
	Remy, Placide, à Bulle.
	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.

4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
1 ^{er} assesseur.	Morard, Pierre, à Gumefens.
2 ^e »	Philipona, Firmin, à Vuippens.
Suppléants.	Gremaud, Joseph, à Echarlens.
	Romanens, Emile, à Sorens.
Greffier.	Tinguely, Olivier, à Marsens.
Huissier.	Romanens, François, à Sorens.

5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Brodard, Joseph, à La-Roche.
1 ^{er} assesseur.	Repond, Joseph, à Villarvolard.
2 ^e »	Ruffieux, Célestin, à Corbières.
Suppléants.	Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville.
	Schouwey, Joseph, forest., à Hauteville.
Greffier.	Grandjean, Albin, à La-Roche.
Huissier.	Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaudruz.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	M. Moret, Louis, à Vuadens.
---------------	-----------------------------

<i>1^{er} assesseur.</i>	MM. Seydoux, Louis, à Sâles.
<i>2^e »</i>	Pittet, Alphonse, à Romanens.
<i>Suppléants</i>	Chollet, Placide, à Vaulruz. Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.
<i>Greffier.</i>	Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
<i>Huissier.</i>	Déforel, Louis à Vuadens.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Beaud, Isidore, à Albeuve.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Moura, Henri, à Grandvillard.
<i>2^e »</i>	Fracheboud, Pierre, à Lessoc.
<i>Suppléants:</i>	Geinoz, Félicien, à Neirivue. Grangier, Alphonse, à Montbovon.
<i>Greffier.</i>	Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
<i>Huissier.</i>	Descuves, Arsène, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Audergon, Louis, à Misery.
<i>2^e »</i>	Folly, Adolphe, à Villarepos.
<i>Suppléants.</i>	Werro, Alphonse, à Cormérod. Progin, Antoine, à Courtion.
<i>Greffier.</i>	Berset, Louis, à Cormérod.
<i>Huissier.</i>	Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.

Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mæder, Jacob, à Lourtens.
<i>2^e »</i>	Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Herren, Fritz, à Lourtens. Liniger, Edouard, à Courlevon.
<i>Greffier.</i>	Fehr, Gustave, à Morat.
<i>Huissiers.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat. Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat. Vogt, Gottlieb, à Morat.

*3^e cercle. Chef-lieu: Chiètres*Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres.
<i>2^e »</i>	Etter, Emile, à Ormey.
<i>Suppléants.</i>	Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres. Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.
<i>Greffier.</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

*4^e cercle. Chef-lieu: Praz.*Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gassner, Jules, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2^e »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Greffier.</i>	Biolley, Victor, secr. com., Haut-Vully.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

*5^e cercle. Chef-lieu: Cormondes.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Egger, Germain, à Guschelmuth.
<i>2^e »</i>	Kilchœr, Jean, à Cormondes-le-Petit.
<i>Suppléants.</i>	Weber, Benoît, à Barberêche. Haas, Pierre, à Monterschu.
<i>Greffier.</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes.
<i>Huissier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.

Arrondissement de la Broye.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Dompierre.*Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bächler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domdidier.
<i>Suppléants.</i>	Collomb, Georges, à Portalban. Joye, Pierre, à Mannens.
<i>Greffier.</i>	Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Curty, Louis, à Cousset. Cagnard, Lucien, à Vallon.

2^m cercle. Chef-lieu: Estavayer.

Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Renevey, Alphonse, à Estavayer.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2^e »</i>	Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Jemmely, Henri, à Estavayer.
	Chassot, Victor, à Bussy.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, »
	Marmy, Emile »

3^m cercle. Chef-lieu: Cugy.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Moret, Eloi, à Ménières.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2^e »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Aumont.
	Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

4^m cercle. Chef-lieu: Surpierre.

Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>2^m »</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Suppléants.</i>	Thierrin, Louis, à Surpierre.
	Crausaz, François, à Villeneuve.
<i>Greffier.</i>	Dessarzin, Xavier, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Catillaz, Eugène, à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2^e »</i>	Berset, André, Villargiroud
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy.
	Gillon, Henri, Chattonnaye.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissier.</i>	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

2^me cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi matin ; de la justice de paix ; le 1^{er} et le 3^e samedi après midi pour affaires civiles ; 2^e et 4^e samedi matin p^r affaires pupillaires.

Juge de paix. MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
1^{er} assesseur. Menoud, Félicien, à La-Joux.
2^e » Delabays, Bernardin, Châtelard.
Suppléants. Schmutz, Jules, à Romont.
 Menoud, Jos., caissier, à Vuist.-d.-Rom.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissiers. Sugnaux, François, à Billens.
 Ayer, Paul, à Romont.

3^me cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
1^{er} assesseur. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
2^e » Perriard, Pierre, à Blessens.
Suppléants. Perriard, Charles, à Rue.
 Gavillet, Jules, à Esmonts.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissier. Conus, Louis, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Grand, Jean, à Semsales.
1^{er} assesseur. Molleyre, Joseph, à St-Martin.
2^e » Currat, Alexandre, au Crêt.
Suppléants. Dévaud, Nicolas, à Porsel.
 Suard, Amédée, à Progens.
Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
Huissier. Robin, Emile, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

Juge de paix. M. Savoy, Amédée, à Chatel-St-Denis.

1^{er} assesseur.	MM. Villard, Célestin, à Châtel.
2^e »	Vauthey, Denis, à Remaufens.
Suppléants.	Monnard, Raymond, à Attalens. Cottet, Charles, à Bossonnens.
Greffier.	Perroud, Victor, à Châtel.
Huissiers.	Chaperon, Auguste, à Châtel. Millasson, Oscar, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 12 mars 1911

- MM. Weck, Ernest, syndic-président.
Brulhart, Jean, vice-président.
• Weck, Romain.
Menoud, Paul.
Nouveau, Victor.
Chassot, Auguste.
Friedinger, Edouard.
Folly, Fritz.
Bettin, Henri.

Secrétariat communal

- MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.
Hartmann, Edmond, secrétaire adjoint.
Fornerod, Paul, huissier communal.

Bureau de recensement

- MM. Arnoux, Constant, préposé.
Schœnenweid, Jules, adjoint.

Commission des finances

- MM. Weck, Romain, président.
Weck, Ernest.
Friedinger, Edouard.

Employés

- Reyff, Bertrand, chef de service.
Hartmann, Ludovic, caissier.
Bæchler, Jean, secrétaire de l'impôt.
Schacher, Jean, comptable.
Piller, Henri, expéditionnaire.

Inspecteur des forêts communales

- M. Gendre, Pierre.

Commission des écoles

- MM. Bettin, Henri, président.
 Schorderet, Auguste, vice-président.
 Fragnière, Etienne, »
 Girard, Raymond, professeur.
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.
 Conus, Jules, Rd chanoine-curé.
 Delaspre, Louis, imprimeur.
 Favre, Antonin, docteur médecin.
 Lampert, Ulrich, D^r professeur.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé de ville.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Dévaud, Eugène, D^r professeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Hug, Albert, directeur.

Médecin scolaire

D^r Charles Favre, médecin.

Inspecteurs scolaires.

Barbey, Firmin.
 Moser, Othmar.

Employé

Brasey, Louis, secrétaire.

Commission d'hygiène scolaire.

Bettin, Henri, président.
 Menoud, Paul, vice-président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Barbey, Firmin, inspecteur.
 Moser, Othmar, »
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police

MM. Menoud, Paul, directeur.
 Weck, Romain, suppléant.

Employés

Chassot, Charles, commissaire.
 Huber, Henri, secrétaire.
 Bochud, Alexis, sergent-planton.

Sergents de ville.

- MM. Repond, Laurent.
Schaller, Félix.
Bossy, François.
Jungo, Louis,

Publicateur.

Bochud, Alexis.

Affichage.

Société générale d'affichage, Genève,
agence Haassenstein et Vogler, rue du Tir, 6.

Hallier

.

Commissionnaires

- MM. Chappuis, Pierre.
Wæber, Louis.
Henseler, François.
Zurkinden, Pierre.

Contrôle des assurances mobilières

- MM. Friedinger, Edouard, préposé.
Nouveau, Victor, suppléant.

Commission de santé

- MM. Menoud, Paul, président.
Weck, Paul, docteur-médecin.
Buman, Edouard, docteur-médecin.

Physiciens de ville

- MM. Weck, Paul, docteur-médecin.

.

Sages-femmes pensionnées

- M^{mes} Vonlanthen, née Page.
Jendly, Marie.
Trezzini, Mathilde.

Direction des cimetières

- MM. Menoud, Paul, directeur.
Brulhart, Jean, suppléant.

Surveillants des cimetières

- MM. Mivelaz, François, Gambach.
. St-Léonard.

Commission de l'Édilité et du feu

- MN. Brulhart, Jean, président.
 Menoud, Paul.
 Bettin, Henri.

Employés

- Cardinaux, Ferdinand, arch., directeur des trav.
 Robert, Louis, chef de la voirie.
 Sutorius, Joseph, secrétaire.

Tutelles et curatelles

- MM. Folly, Fritz, préposé.
 Friedinger, Edouard, suppléant.

Commission de l'impôt

- MM. Friedinger, Edouard, président.
 Reynold, Alphonse.
 Schubel, Otto.
 Chollet, Ignace.
 Glasson, Alphonse.
 Kolly, Pierre.
 Delpech, Ignace.

.

Employés

- MM. Bæchler, Jean, secrétaire.
 Piller, Henri, expéditionnaire.

Commission du gaz

- MM. Folly, Fritz, président.
 Brulhart, Jean, vice-président.
 Weck, Romain, conseiller communal.
 Crausaz, Simon, ing.-géomètre.
 Kern, Jules, ingénieur.
 Musy, Maurice, professeur.
 Ræmy, Joseph, professeur.
 Lapp, Guillaume, pharmacien.

.

Employés

- Schaller, Joseph, directeur.
 Burgisser, Pierre, comptable.
 Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Chassot, Auguste, président.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Kaiser, Adolphe, comptable.
 Challamel, Victor, comptable.
 Weck, Hippolyte, banquier.
 Thalmann, Barthélemy, entrepreneur.
 Boccard, Alphonse, à Villars.
 Desbiolles, Aloys, comptable.
 Wassmer, Edouard, négociant.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire. caissier.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Christinaz, Alphonse, commandant.
 Thurler, Eugène, capitaine-adjutant.
 quartier-maître.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comte, Louis, capitaine-médecin.
 Marro, Alfred, ingénieur-électricien.
 Dubey, Arthur, 1^o compagnie.
 Wenger, Jean, 2^o compagnie.
 Goetschmann, François, 3^o compagnie.
 Schneuwly, Henri, 4^o compagnie.
 Schærly, Georges, 5^o compagnie.
 Claraz, Fernand, lieut. compagnie de sauvetage.
 Zurkinden, Pierre, comm. du corps de sûreté.
 Winkler, Jules, lieut. »
 Lehmann, Jean, ingénieur, adjudant.

Commission générale des secours

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Chassot, Auguste, »
 Weck, Philippe, rentier.
 Galley, Arthur, imprimeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Reynold, Alphonse, rentier.
 Pilloud, Emile, négociant.

Employés

- MM. Gottrau, Georges, receveur.
Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
Boccard, Henri, administrateur.
Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Direction de la Régie.

- MM. Weck, Romain, directeur.
Chassot, Auguste, suppléant.

Employés

- Gendre Pierre, inspecteur des forêts.
Reyff, Bertrand, receveur.
Delpech, Ignace, commis.
Kessler, Jules, commis.
Fornierod, Paul, secrétaire.
Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Ræmy, Charles, aumônier.
Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
Weck, Paul, docteur-médecin.
Buman, Edouard, docteur-médecin.
Ræmy, Auguste, économiste.
Boccard, Henri, administr. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM. Nouveau, Victor, président.
Chassot, Auguste, suppléant.
Bornet, Jean, Rd chanoine, curé de ville.
Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.
Nidegger, Jean, ancien négociant.
Schneuwly, Joseph, négociant.
Burgisser, Pierre.
Winckler, Jules, entrepreneur.
Perrier, Henri, docteur-médecin.

Employés

- Gendre, Ernest, économiste.
Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Folly, Fritz, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Fragnière, Etienne, imprimeur.
 Buman, Edouard, docteur médecin.
 Gendre, Francis, receveur.
 Boccard, Henri, administrateur de l'Hôpital.
 Daguet, Léon, directeur.

Employés

- Hug, Albert, directeur.
 Schneuwly, Henri, caissier.
 Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Fragnière, Joseph, supér. du Séminaire, v.-présid.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Bourgnécht, Louis, juge cantonal.
 Gottrau, Ernest, notaire.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt
 Schorderet, Auguste.

Employé

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

Commission du Technicum.

- MM. Weck, Romain, conseiller communal, délégué.
 Nouveau, Victor, " " "

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.*Comité.*

- MM. Buman, Henri, président.
 Bise, Emile, premier, vice-président.
 Reichlen, François, second vice-président.
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.
 Weck, Henri, trésorier.
 Poffet, Joseph, secrétaire.

Commission des livres.

- MM. Diesbach, Max ; Reichlen, François ; Schorderet,
 Auguste ; Fragnière, Etienne.

ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC**BANQUE CANTONALE****Conseil de surveillance**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet, président.
 Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat, vice-président.
 Torche, Fernand, conseiller d'Etat.
 Schmidlin, directeur, à Fribourg.
 Mayer, Paul, négociant.

Conseil d'administration

- MM. Figi, Jean, directeur, président.
 Gottrau, Philippe.
 Vicarino, Eugène, négociant.
 Wuilleret, Charles, préfet.

Censeurs.

- MM. Biadi, Joseph, rentier.
 Comte, Ignace, négociant.

Personnel.

- MM. Figi, Jean, directeur.
 Macherel, Ernest, caissier.
 Æpli, Otto, chef comptable.
 Duc, Léon, caissier des titres.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Paul, à Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Mesity, Hans, à Morat.
 Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.
 Schwab, Gottlieb, à Chiètres.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE**Conseil de surveillance.**

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Musy, Jean, cons. d'Etat, directeur des Finances.
 Diesbach, Max, colonel, cons. nat., vice-président.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Kæser, Arnold, négociant.
 Biadi, Joseph, censeur.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Hertling, Léon, architecte.
 Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat.
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.

- MM. Liechti, Hermann, conseiller national. à Morat.
 Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Barras, Auguste, député, à Bulle.
 Nouveau, Victor, conseiller communal, à Fribourg.

Direction.

- MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Kolly, Pierre, administrateur suppléant.
 Blancpain, Paul » »

Employés.

- Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^d »
 Sauser, Antonin, correspondant.
 Fässler, Joseph, 1^{er} expéditionnaire.
 Blanc, Henry, 2^e »
 Sterroz, Léon, 3^e »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

- MM. Schnyder ; Bullet, sous-directeur hypothécaire ;
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur commercial ;
 Philipona, Joseph, secrétaire.

Commission de Banque.

- MM. Genoud, Oscar, président ; Gendre, Francis ; Weisenbach, Auguste ; Schnyder, directeur ; Bullet, Albert, sous-directeur ; Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur ; Philipona, J. secrétaire. Le Président du Conseil assiste aux séances avec voix consultative.

Conseil d'administration.

- MM. Musy, directeur des Finances du canton, président.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg, vice-président.
 Buclin, Léon, juge cantonal.
 Boschung, Franz, député, à Ueberstorf.
 Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.
 Dinichert, Constant, fils, à Montilier.
 Dagnet, Léon, directeur, à Fribourg.
 Progin, Eugène, député, à Léchelles.
 Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Genoud, Oscar, syndic, à Châtel.
 Philipona, J., secrétaire.

Censeurs.

- MM. Buchs, Victor, à Ste-Appoline.
 Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz.
 Reyff, Bertrand, suppl.

Contrôleur des opérations de la Banque

M. Philipona, Joseph, à Fribourg.

Fondés de pouvoirs

- MM. Bullet, Albert, sous-directeur.
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur.
 Philipona, J., contrôleur.
 Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.
 Birbaum, Joseph, 1^{er} caissier des espèces.
 Audergon, Jules, caissier des titres.

Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.
 F. Donzallaz, à Romont.
 H. Derron, à Morat.
 J. Philipona, à Châtel.
 A. Francey, à Cousset.
 Zbinden, David, à Tavel.
 A. Francey, Estavayer-le-Lac.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Spæth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Corpataux, Alexis, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schretter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biotley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rosseus. — Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chatagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarlod.

SINGINE. Eby, Jean, à Tavel. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bösingen. — Træler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Egger, Jean, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevrières. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

LXXXXIII

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. -- Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villos, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet Simon, à Pont-la-Ville. — Grandjean, Albin, à La-Roche. — Passaplan, Aloys, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, Pierer, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — à Estavannens. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Facheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Mesey, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Courtaman. — Hayoz, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Ansermet, Jean, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuully. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Carrard, Isidore, à Châtillon. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Progin, Léon, à Léchelles. — Ducry, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domsdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry.

GLANE. à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore, à Lussy. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Pierre, à Villarsviriaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangeettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Demierre, François, à Billens. — Conus, Théodore, à Siviriez. — Bosson-Ant., à Ursy. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Pro-masens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauteur, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Grandjean, Ernest, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES SUISSE

Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes:
Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.
Hors du rayon » 10 » » 20 »
- b) Cartes postales simples 05 cent.
Cartes postales doubles 10 »
- c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 03 cent. } Affranchissement
de 50 à 250 grammes 05 » } partiel
de 250 à 500 » 10 » } obligatoire.
- d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.
de 250 à 500 grammes 10 »

Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes:

Jusqu'à fr. 20	fr. —>20	de fr. 400 à 500	fr. —>70
de fr. 20 à 50	» —>25	» 500 à 600	» —>80
> 50 à 100	» —>30	» 600 à 700	» —>90
> 100 à 200	» —>40	» 700 à 800	1»—
> 200 à 300	» —>50	» 800 à 900	1»10
> 300 à 400	» —>60	» 900 à 1000	1»10

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Affranchissement: comme pour les lettres recommandées:

Rayon local (10 kil.) 15 cent. Hors rayon 20 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —>20	}	Non affranchis 10 cent. en plus.
de 500 à 2500 »	» —>30		
de 2500 à 5 kilogr. »	» —>50		
de 5 à 10 »	» —>80		
de 10 à 15 »	» 1»20		

La taxe pour les articles excédant 15 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, jusqu'à 300 fr. de valeur, une surtaxe de 5 cent.; de 300 fr. à 1000 fr., 10 cent.; et au-delà, pour chaque 1000 fr. en sus, 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants: jusqu'à 10 fr. de remboursement, 10 cent.; de 10 à 20 fr. 20 cent.; de 20 à 30 fr., 30 cent.; de 30 à 40 fr., 40 cent.; de 40 à 50 fr., 50 cent.; de 50 à 100 fr., 60 cent.; au-delà, chaque 100 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

Taxes : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25=25 cent.

b) Pour les autres pays : Par f. . 50=25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour : *

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Crète, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée. *

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie: maximum 10000 francs; pour Ceylan (maximum fr. 3000); pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000); l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Russie, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger. *

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée, la Lybie et les bureaux de poste italiens à l'étranger Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (1,5 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent., puis 5 cent par 100 fr., les prélèvements au guichet jusqu'à 100 fr. 5 cent., de 100 à 1000 fr. 10 cent., puis par 1000 fr. de plus 5 cent. en sus (10 cent. en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

* Pendant l'état de guerre, s'informer auprès des offices de poste.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la Poste principale et la succursale du Bourg sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir; et, en hiver (soit du 1^{er} octobre au 31 mars), de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Les bureaux de Pérolles, de Bourguillon, de Beauregard et de la Neuveville sont fermés de midi à 2 heures et le soir dès 7 heures. Les samedis et veilles de fêtes principales, tous les bureaux sont fermés à 7 heures du soir.

Le dimanche, l'Ascension, la Fête-Dieu, le bureau principal :

De 10 à 11 heures.

Les offices au Bourg, à Pérolles, à Beauregard, à la Neuveville et à Bourguillon restent fermés.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 cts., au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg. 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 30 cent. par envoi, on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le bureau principal du Télégraphe est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la succursale, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux ferment à 7 heures de soir.

Saison d'été 1^{er} avril-15 octobre; hiver: 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1^{er} octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

BANQUE de L'ÉTAT de FRIBOURG

AGENCES :

Bulle, Châtel-Saint-Denis, Romont, Cousset,
Estavayer, Morat et Tavel

Capital versé 30 millions

GARANTIE DE L'ÉTAT

(Agence de la Banque Nationale Suisse)

Crédits sur hypothèque, nantissement, et sur gage du bétail, etc.,

Païement et Emission de chèques, de Mandats et de lettres
de Crédit,

Change de monnaies étrangères,

Ordres de bourse et valeurs de placements,

Gérance de fortunes et Renseignements,

Encaissement de coupons et de titres remboursables,

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages,

Souscription aux émissions,

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes) construits par
la maison Fichet de Paris, à partir de 3 fr. par trimestre et de
7 fr. par an.

Comptes courants créanciers, de 3 $\frac{1}{2}$ —4 $\frac{0}{10}$

Obligations de 3 à 5 ans au porteur ou nominatives, au
taux de 4 $\frac{3}{4}$ $\frac{0}{10}$ avec coupons payables auprès de toutes les
Agences de la Banque de l'Etat et auprès de toutes les Banques
cantonales suisses.

La Banque de l'Etat de Fribourg

à Fribourg et dans ses Agences de Bulle, Châtel-St-Denis, Romont, Cousset, Estavayer-le-Lac, Morat et Tavel, continue à recevoir



**les Dépôts
en carnet
d'épargne**

avec ou sans

tirelire,

au gré des déposants,
à partir de

1 franc

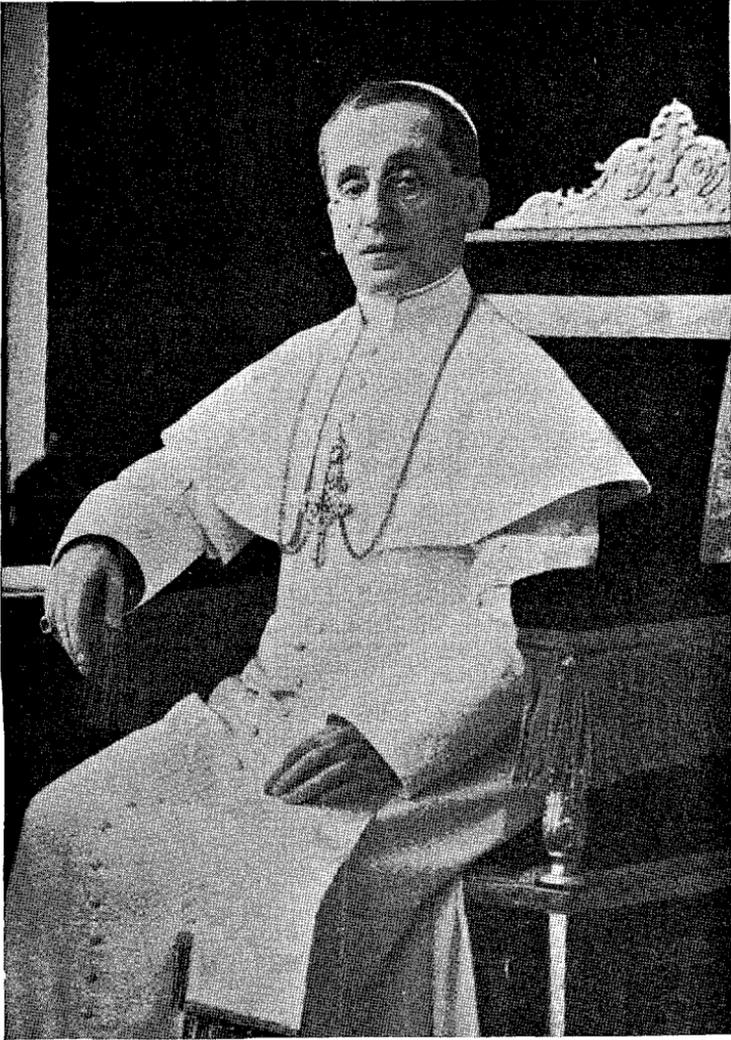
au taux de 4 $\frac{1}{4}$ ‰

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Garantie absolue de l'Etat

Les versements peuvent se faire **sans frais** sur son compte de chèques postaux N° 49 II. a dans tous les bureaux de poste.

Demandez le bulletin spécial.



Sa Sainteté le Pape Benoît XV

LES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES

1915-1916

Par la mobilisation générale de l'armée suisse au commencement d'août 1914, ensuite de la déclaration de guerre, une telle perturbation se produisit partout, qui eut son contre-coup jusque dans notre modeste sphère d'action. La moitié du personnel de nos ateliers se vit appelée à la frontière et, dans les premiers mois surtout, les affaires subirent un ralentissement considérable. Dans ces conditions, vu la pénurie de la main-d'œuvre, vu l'écoulement problématique d'une publication du genre de nos vieilles *Etrennes* auprès d'un public assoiffé des palpitantes nouvelles de la guerre mondiale, nous nous sommes vus contraints, malgré nous, à faire relâche pour l'année de malheur fin 1914—1915. Il y a donc interruption d'une année dans la série qui va de 1865 à 1916. C'est l'année 1915.

Riche en événements de tout genre, le passage de l'an 1914 à 1915 appartient dès maintenant à l'histoire de l'Europe. Signalons d'abord, pour ce qui nous concerne, l'ouverture de la grande exposition nationale suisse à Berne, remarquable par ses dimensions inusitées, l'affluence de ses visiteurs (plus de trois millions), les remarquables progrès de notre industrie, le succès enfin qui a couronné cette grande entreprise, malgré la guerre qui est intervenue.

Nous avons eu à Genève les fêtes splendides de la célébration du centenaire de l'entrée de Genève

dans la Confédération. A cette occasion, une réception chaleureuse a été réservée au contingent fribourgeois, représenté par une compagnie de superbes grenadiers, commandés par M. le major Vicarino de notre ville. Les dits grenadiers portaient l'uniforme bleu, pareil à celui que portaient, le 1^{er} juin 1814, les deux compagnies fribourgeoises envoyées à Genève par la commission militaire fédérale siégeant à Zurich, à l'occasion de l'entrée définitive de Genève dans la Confédération suisse.

Vers le même temps, Fribourg se préparait à accueillir dans « ses murs », la société fédérale des sous-officiers, pour sa fête trisannuelle. Déjà tout était prêt pour les recevoir. Une charmante cantine s'érigéait sur les Grand'Places, bien approvisionnée en vivres et liquides ; un programme complet et détaillé de toutes les festivités qui devaient réjouir nos sous-officiers était élaboré avec le plus grand soin. Tout était prêt. Mais ce qui était prêt aussi, c'est l'ordre de mobilisation générale de l'armée suisse, ensuite de la guerre qui venait d'être déclarée sur toute la ligne. Il ne restait qu'à plier bagage incontinent, c'est ce que firent, avec une patriotique abnégation, tous les membres des divers comités qui avaient consacré tout leur temps disponible à ces laborieux préparatifs. La fête fut donc contremandée et renvoyée indéfiniment.

Dans le même mois, c'est-à-dire le 20 août 1914, le monde catholique avait la douloureuse surprise d'apprendre la mort du pape, Sa Sainteté Pie X. Il a été tué par la guerre, croit-on, beaucoup plus que par le mal physique dont il souffrait. Il n'y a pas de doute que la perspective des hétacombes de vies

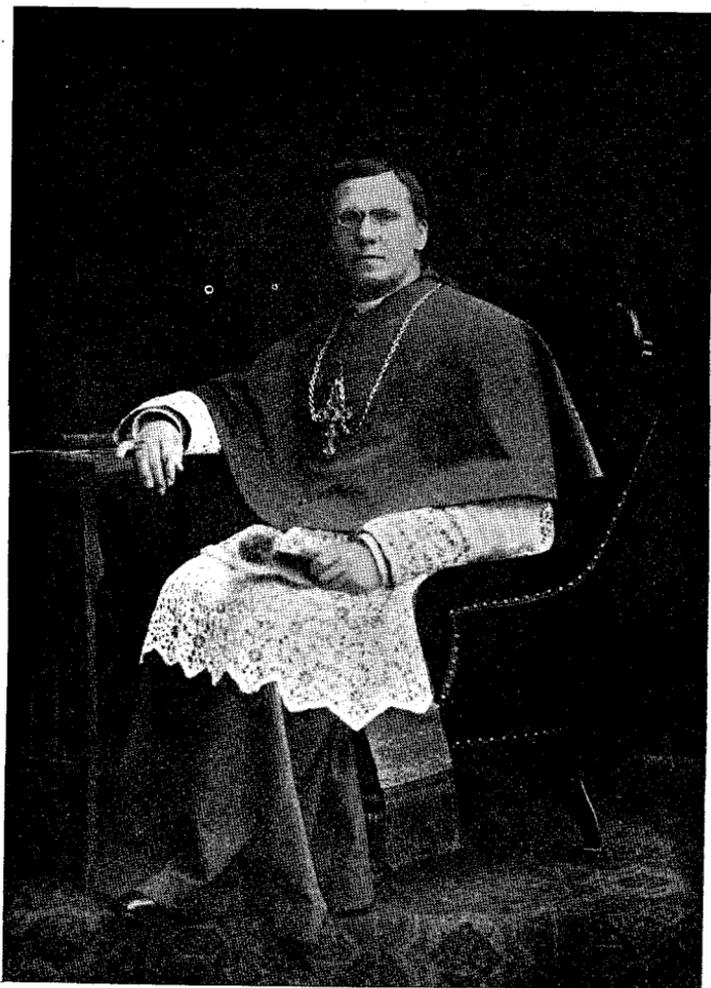
humaines, qui allaient se produire, n'ait aggravé la maladie au point d'amener rapidement le dénouement fatal. Les dernières paroles prononcées par l'auguste vieillard sur son lit de mort témoignent de la constante obsession qui agitait son esprit. « J'ai voulu empêcher la guerre, mais je n'ai pas pu, il ne me reste que le chagrin ». Parti d'une humble origine, Pie X fut un pape remarquable. Par son seul mérite et ses éminentes qualités, il était arrivé au cardinalat et au poste en vue de patriarche de Venise. C'est de là que, appelé au conclave pour nommer un successeur à Léon XIII, le suffrage de la majorité des cardinaux se porta sur son Eminence, le cardinal Sarto. Durant son pontificat, d'importantes réformes furent accomplies. Le fracas des batailles vint amortir le douloureux retentissement que sa mort n'aurait pas manqué de provoquer dans le monde catholique.

Le 31 août, au soir, le Sacré-Collège se réunissait déjà en conclave au palais du Vatican, pour nommer un successeur à Pie X et c'est le 3 septembre que le nom du cardinal della Chiesa, archevêque de Bologne, sortit de l'urne et fut proclamé pape sous le nom qu'il avait choisi de Benoît XV.

Le nouveau pape est né à Gênes, il y passa une partie de son enfance, dans une villa que la famille possède à Pegli, non loin de Gênes. Ses études claustrées, il fit ses études de droit à l'université de Gênes, à vingt ans il obtenait le doctorat. Il fit ensuite ses études de théologie dans un collège de Rome. Après avoir obtenu son doctorat en théologie, il fut ordonné prêtre, puis il entra à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques, cette pépinière des futurs diplomates du St-Siège. Quatre ans après, il

entra dans les bureaux du Vatican, comme attaché à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, dont le président n'était autre que le célèbre cardinal Rampolla. Ce dernier ne tarda pas à remarquer les aptitudes du jeune patricien génois, il en fit son auxiliaire et l'emmena avec lui, en qualité de secrétaire de la nonciature, lorsqu'il fut envoyé comme nonce apostolique à Madrid. En 1886, Monseigneur Rampolla fut élevé à la dignité cardinalice, pour devenir plus tard secrétaire d'Etat de Léon XIII, Mgr della Chiesa suivit la fortune de son illustre protecteur, il gravit rapidement tous les degrés de la hiérarchie jusqu'à celui de substitut du Secrétaire d'Etat. Les vingt ans qu'il passa dans ce milieu d'élite furent pour lui, sans qu'il en eut le soupçon, une préparation sans pareille à la suprême magistrature qu'il revêt aujourd'hui pour le plus grand bien de la Catholicité.

Et maintenant, malgré la guerre qui sévit sans trêve sur un front qui s'étend depuis les frontières de notre pays jusqu'à la mer du Nord ; entre l'Autriche et l'Italie dans le Trentin ; aux Dardanelles entre les Français et Anglais d'une part, contre les Turcs et les Allemands d'autre part ; entre les Austro-Allemands et les Russes sur le front oriental dans des proportions gigantesques ; dans le Caucase ; dans les colonies africaines ; malgré, disons-nous, ce bouleversement universel, notre pays a pu, jusqu'ici, continuer en sécurité sa mission pacifique, les conditions économiques sont même redevenues à peu près normales et nous voici en mesure de continuer notre travail interrompu. L. F.



Monseigneur Bovet, évêque de Lausanne et Genève

MONSEIGNEUR BOVET
ÉVÊQUE DU DIOCÈSE DE LAUSANNE
ET GENÈVE

Dans les Etrennes de 1913, nous relations les émouvantes et somptueuses cérémonies du Sacre de Mgr André Bovet. Tout permettait alors d'espérer une longue carrière du nouvel élu qui, à 46 ans, inaugurait sous les plus heureux auspices l'administration de notre important diocèse. Et en effet les trois années qui viennent de s'écouler ont déjà permis à Mgr Bovet de mener à bien d'utiles réformes, d'importants travaux dans tous les domaines, de nombreuses visites pastorales et c'est dans l'une de ses dernières, à la suite d'un refroidissement, qu'il fut atteint de la pneumonie, à laquelle il devait succomber.

Mgr Bovet, né le 25 novembre 1865 à Autigny, appartenait à une nombreuse famille d'agriculteurs. A la sortie de l'école primaire de son village, il fit ses études classiques au Collège St Michel, à Fribourg. Il fit ensuite ses études théologiques, d'abord pendant une année à l'université d'Innsbruck, puis au grand Séminaire de Fribourg, et les deux dernières à la Faculté de théologie de notre université, qu'il termina par l'obtention du doctorat à la suite de la publication d'une thèse très remarquée. Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1891.

En 1894 il fut envoyé à Neuchâtel, où il remplit, pendant quelques mois, les fonctions de vicaire de la paroisse comme collaborateur du vénérable doyen Berset. Le 28 août de la même année, il fut rappelé à

Fribourg et nommé professeur au Collège St-Michel. L'année suivante il était professeur de droit canon au Grand Séminaire en même temps qu'économiste de l'établissement. De 1898 à 1909, il fut capitaine aumônier du 42^{me} régiment (forts de Saint-Maurice). C'est en ces termes que le *Journal de Genève* apprécie son action au sein de nos milices : « Chaud patriote et orateur éloquent, il avait prononcé pendant cette période des allocutions qui sont restées mémorables dans l'esprit de ses auditeurs et les officiers non catholiques tenaient souvent à les entendre, tant elles vibraient des vrais sentiments du chrétien et du patriote. »

Son élévation au siège épiscopal ne surprit personne ; elle fut particulièrement bien accueillie par tout le clergé du diocèse et son action toute de tact, de prudence et de fermeté put dès lors s'exercer avec le maximum d'effet utile. Il commença par s'assurer le concours de collaborateurs dévoués et aptes à le seconder dans les personnes de M. l'abbé Colliard, docteur en droit, comme vicaire général, et de M. l'abbé Ems, curé de Cormondes, comme chancelier, connaissant les deux langues française et allemande parlées dans le diocèse. Son premier soin fut de mettre à l'étude la refonte du catéchisme diocésain dont la forme un peu vieillie ne répond plus tout à fait aux exigences actuelles. Il s'employa activement à améliorer la situation matérielle du clergé de quelques paroisses. Il travailla surtout au recrutement des vocations sacerdotales, à la diffusion de la doctrine chrétienne par la prédication. D'entente avec les autorités politiques, il s'intéressait à tout ce qui se faisait pour le bien matériel des populations. Mais

c'est dans les œuvres sociales surtout qu'il se dépensa sans compter, et c'est à bon droit que l'organe des travailleurs, le journal *l'Action Sociale*, par la plume de son infatigable rédacteur, M. l'abbé Pilloud, lui consacre les lignes émues que voici :

« Il était vraiment pour nous, travailleurs, le Père
« et pour notre action la lumière ; tout en lui incar-
« nait le vrai labeur social, et s'il gémissait sur les
« misères et compatissait à la souffrance, il était
« l'évêque au sens plein du mot, celui qui veille ; il
« veillait à ce que partout dans son diocèse, dans
« son administration, dans le monde qui peine, règne la
« Justice et le Droit, base de tout ordre social, et de
« toute prospérité durable. »

Et plus loin, un autre collaborateur de *l'Action Sociale* établit ce que l'évêque défunt a fait :

« Je résume d'un mot : nous lui devons *tout*, et notre
« existence et notre organisation, et notre organe,
« et la sympathie qui nous entoure et les progrès
« réalisés. Et ceux qu'il avait chargés de veiller sur
« l'œuvre, ceux qu'il accueillait avec une si exquise
« bonté, avec un sourire d'espérance parce qu'ils lui
« rappelaient la cause chère, ceux-là diront que notre
« cause fut sa cause, que nos espérances furent les
« siennes : il est parti avant l'heure, mais sa mémoire
« et ses espoirs nous la rendront plus chère encore. »

Ces vaillants pionniers de *l'Action Sociale* n'exagèrent point et Sa Grandeur en a donné encore une confirmation effective en attribuant, dans son testament, une somme de 500 fr. au journal *l'Action Sociale*, l'organe très méritant de l'Union romande des travailleurs.

Peu après le commencement de la guerre qui ensan-

glante l'Europe, Mgr Bovet se voua à toutes les œuvres entreprises en vue de soulager les calamités présentes. Il s'occupa entr'autres, à la demande de M. le conseiller fédéral Hoffmann, d'organiser la Mission catholique destinée à fournir aux prisonniers français en Allemagne des secours de toute sorte. Il désigna dans ce but M. l'abbé Devaud qui, depuis des mois, visite les camps de prisonniers en Allemagne et d'entente avec l'archevêque de Paderborn et en communication constante avec les bureaux de la Mission installés à Fribourg ont déjà fourni des renseignements précis sur un grand nombre de disparus et ont pu ainsi donner aux familles des renseignements certains sur des parents dont elles étaient sans nouvelles depuis longtemps. Très longue est la liste des malheureux ainsi retrouvés, dont beaucoup hélas sont morts, mais dont plusieurs sont vivants et bénissent les charitables Samaritains qui leur ont fait retrouver leurs familles.

Cette œuvre, belle entre toutes, absorba en ces derniers mois une bonne partie du temps que lui laissait libre l'administration du diocèse et portera le nom de notre regretté évêque au-delà de notre frontière. Il aura ainsi contribué pour une large part à faire bénir le nom de la Suisse par des milliers de prisonniers.

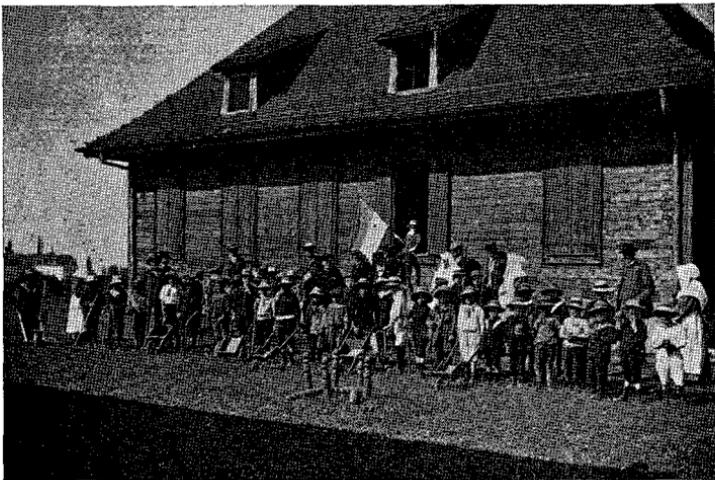
Cette œuvre charitable répondait complètement à sa nature et il n'aurait pas désiré une plus douce fin de vie que celle qui lui a permis de soulager beaucoup de misères.

L. F.

LES COLONIES DE VACANCES DE LA VILLE DE FRIBOURG

Il paraîtra peut-être surperflu de parler d'une œuvre sociale et philanthropique à l'heure où, tout autour de nous, la fleur de la jeunesse tombe, frappée par les balles et les obus.

Mais s'il s'agit de nos compatriotes, nous pouvons dire que tel ne sera point le sort de la nouvelle génération, car la neutralité de la Suisse lui permet de compter sur l'avenir. Voilà pourquoi nous osons aborder ce sujet dans les pages hospitalières des *Etrennes Fribourgeoises*, en vue de rappeler l'œuvre des colonies de vacances de notre ville à la générosité du public. Nous ne saurons jamais assez redire tous les bienfaits répandus et toutes les misères soulagées par cette institution.

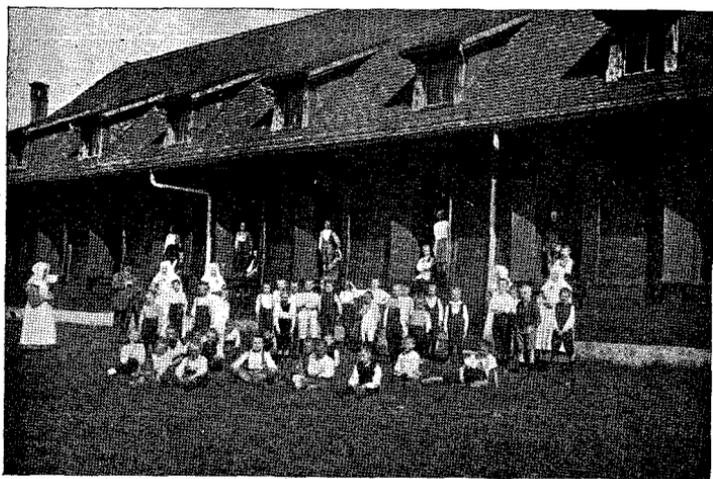


Colonie de Sonnewyl — Visite de la Commission des écoles

Plus d'une fois, la Commission des écoles lui accorda une particulière attention. Enfin, dans sa séance du 15 avril 1906, elle en confia l'étude à une sous-commission. Le 9 juillet de la même année, M. le Dr Schorderet, notre sympathique et dévoué vice-président, présenta des propositions fermes. La Commission des écoles adopta les conclusions du rapporteur et les transmit à l'autorité supérieure. Le Conseil communal, ayant approuvé les idées émises, procura bientôt mobilier et lingerie. Dès ce moment, un crédit annuel de 5000 frs. fut alloué pour la pension des élèves. Voilà donc instituées nos colonies de vacances.

Que le Conseil communal et les membres de la Commission des écoles reçoivent ici un hommage de reconnaissance pour la précieuse collaboration apportée à l'œuvre qui nous est chère,

Les débuts de nos colonies furent, comme partout,

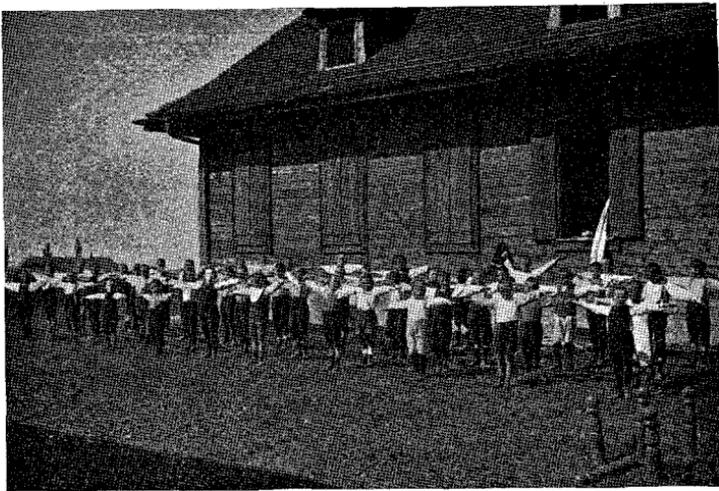


Colonie ne Sonnewyl — Au repos

un peu hésitants. Mais, chaque année fut marquée par une amélioration quelconque. La statistique qui va suivre donnera au lecteur une idée des progrès réalisés et sera pour lui plus éloquente que toute autre explication.

Cette statistique démontre que les colonies de vacances exercent sur le corps de l'enfant une action vraiment bienfaisante. Les résultats de ce séjour se traduisent non seulement par un accroissement de poids, mais encore par un développement de la taille et du périmètre thoracique, ainsi que par une augmentation du nombre des globules sanguins. Cette amélioration n'est point momentanée, elle se prolonge et continue de s'accroître, alors que l'enfant est rentré dans sa famille.

Les résultats sont de plus en plus réjouissants ; cela tient à ce que la durée du séjour a été prolongée de 8 jours. Il est prouvé que, durant les 15 premiers



Colonie de Sonnewyl — La gymnastique

Tableau comparatif sur les différents résultats obtenus dans les pesées.

ÉTABLISSEMENTS	Année	Durée du séjour	Nombre d'enfants	Diminution de poids chez	Sans augmentation chez	Augmentation de $\frac{1}{2}$ à 1 kg.	de							Moyenne
							1 à 2	2 à 3	3 à 4	4 à 7	de 1 à 2	de 2 à 3	de 3 à 4	
SONNENWYL (garçons)	1909	21 j.	79	—	2	41	31	4	1	—	—	—	—	1,284
	1910	21	80	—	2	19	41	15	1	2	—	—	—	1,750
	1911	21	90	—	7	59	21	3	—	—	—	—	—	1,044
	1912	21	136	8	14	71	35	6	2	—	—	—	—	1,014
	1913	28	91	1	6	31	44	9	—	—	—	—	—	1,360
	1914	28	84	3	7	49	21	4	—	—	—	—	—	1,017
PENSIER (filles)	1909	21	68	4	8	22	26	6	1	1	—	—	—	1,235
	1910	21	69	5	10	18	18	10	6	2	—	—	—	1,440
	1911	21	67	9	9	18	19	12	—	—	—	—	—	1,112
	1912	21	69	8	5	34	17	5	—	—	—	—	—	0,983
	1913	28	65	—	3	26	22	12	2	2	—	—	—	1,505
	1914	28	63	—	5	21	30	6	2	2	—	—	—	1,383

jours de sa nouvelle existence, le coloniste ne profite guère ou peu. Il traverse la période de l'adaptation au milieu. Il a de la peine à s'habituer à la nourriture lactée. Ce n'est que dans la 2^{me} période de son séjour que la santé renaît, que les joues se colorent et se remplissent, que les muscles se fortifient. Ces résultats nous amènent à conclure que la durée du séjour doit être maintenue à 4 semaines.

Ce que nous disons du corps de l'enfant, nous pouvons l'appliquer à son âme et à son cœur.

Le panorama grandiose qui se déroule chaque jour sous les yeux de nos petits pensionnaires, élève leurs âmes. Ils prennent le goût du bien; aussi, dans les jours sombres de la vie, rediront-ils avec conviction : En haut les cœurs !

L'habile direction qui régit nos colonies apprend



Colonie de Sonnewyl — Sur la place de jeux

aux enfants à vivre d'une vie pleine de cordialité. Les plus grands sont les protecteurs des plus petits. Les plus forts, les défenseurs des plus faibles. Les friandises et les gâteries sont partagées sans distinction. Cette charmante solidarité forme des cœurs aussi généreux que dévoués et flétrit l'égoïsme.

Les colonies de vacances de notre ville ressemblent à celles de beaucoup d'autres localités de la Suisse. Pour les rendre prospères et durables, le concours et la générosité du public sont nécessaires.

Heureux du monde favorisés de la fortune, pensez à cette œuvre et n'oubliez pas ces petits innocents si dignes d'éprouver la joie de vivre.

Que chacun donne d'après ses forces et chacun ressentira la satisfaction que procure la charité chrétienne bien comprise, laquelle fait descendre dans nos foyers la paix et le bonheur. Persuadés d'une telle vérité, promettons de nous intéresser de plus en plus à l'enfance malheureuse.

HENRI BETTIN.

Logique d'enfant.

Toto est assis à table vis-à-vis de son grand papa, qui est aussi chauve qu'un homme peut l'être. Et l'enfant regarde avec curiosité ce crâne luisant.

— Dis donc, parrain ?

— Quoi ?

— Pourquoi que tu appelles ça ton cuir chevelu ?

— Mon petit, quand tu auras mon âge tu sauras pourquoi, pour le moment mange ta soupe ou ferme ton bec.

UN ÉPISODE DES TROUBLES DE 1799

Reportons-nous au temps de la « République helvétique une et indivisible » qui, à la suite de l'invasion française en Suisse en 1798, avait remplacé l'ancienne Confédération des XIII anciens cantons. Ce régime fut de courte durée et se heurta à une opposition qu'accentuèrent encore les progrès des armées autrichiennes et russes entrées en Suisse dans le courant du mois d'avril 1799. Les mécontents, partisans de l'ancien régime auxquels répugnaient les idées des révolutionnaires français, se berçaient de l'espoir que ces armées alliées rétabliraient l'ancien ordre de choses. Dans notre canton ce fut surtout la partie allemande qui devint un foyer de résistance au régime helvétique. Des collisions sanglantes se produisirent, principalement à l'occasion du recrutement des troupes prévues par la nouvelle organisation militaire. Nous trouvons la relation détaillée de ces troubles dans une étude fort intéressante de M. Max de Diesbach qui a paru dans les « Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg », tome IV. Ce travail nous renseigne entre autres sur le rôle joué par le représentant du peuple Rodolphe-Martin Gapany, de Marsens, envoyé du Directoire helvétique et investi de pouvoirs assez étendus pour la répression des actes de rébellion contre le nouveau régime, calqué sur celui que la révolution avait imposé à la France.

Le passage suivant du travail de M. de Diesbach nous fait connaître les dispositions d'une partie de la population fribourgeoise au commencement de l'année 1799 et donne l'explication de la pièce qu'on lira plus loin.

« Encouragées par l'exemple d'une partie du pays de l'Oberland et du Seeland bernois, plusieurs communes de la partie allemande du canton se réunirent et décidèrent de ne pas livrer les soldats qu'elles devaient fournir. »

« Des assemblées populaires eurent lieu vers la fin de mars 1799 à Tavel, à Bellegarde et au Löwenberg, près de Morat. Les officiers fribourgeois qui s'étaient rendus à Chevrilles pour procéder aux opérations de la levée du contingent, furent insultés et chassés¹. »

C'est probablement le fait rapporté dans les dernières lignes du passage ci-dessus qui fait l'objet d'un rapport du citoyen François Moosbrugger, rapport que nous publions intégralement ci-après en en respectant scrupuleusement l'orthographe :

Liberté

Egalité.

Rapport du Citoyen François Moosbrugger.

Après avoir parcouru divers Villages de la Campagne Romande tanto avec le Citoyen Fonderveit, et a Son absence avec le Citoyen Fontaine, comme Adjudant, pour aider à organiser la Milice, je reçu l'ordre par le Général Inspecteur de même que par le Chef d'arrondissement pour organiser la Milice le 27 Courrant a Chevreuil, ou devoit se trouver la Paroisse de Planfayon a 8 heures, celle de Plaselb a 10 heures celle de Dirlaret a un heures et a 3 heures a Chevril, je me Suis transporté, et rendu a 8¹/₄ heures au dit Chevril, accompagné de Petronniny premier Lieutenant des Grenadiers dans l'Elite du citoyen Loffing Chirurgien juré, étant en uniforme,

¹ Arch, de la Soc. d'hist., t. IV, p. 242-243,

& le Citoyen Sudan Sergant d'Instruction en qualité de Secrétaire. arrivé a notre Destination, pas sen crainte, connaissant par différent Rapport qui m'avoit été fait les jours avant que ces contrées étoit mal disposées, croyant que cettoit des Propos qui estoient tenu le Courrant des Fêtes dans l'auberge que je ne tirra pas a consequence, esperant que tout irra au mieu, désandant devant l'auberge il y avoit environ 20 Jeunes Gens qui nous regardait avec mépris, ceux de Planfayon ne s'étant pas rendu a l'heure convenu, pour ne pas perdre du temps, je demanda au Domestique de l'Auberge de m'apeller l'agend de Chevreuil, pour mentreparler avec lui, le Domestique me refusa daller le chercher, me disant qu'il n'avoit pas le tems, le dit Domestique me fit observer dans la Foulle que le fils de L'agend était la, lequél parti pour cherger Son Père, le quel ce rendi un heure apres a l'auberge, dans cétte Intervalle nous entrons a l'auberge il y entre Sur le Champ 4 Paysans, qu'il demandent du Vin je com-mancé a leur parler amicalement, Si les jeunes gens craignai a tirer a cette Milice, Les Discours Senga-gèrent reciproquement, je leur disait que cetoit pour le Bien de la Patrie, que le Gouvernement vouloit Organiser une Elite respectable composé de jeunes gens pour faire respecter le Nom Suisse, pour ne plus être exposé comme a la dernière guerre, de Se battre sans connaitre le Maniement d'Armes que le Gouvernement vouloit ménager les Perres de famille pour qu'on ne vi plus l'Exemple douloureux de nos dernieres affaires, ou des Perres de familles qui ont perri ! Perte y réparable pour leur familles ; il nous ont beaucoup parlé que la Réligion étoit dans le plus grand Danger, nous avons chergé a les

persuader que le Gouvernement respectera la Religion Catholique, notre Persuasion étoit sans fruit, l'un des dits que je croi être de Plaselb, c'est le plus mal conduit dans le Bagard, de lage d'Environ 40 année,

la Jeunesse de Planfayon arrive, & 5 minutes avant un honnête Paysan de Planfayon nommé Hans Joseph, prévint mon Domestique Jost Stempel qu'il y avoit des Projets contre les Officiers qui vouloit organiser la Milice qu'il craignét qu'il ne rentrasse pas en Ville, mon Domestique men prévint sur le Champ, nous aurions encor eu le tems pour partir, métant désidé a rester a mon Poste dans l'Espérance qu'avec la Douceurs et de la Fermeté je pourrai ramener ce Peuple égarré a Lordre, Lagend de Planfayon arrive avec Son Monde je le complimente Sur la Belle Jeunesse qu'il amenoit, je lui offre a boire un Verre de Vin, je l'invite avec Son Monde de monter a la Salle, personne ne veut obeir, d'abord un Bruit Sour ce fait entendre des cris réitérés tout le Monde veut parler, je ne puis Sufir a leur repondre, on nous declare que nous Sommes Prisonniers jusqua- que le Marêchal de Planfayon Serra relagé, je leur répond qu'avec Plaisir je veux rester au milieu d'eux mais qu'il ne devoient pas me maltraitter comme il le fesoit en me donnant des Coups de Poings dans les flancs, & des coups de Pied, Sen pouvoir m'a- persevoir d'ou il venoit tant pressé que nous étions, de même mes Cammerades, la Vigilence de mon Domestique en écartant les Gens qui me poussai, ma rendu dans ce moment les plus grand Services en enlevant un homme qui vouloit fraper d'un Coup de Bâton mon Adjoint Petroniny, un homme que je ne connai pas, de lage d'environ 40 Années Selève et dit

que ce n'étoit pas de la Manière qu'il falloit sexpliquer, il faut remarquer que dans ce moment Convulsif auqu'un Agend a chergé a retablir L'Ordre que Sertain nombre de Gens Mur devoit monter dans la Salle pour Sexpliquer avec les Officiers pour Savoir qu'el étoit leurs Missions, nous montons par leur Invitation, nous leur avons expliqué pourquoi nous venions, pour Organiser la Levée des Piquets, et pourquoi Si obstiner que Sous L'ancien Gouvernement il fallait bien ce Soumettre, il noust ont repondu que l'ancien Gouvernement les avoient amené a la Boucherie & que le nouveaux les trahisait, qu'il ne vouloit pas ce laisser Organiser, que Sil falloit marcher qu'il marcheroient en Masse avec des Battons, une voix séléve ou esque vous voulé donc nous menés, sur la frontière je leur repond, Si vous êtes Obligé de marcher, mes représenté vous que le premier Piquet dans toute l'Helvétie ce monte a 20 Mille Hommes, Sens les Grisons Subjugé et quavant 20 Milles hommes partent la Suisse ferra des Reflection vu les grand fraix que cella Occasionnera, Jetais obligé de leur expliquer la frontière. que je leur ai dit Sétandoit de Balle a Schaffhausen. une voix séléve en criant qu'il ne vouloit pas marcher contre leur Protecteur, je leur demanda qu'ils appellaient leur Protecteur, l'Empereur le Roy des Romins. la Salle commence a ce remplir je reconnu des figures qui mont desjas mênacé l'année dernière, je commençai a me méfier de cette foulle, je prend l'agend de Planfayon de cotté en lui disant qu'il doit developper Son Carractérre & rappéler se Peuple au Nom de la Loy, il me repond, que Sil promulguet cella il Seroit assassiné, je lui repond est moi comme Suis je donc exposé, je lui dit vous favorisé mon

Evation, il ne Si refusa pas, mais ne ma été d'auqu'un Secour, mon fidèle Domestique a qui javai dit a l'Oreille de me tenir le Cheval de Pêtronny prêt, me fait un Signé je dessant les Escalliers, il y avoit de distence a distence des Hommes posté, je croyé de ne pouvoir mêvader. Grace a la Providence, je peut ataindre mon Cheval on m'apersoit l'alarme ce donne 50 hommes me courent apres, ne pouvant matindre, on me jête des Pierres, les furieux tombent Sur mon Domestique, le Menassent de mavoir favorisé, de Ses Concitoyens le tirent d'Embarras un Regret se fait entendre d'avoir lésse échapper ce Grand Bougre, cetoit celuila qu'il fallait garder. Jarive heureusement a Frybourg, me transportant ches le General Inspecteur et avec lui ches le Prefect demander du Secours pour mes freres garde en Otage.

A mon retour environ a une demy lieu de Chevril je rencontre le Cabartier avec le Marguilier & Son fils, je leur dit ce qu'il mest arrivé que je Suis Sur ma fuite que mes Camerades sont encore détenu q'uil doivent hatter leur retour & dire a leur Consitoyen, que S'il fesoit le moindre mal à mes Camerades que je leur promettoit de venir ce Soir avec une force Armée, Brullér leur Village,

A qui était adressé le rapport qu'on vient de lire et dont la rédaction et surtout l'orthographe révèle chez son auteur une culture plutôt rudimentaire? La pièce ne le dit pas. Du reste elle paraît écourtée, inachevée. On peut supposer qu'elle s'adressait à l'envoyé du Directoire, Gapany. La date aussi est incomplète. A quel mois correspond ce « 27 courant »? Ce pourrait être le 27 mars 1799.

Nous ne savons que très peu de choses au sujet de ce citoyen François Moosbrugger. Des recher-

ches faites aux archives cantonales et que nous devons à l'obligeance de M. Max de Diesbach il ressort que le susdit Moosbrugger était fils de Jean-Jacques Moosbrugger, gypseur et stucateur, originaire d'Au, dans le Bregenzerwald, lequel fut reçu bourgeois de Fribourg le 3 juillet 1756 et épousa la même année une Française du nom de Anne-Marie Rohanier.

Jean-Jacques eut deux fils : Le premier, François-Joseph-Alexis (l'auteur du rapport ci-dessus), est né le 17 juillet 1761. Il se maria le 28 mai 1787, mais nous ne connaissons pas le nom de sa femme. En 1797, il était cafetier à la rue des Epouses et, en 1810, tenancier des bains de Garmiswyl. Le second fils de Jean-Jacques était Jean-Nicolas, surnommé « la moustache », né le 24 juin 1770 et qui épousa, le 27 avril 1795, Madeleine, fille d'Etienne Gendre. En 1798, il était membre du gouvernement provisoire et officier de dragons ; en 1799 chef du parc et chef de la cavalerie, puis de 1800 à 1805, forestier de la ville. L'article des Archives de la Soc. d'histoire que nous avons cité nous renseigne sur le rôle joué par Jean-Nicolas dans les événements de 1797 où il brilla plus par son ardeur révolutionnaire que par sa valeur militaire.¹

L'enseignement à l'usage des princes.

Le gouverneur (chargé d'enseigner l'histoire à l'héritier présomptif). — Quelles ont été, Altesse, les conséquences de la Guerre de trente ans ?

Le prince garde le silence

Le gouverneur. — Très bien, Altesse, ce fut pour l'Allemagne une misère qui ne peut se décrire avec des paroles, n'est ce pas ?

¹ Arch. de la Soc. d'hist., t. IV, p. 244-245.

L'ORPHELINAT DE FRIBOURG

Sous date du 30 mars 1867, le Conseil communal de la Ville de Fribourg adressait à la bourgeoisie et au Conseil général un rapport très étendu et soumettait à l'approbation de ces deux autorités un projet d'établissement d'un orphelinat dans la ville de Fribourg.

« Plus d'une fois déjà, disait ce rapport, l'honorable Bourgeoisie s'était prononcée sur l'urgence d'une maison destinée à servir de refuge et de maison d'éducation aux malheureux enfants privés de l'appui de leurs parents et dénués de toute fortune. C'est pour répondre à cet ordre itératif. c'est aussi pour obéir à un sentiment d'humanité universellement éprouvé, profondément senti, que nous venons solliciter votre appui et réclamer votre approbation pour une œuvre éminemment utile. »

La réalisation de cette œuvre avait été préparée par une étude très consciencieuse et très approfondie. Ce travail considérable et l'abondante documentation qui lui a servi de base se trouvent consignés dans le mémoire du Conseil communal qui contient trois rapports spéciaux. Le premier, daté du 24 septembre 1867, est celui des experts chargés d'examiner un certain nombre d'établissements suisses du genre de celui qu'on voulait créer. C'est le plus important. Il est signé des noms de M. Ch. Chollet, architecte et J.-B. Thürler, Docteur-médecin. Le second est celui des ingénieurs et architectes chargés d'examiner le bâtiment du Pensionnat. Cet immeuble, qui avait jadis hébergé les nombreux élèves des Jésuites, était la propriété d'un certain nombre

d'actionnaires et se trouvait alors à peu près inoccupé. On avait été tout naturellement amené à l'idée de faire l'acquisition de ce vaste bâtiment pour y installer l'institut projeté. Mais il fallait l'aménager pour sa nouvelle destination et s'assurer d'abord de sa solidité et de la possibilité de cet aménagement. Cette expertise fut confiée à MM. F. Herzog, R. de Montenach, Th. Perroud, Hochstätler et A. Fraisse, dont les conclusions furent affirmatives. Enfin le rapport de la Commission des finances au Conseil communal concluait à l'adoption des propositions présentées par les rapporteurs précédents. Ce rapport se termine ainsi :

« Votre commission des Finances a donc l'honneur de vous proposer, Monsieur le Syndic et Messieurs :

« 1^o) D'adopter les conclusions du rapport de « MM. Thurler, docteur, et Chollet, architecte, rapport qui établit la grande nécessité de créer un « Orphelinat pour les enfants pauvres, bourgeois de « la ville de Fribourg, et de décider son établissement ;

« 2^o) De choisir le bâtiment du Pensionnat comme « local destiné à cette institution, et de faire l'acquisition de cette propriété pour un prix qui n'excéderait pas la somme de 150 000 fr. ;

« 3^o) D'affecter au paiement de cette acquisition « les obligations que le rentier de la Ville possède « contre l'Etat de Fribourg, en les remettant au pair « de l'émission, ou, pour le cas où ce mode ne serait « point adopté, de contracter un emprunt auprès « de la Caisse hypothécaire ;

« 4^o) D'affecter ensuite pour frais de construction, appropriation et achat du mobilier, une partie « de la somme de 105 000 fr. à recevoir du charitable grand Hôpital ;

5^o) De destiner l'excédant de cette somme et
« les revenus disponibles à servir les bienfaits de
« l'institution nouvelle au plus grand nombre d'en-
« fants dont nos ressources permettront l'admission ;

« 6^o) De désigner ensuite une Commission spé-
« ciale à laquelle seront confiées les destinées de
« l'Orphelinat et le soin d'élaborer un règlement spé-
« cial pour tout ce qui concerne la marche du futur
« établissement.

« La Commission des Finances :
Ch.-Aug. Von der Weid,
Ig. Esseiva,
J. Guérig, rapporteur. »

Les propositions du Conseil communal furent adoptées à une très grande majorité par l'assemblée bourgeoise du 7 juin 1868. Le 14 juin de la même année, le Conseil général autorise la caisse communale à faire l'avance de la somme de 150 000 francs. Comme il est dit plus haut l'Hôpital fournit à la nouvelle institution une somme de 105 000 fr. et lui assura un subside annuel de 10 000 fr. Le 4 janvier 1869 la ville fait en outre cession à l'Orphelinat du terrain de l'ancien étang.

La période d'incubation était terminée. On se mit immédiatement à l'œuvre pour hâter la réalisation du projet adopté par toutes les autorités compétentes. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le nom de l'homme de bien qui fut l'âme de tout ce mouvement et le véritable fondateur de l'Orphelinat de Fribourg. Le docteur J.-B. Thurler, en provoquant la création de cette institution charitable, s'est acquis un titre impérissable à l'estime et à la reconnaissance de la ville de Fribourg et de l'enfance abandonnée.

La première commission fut composée comme suit :

a) Section de l'intérieur :

MM. Dr Thurler, président,
Egger, rév. curé,
Ph. Guidi.

b) Section des finances :

MM. Gœldlin, président.
Von der Weid,
J. Kæser.

c) Section de bâtisse :

MM. Louis Egger, président,
Müller, Conseiller communal,
Amédée de Diesbach.

Après de nombreuses séances et grâce à un travail assidu et consciencieux, l'Orphelinat put être inauguré le 16 décembre 1869. Voici comment le livre des bienfaiteurs décrit ce premier acte de la nouvelle institution :

« Une messe basse fut célébrée ce jour-là dans
« l'église collégiale de St-Nicolas en présence du
« Conseil communal, d'un délégué du Conseil d'Etat,
« du préfet de la Sarine, des commissions générales
« des secours, des pauvres et de l'Orphelinat, du per-
« sonnel de la maison et de 43 élèves entrés la veille.
« A la vue de ces pauvres enfants réunis pour la
« première fois, une prière émue partit de tous les
« cœurs et demanda à Dieu pour l'asile qui devait
« les recueillir et les élever, les bénédictions qu'il
« a promises aux œuvres d'intention droite et de bonne
« volonté. De St Nicolas l'assistance se rendit à
« l'Orphelinat, où eut lieu la remise de l'établisse-
« ment. Elle fut faite au nom de la Commission
« par M. le Dr Thurler et reçue au nom de la
« Bourgeoisie par M. le syndic Chollet. »

L'Orphelinat a débuté sous d'heureux auspices. Il avait les sympathies d'une population tout entière, la bienveillance des autorités et le dévouement d'une commission zélée et agissante. Le premier directeur fut M. Philippe Weber d'Alterswyl, directeur de l'école secondaire de Guin, qu'une mort prématurée et soudaine devait enlever trois ans après son entrée en fonction. Ce fut là le début d'une période difficile et angoissante pour la jeune institution. Nous trouvons l'écho de ces alarmes dans un rapport sur les administrations bourgeoises de l'année 1876 dont nous extrayons le passage suivant :

« L'Orphelinat bourgeois est entré le 19 décembre 1876 dans la huitième année de son existence. Comme la plupart des œuvres nouvelles, il eut ses jours d'épreuve. Celles qui lui étaient réservées se produisirent avec une gravité et des redoublements exceptionnels, et la jeune institution qui s'ouvrait naguère entouré de sympathies presque unanimes, fut pendant quelque temps bien près de la ruine. La Commission ne désespéra pas. Des dévouements qu'elle ne saurait oublier l'aidèrent à traverser la crise et, depuis 1873, grâce surtout à l'expérience éducative et à la sollicitude incessante du directeur actuel, M. Luc. Hug, l'Orphelinat reprit peu à peu une marche régulière. Rassurée de ce côté, la Commission a pu s'appliquer à étendre les bienfaits de l'Institution à un nombre bien plus grand d'enfants pauvres, ainsi qu'à améliorer graduellement les conditions matérielles, intellectuelles et morales dans lesquelles s'exerce son action.

Depuis lors, l'Orphelinat a poursuivi sans bruit, modestement son œuvre bienfaisante et s'est déve-

loppé normalement et organiquement à la façon de ces plantes saines et robustes qui, à l'abri des tempêtes, accroissent chaque année leurs frondaisons et poussent de plus profondes racines.

Pendant l'inter règne qui avait suivi la mort foudroyante du directeur Weber, M. Arthur de Techtermann et M. Charles de Chollet voulurent bien se charger provisoirement de la direction de l'établissement, ce qui, vu les circonstances où l'on se trouvait, n'était pas une bagatelle. A l'arrivée de M. Luc. Hug — 14 mai 1873 — comme on l'a vu plus haut, la situation ne tarda pas à s'améliorer, la discipline se rétablit, le personnel enseignant fut renouvelé petit à petit, l'esprit des élèves s'améliora par l'élimination successive des éléments vicieux. Ce fut là un travail de longue haleine, mais qui se poursuivit d'une manière douce, méthodique et ininterrompue pendant une série d'années.

En 1876, l'école des garçons fut confiée à un maître excellent et dévoué, M. Cardinaux qui, jusqu'à sa mort fut pour ainsi dire le bras droit du Directeur. Quant à l'école des filles, elle prospéra sous la conduite de Mlle Philomène Bossel de Fiaugères et plus tard de sa sœur Mlle Louise Bossel, qui fut, pendant douze années institutrice à l'Orphelinat avant d'occuper un poste aux écoles primaires de la ville de Fribourg.

Quelques années plus tard, on procéda à une réorganisation de l'école. Au lieu d'une école pour chaque sexe on répartit tous les enfants en deux cours mixtes, c'est-à-dire comprenant chacun garçons et filles. Le cours supérieur fut confié à l'instituteur et le cours inférieur à l'institutrice. En 1884, un troisième cours devint nécessaire par suite

de l'augmentation du nombre des enfants et l'on arriva ainsi à l'organisation actuelle qui est celle des écoles primaires de la ville.

C'est de là que date aussi l'introduction de la section des petits qui comprend des enfants de trois et demi à quatre ans jusqu'à l'âge de leur entrée à l'école. Cette très heureuse innovation proposée par le directeur avait pour but de soustraire le plus tôt



La fenaïson au domaine de l'Orphelinat

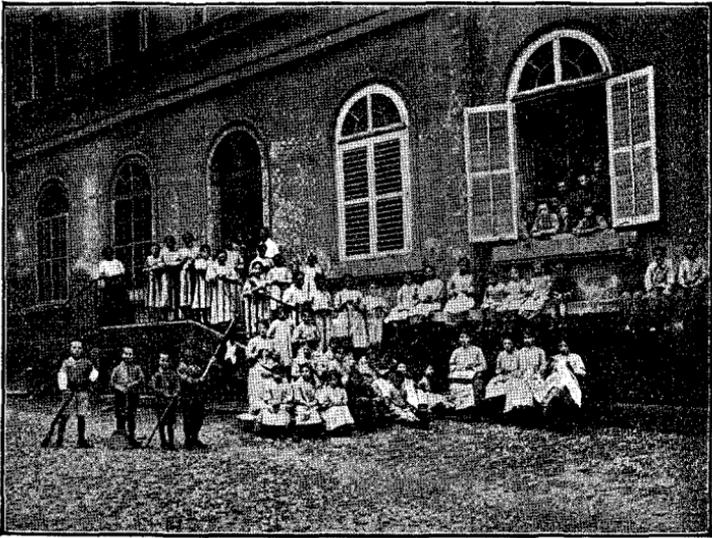
possible les enfants aux influences funestes de la rue et du vagabondage et de les admettre à l'orphelinat avant qu'ils eussent contracté des habitudes vicieuses trop invétérées. Entrant très jeunes dans l'établissement, ils se pliaient beaucoup plus facilement à la discipline de la maison. Confiés à une personne sûre et dévouée qui avait pour eux les

soins maternels, ils subissaient dès l'âge le plus tendre l'action bienfaisante d'un milieu très favorable et l'oeuvre de l'éducation se poursuivait dans des conditions beaucoup plus profitables et plus aisées. Aussi les résultats furent-ils tels qu'on les attendait et le travail des maîtres notablement facilité.

Entre temps, les travaux manuels pour les garçons furent introduits et M. Moser, instituteur, actuellement directeur de l'école secondaire professionnelle dirigea pendant quelque temps ce nouvel enseignement qui fut depuis confié à M. Cardinaux. Les avantages de cette innovation sont de plus d'un genre. Les élèves sont par là occupés utilement et d'une manière attrayante ; ils acquièrent une certaine habileté manuelle qui les prépare au choix et à l'exercice d'un métier ; ils se fortifient et se développent physiquement par cette sorte de gymnastique ; ils prennent le goût du travail et des occupations manuelles qui sont, du reste, instructives à plusieurs points de vue.

La Commission et la Direction de l'Orphelinat se sont constamment inspirées de l'idée que l'Orphelinat ne doit pas être une caserne où les enfants seraient soumis à une discipline à la prussienne. Le but de l'orphelinat est au contraire de remplacer la famille absente. Il faut donc que la surveillance, tout en étant très vigilante et continuelle soit en même temps douce et paternelle. Pour cela il est avantageux que les élèves soient répartis un peu par petits groupes comprenant chacun des enfants de même âge à peu près. C'est en partie dans ce but qu'on a créé, en 1882 une nouvelle division comprenant des garçons de 7 à 9 ans, qui exigent encore des soins spéciaux. Une division analogue fut orga-

nisée ensuite pour les filles. Il ne manquait plus que la section des apprentis, dont nous parlerons plus loin pour compléter l'organisation éducative de la maison. Petit à petit et par étapes successives, l'institut en était arrivé à l'organisation actuelle qui prend les enfants dès leur bas-âge pour les élever, les instruire et les introduire ensuite dans la vie pratique. On en garde même encore à l'Orphelinat pendant le temps de leur apprentissage.



Les enfants dans la cour de l'Orphelinat

L'Orphelinat, comme on le sait, était devenu propriétaire du Pensionnat, non compris cependant l'aile occupée par le Séminaire diocésain, mais il n'utilisa que l'aile nord du bâtiment, tandis que la partie centrale fut louée à la Ville, qui y installa les écoles primaires des garçons. La partie de l'é-

difice qu'occupe l'Orphelinat comprend un vaste réfectoire, cuisine, cave, petite installation de bains, parloir, loge de concierge, salles de classe, dortoirs, atelier pour les travaux manuels des garçons, salle de repassage et d'ouvrage pour les filles ! logement du directeur et de sa famille, chapelle, logement du personnel enseignant et du personnel de service, deux logements loués aux deux instituteurs et à leur famille, lingerie et nombreux débarras.

Si nous passons dans la cour, nous y trouvons une place spacieuse de récréation, des dépendances contenant une lessiverie avec séchoir installés récemment, un bucher, des écuries, des étables à porcs, un poulailler ; sur le plateau qui s'étend le long du rempart un très grand jardin avec serre ; enfin sur la déclivité qui descend vers la rue de Morat, un verger garni d'arbres fruitiers. Le jardin, cultivé par les élèves sous la direction d'un jardinier et des instituteurs fournit et au-delà, tous les légumes nécessaires à l'entretien de ce grand ménage.

Dès sa fondation, l'Orphelinat a possédé une petite exploitation rurale avec quelques pièces de bétail ainsi que des porcs que l'on nourrit avec les déchets de la cuisine et les produits du jardin. Le verger, le pré de l'ancien étang et quelques esserts fournis par la régie des copropriétés bourgeoises servaient à l'entretien du bétail. Ce petit domaine fournissait déjà aux garçons l'occasion de se familiariser avec les travaux de la campagne et les soins à donner au bétail. Plusieurs d'entre eux ont appris à traire les vaches et il en est qui, au sortir de l'Orphelinat et après un stage très court dans une ferme, ont pu s'engager comme vachers dans le pays et même à l'étranger.

Divers petits progrès d'ordre matériel furent réalisés peu à peu, tels que l'amélioration progressive de l'alimentation, un hangar couvert pour certains travaux exécutés en plein air par les garçons, une modeste installation de bains, la transformation des W.-C., l'installation d'une lessiverie mécanique avec



La ferme du Petit-Rome

séchoir. Mais il fallut procéder avec beaucoup de prudence et ne pas s'écarter des règles de la plus stricte économie, car les ressources de l'établissement sont loin d'être à la hauteur des besoins et du développement que l'on voudrait donner à l'œuvre pour lui permettre d'étendre ses bienfaits sur un plus grand nombre d'enfants. Heureusement que l'Orphelinat, surtout au début et dans la première moitié de son existence a bénéficié dans une mesure réjouis-

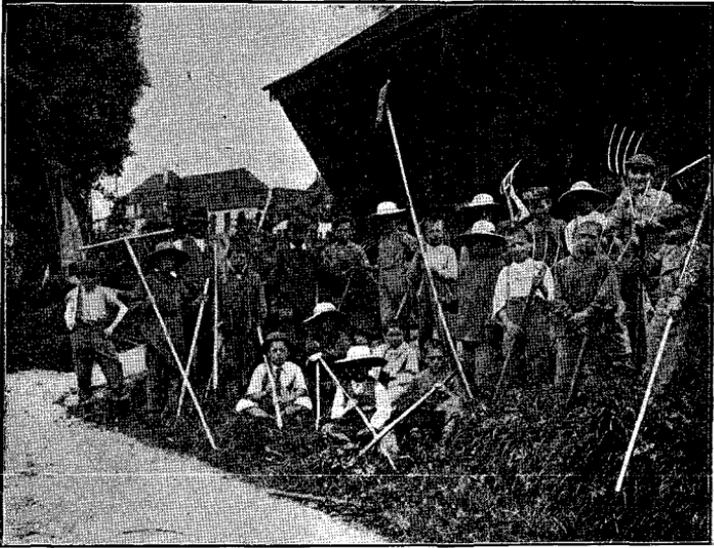
sante de la générosité de nombreuses personnes charitables. Un des dons les plus considérables qui lui ont été faits est sans contredit celui qui lui a été dévolu par la succession du chanoine Perroulaz, ancien chancelier de l'évêché, décédé en 1892 et qui, par testament, institua l'Orphelinat héritier de tous ses biens, représentant une fortune de fr. 133 217.55. Sur cette somme, il y avait à payer pour environ fr. 25 000 de legs. M. l'abbé Gremaud, bibliothécaire, avait été désigné comme exécuteur testamentaire.

A l'actif de cette succession figurait la maison située en face de l'église du collège que le chanoine Perroulaz habitait les dernières années de sa vie et qui était taxée au cadastre pour la valeur de 10 000 fr. Cette magnifique donation permit à la Commission de l'Orphelinat de faire l'acquisition du joli domaine du Petit Rome, appartenant aux frères Genoud, qui l'avaient tenu pendant un certain nombre d'années après leur retour du Chili. La propriété rurale de l'Orphelinat se trouva ainsi accrue d'une façon considérable et très avantageuse. Le nombre des pièces de bétail fut plus que doublé et put fournir tout le lait nécessaire à l'entretien des enfants et de tout le personnel. L'alimentation de tout ce petit monde subit de ce fait une amélioration précieuse, spécialement pour les plus jeunes enfants. Ajoutez à cela le travail en plein air, grand élément de santé pour maîtres et élèves.

Passons maintenant en revue quelques faits intéressants et quelques dates à retenir dans l'existence déjà semi séculaire de notre Orphelinat.

En 1870 déjà, M. Eug. Carbé légua à l'Orphelinat, sa propriété du Lægerle, pâturage de montagne aux environs du Lac Noir. Cette même année, pen-

dant la guerre franco-allemande, quelques familles strasbourgeoises avaient trouvé asile à Fribourg et l'Orphelinat hébergea un certain nombre d'enfants de ces familles. En 1892 survint la mort soudaine du premier directeur, M. Phil. Weber. Ce furent, comme on l'a vu, MM. Arthur Techtermann et Ch. Chollet qui remplirent provisoirement, pendant



Les jeunes faneurs

une année les fonctions de directeur, jusqu'à l'entrée en fonction de M. Luc. Hug qui, avec sa digne épouse, consacra à l'Orphelinat la plus grande partie de son existence. Nous avons déjà retracé dans les *Etrennes* la carrière de ces deux personnes dont l'inlassable dévouement mérite d'être souligné d'une façon toute particulière. En 1876 mourait le chanoine Egger, ouvrier de la première heure et, en 1899, M. le

préfet Fégely, qui a rendu de grands services à l'Orphelinat. Un autre bienfaiteur, M. Charles Chollet, collaborateur du Dr Thurler, lors de la fondation de l'établissement succombait en 1879. Mais la perte la plus cruelle fut celle du fondateur de la maison, M. le Dr J.-B. Thurler, survenue en février 1880. Les Etrennes ont également retracé la vie de cet homme de bien. Il fut remplacé comme président de la commission par M. Rätzo, conseiller communal.

Le 4 novembre 1880, l'Orphelinat fut honoré de la visite de Mgr Marilley, évêque de Lausanne, qui se montra plein de bienveillance et de sollicitude à son égard et cela jusqu'à sa mort. On garde un souvenir reconnaissant des générosités du vénéré prélat, qui fit don de plusieurs objets destinés à l'ameublement et à la décoration de la chapelle. Ses vénérés successeurs ont tenu également à donner des preuves de leur spéciale bienveillance à notre institution. Une mention spéciale doit être faite dans le même ordre d'idées à la mémoire de M. le chanoine Perriard, révérend Curé de ville, dont les largesses discrètes et l'attachement fidèle à l'Orphelinat méritent d'être signalés.

En 1884, l'Orphelinat bénéficia d'un legs important, celui de M. Aimé Frossard, se montant à fr. 40 000. Les années suivantes, la mort fit son œuvre dans les rangs de la Commission. En 1885, on eut à déplorer la mort du secrétaire, M. Georges Daguet et celle de M. Auguste Majeux, ancien directeur de l'école secondaire des jeunes filles, membre zélé de la Commission qui s'occupa spécialement de l'école pendant de nombreuses années. Enfin, en 1886, M. l'abbé Jenny, aumônier de l'Hôpital, membre de la Commission et catéchiste des enfants de l'Or-

phelinat était enlevé à son tour. C'était une bien belle âme et un cœur d'or. La même année, on eut à enregistrer la démission de M. Rætzo et son remplacement par M. Louis Bourgknecht. En 1887, un brave homme, coupeur de bois, ayant par son labeur quotidien amassé un petit avoir, le lègue en entier à l'Orphelinat. Cette touchante générosité de l'humble et honnête travailleur s'élevait à la somme de 15 000 fr. environ. Un modeste monument, à l'ancien cimetière, rappelle la mémoire du généreux donateur, Placide Carrard, connu de tout le monde en ville. L'année 1892 fut signalée par la succession du chanoine Perroulaz, dont nous avons parlé, date mémorable dans les fastes de notre institution. En 1893 on fit, avec quelques capitaux disponibles, l'acquisition de quelques pâturages de montagne dans la contrée du Lac Noir et, en 1896, eut lieu l'achat du domaine du Petit Rome. En novembre 1900, le digne M. J. Cardinaux, l'instituteur dévoué, fut enlevé au bout de huit jours de maladie. Ce fut une perte cruelle. Les années 1901 et 1902 se signalent par deux donations importantes : celle de M. Xavier Wuilleret de fr. 20 000 et celle de fr. 50 000 de M. le syndic Louis Chollet, un des plus grands bienfaiteurs de nos institutions bourgeoises. En 1907, M. Ernest Weck, syndic actuel, succéda à M. Bourgknecht comme président de la commission. L'année suivante, M. Alphonse Berguin, membre de la Commission, meurt en laissant 4000 fr. à l'Orphelinat. L'année 1910 est une date douloureuse pour notre institution. Terrassé par une attaque, M. Luc Hug, directeur, était enlevé en quelques heures à l'affection des siens et de sa grande famille. C'était le père des orphelins dans

toute l'acception de ce terme. Nous avons retracé dans les Etrennés la carrière de cet homme de devoir, de désintéressement et de dévouement sans borne, ainsi que celle de sa digne épouse qui l'a si admirablement secondé. Le bien qu'ils ont fait demeurera et leur souvenir ne périra pas. Depuis quelques années déjà, ses forces le trahissaient et son fils Albert, né dans la maison et au courant de toute l'organisation de l'établissement, partageait avec lui le lourd fardeau de la direction. Aussi la Commission fut-elle unanime à le proposer pour prendre sa succession et n'eut pas lieu de s'en repentir. M. Albert Hug fut nommé directeur en août 1910.

Le dernier fait un peu important a été la vente, à la ville de Fribourg, du terrain sur lequel est construite la nouvelle école des garçons du quartier du Bourg. On consacra une partie du produit de cette vente à quelques réparations urgentes et à quelques acquisitions devenues nécessaires, telles que linge et articles de literie.

Un mot sur les petites réjouissances et fêtes de famille qui viennent de temps en temps rompre la monotonie du train-train journalier et donner un peu de joie aux enfants. La principale est sans contredit la fête de Noël, avec le grand sapin resplandissant de lumière. A cette occasion, une petite représentation se prépare, accompagnée de chants où les enfants de l'Orphelinat se distinguent vraiment, car, il faut le dire, le chant a été de tous temps cultivé avec assiduité et avec un réel succès dans notre institut. La fête de Noël donne une agréable occasion de mettre en valeur le talent des jeunes exécutants qu'un public assidu et sympathique vient chaque année applaudir. Mais un arbre de Noël ne

se conçoit pas sans cadeaux, aussi les petites productions artistiques et l'allumage de l'arbre est-il suivi d'une distribution d'objets utiles accompagnés de quelques friandises, à la grande joie de tout ce petit monde qui attend toute l'année ce moment désirable. Chaque année de généreux donateurs contribuent à l'acquisition de ces petits cadeaux et, depuis nombre d'années, la société de chant de la Ville de Fribourg n'a jamais manqué de donner, le dimanche qui précède Noël, un concert en faveur de l'arbre de Noël de l'Orphelinat. Cette tradition qui l'honore, mérite d'être signalée.

Les promenades, graduées selon l'âge et les forces des enfants constituent des récréations très appréciées. Ajoutez à cela des jeux, les exercices de gymnastique, le travail en plein air et l'on pourra se convaincre que les enfants placés à l'orphelinat se trouvent dans des conditions réellement avantageuses au point de vue de leur développement physique, intellectuel et moral.

Facheuse coïncidence

A l'occasion d'une fête scolaire, d'un institut de jeunes filles, on décidait de faire photographier dans une salle de classe, le personnel féminin du corps enseignant. A la réception des premières épreuves livrées par le photographe une douloureuse stupéfaction s'empara de la directrice, en même temps que de bruyants éclats de rire secouaient les élèves grandes et petites. Qu'était-il arrivé? En grandes lettres au-dessus du portrait on lisait ces mots : *Nos plantes vénéneuses.*

L'artiste avait eu la malencontreuse idée de placer son groupe devant une planche coloriée, appendue au mur, et le titre de la dite planche s'était sournoisement fixé sur la plaque sensible du photographe.

Une histoire de la Sagne

La « Revue jurassienne » raconte cette bonne petite histoire dont les Sagnards seront les premiers à rire.

Je suis allé, la semaine passée, à la Sagne, faire ma visite annuelle à ma grand'mère. Cette bonne vieille se porte à merveille, malgré ses quatre-vingt ans sonnés et possède une mémoire des choses du passé qui étonne et qui charme.

Si vous le voulez bien, je vais vous conter une histoire de sa jeunesse, c'est dire que c'est du vieux.

Son père qui était conseiller, assistait à une réunion pour décider ce que la commune pourrait offrir, vu ses maigres ressources, à Monsieur le Gouverneur pour le jour de sa fête.

La discussion chauffait ferme et ces bons Sagnards ne parvenaient pas à tomber d'accord.

Alors, un des conseillers eut une idée lumineuse et parla en ces termes :

— Messieurs, vous savez que le père Félix, le tailleur, a beaucoup voyagé et qu'il est homme de ressources. Demandons-lui un conseil, je crois que nous nous en trouverons bien.

— Oui, oui, s'écrièrent tous les conseillers, c'est une excellente idée ; faisons venir le père Félix !

Un quart d'heure plus tard, le tailleur faisait son entrée dans la salle et très entouré et dorlotté, on lui exprima l'embarras dans lequel se trouvait la commune vu son peu de finances.

Après avoir réfléchi pendant quelques minutes, il se leva et chacun fit silence.

— Mes amis, dit-il d'une voix grave, comme il convient à un oracle, vous désirez faire un cadeau qui soit utile et qui ne vous revienne pas trop cher. Je crois avoir trouvé ce qu'il vous faut... Les pommes de terre, cette année, n'ont pas beaucoup donné et si chacun de vous en apportait une vingtaine de très belles, je crois que nous arriverons à pouvoir en offrir deux mesures à Monsieur le Gouverneur. J'estime que ce serait là un superbe cadeau vu le cher temps. Qu'en pensez-vous ?

Là-dessus, des applaudissements formidables firent trembler la salle. Chacun félicitait Félix ; jamais le pauvre tailleur n'avait eu un succès pareil ; il en était tout ému.

Profitant d'un moment d'accalmie, le père Félix reprit la parole pour développer le reste de son idée :

— Vous savez également, mes chers amis, que le bois est hors de prix et je vous affirme que si vous apportiez les pommes de terre toutes cuites à Monsieur le Gouverneur, il vous en saurait un gré infini. J'ai dit.

Là-dessus, retonnerre d'applaudissements ?

Puis, vint la question du compliment. Qui serait assez instruit pour bien le tourner ?

Chacun refusait avec la dernière énergie de dire la moindre des choses à Son Excellence... et pour cause !

Ce fut encore ce bon vieux tailleur de père Félix reconnu pour le plus bel esprit du village qui se chargea et de présenter le cadeau et de tourner le compliment.

Le matin de la fête du gouverneur, de très bonne heure, le Conseil au complet, plus le tailleur se mettait en route et arrivait au Château de Neuchâtel. Là, ils se firent annoncer comme venant apporter un gage de respect et d'amour à Son Excellence M. le Gouverneur.

Invités à entrer, ils se placèrent derrière le père Félix qui portait sur son dos une hotte-archi pleine des fameuses pommes de terre cuites. Leurs cœurs battaient à se rompre tant le moment était solennel.

Le maître du lieu était assis dans son fauteuil pour recevoir ses fidèles Sagnards. Après qu'il leur eut fait un geste amical, le tailleur s'avança tout occupé de son compliment et point du tout de sa hotte, car, ô horreur!! en faisant une profonde révérence au gouverneur, celui-ci reçut toutes les pommes de terre sur sa personne...

Indigné et furieux, le gouverneur, dans sa rage, se mit à bombarder ses visiteurs avec les projectiles que le tailleur avait si copieusement répandus sur Son Excellence.

Il va sans dire que ce fut une fuite éperdue dans les corridors et que c'est avec peine qu'ils purent regagner la cour du Château.

Le père Félix moins agile et qui avait reçu le plus de pommes de terre lancées d'un bras vigoureux et vengeur, arriva le dernier, et tout essoufflé, leur dit en s'essuyant la figure :

— Croyez-vous que j'avais raison de vous dire de les cuire, sans ça, il nous aurait tous assommés !

LE FRANÇAIS TEL QU'ON LE PARLE

Nous lisons dans, le numéro du 30 Avril 1910 de la revue technique : *Industrie Blatt*, feuille de publications pour l'industrie suisse, paraissant à Zurich, un article réclame illustré que nous avons, sans hésitation, jugé digne d'orner notre collection d'échantillons de prose pittoresque.

Vous en jugerez.

Brosses et balais

« Une réforme sera portée à la fabrication de brosses, balais et balais goretts (?) Un nouvel article principal breveté est représenté par le balai à main Samson, objet pratique et très solide. Le matériel de ce balai peut être renouvelé à volonté quand il paraît trop usé, ce qu'était impossible jusqu'ici. Le matériel de balai est encadré par une hulse de tôle qui le retient par des agrafes. L'usure de ces balais Samson est insignifiante, etc. »

Voilà qui va bien, mais il y a mieux, c'est le « torchon à pousser breveté Norma ». Voici sa description sommaire :

« Le torchon Norma représente une réforme au torchon connu de crins ou de soie de cochons, le manche est fixé à la moitié du torchon. Un tel torchon étant poussé, les crins seront pressés et perdent à peu près l'effet de torcher. En outre, le matériel sera peu employé et sera en brève temps inservible. Pour éviter cela, le bois de torchon du nouveau système « Norma » est muni à gauche et à droite d'un trou (2 trous alors) pour le manche et par ça le torchon sert à pousser et à tirer. En torchant, le matériel de soie, étant au nouveau torchon breveté de matériel fort enfilé à l'équerre sera toujours rectangulaire à la surface-torche... »

L'auteur ne met pas moins de conviction à célébrer la gloire des fameux « balais goretts Hygiéna » dont voici une description aussi claire que poétique :

« Soies de tiges de plumes, de cornes ou de baleines, confondues de fil de nickel non-corrosive renforcent ces systèmes de brosses dans une manière qu'on peut décrotter même de parties dures de crottes, la soie de plante de Siam servante de réservoir d'eau pour laver, avec

de telles brosses, on reçoit un nettoyage solide et hygiénique, ce qu'il est important où se trouve grand mouvement comme par exemple aux restaurants, écoles, églises, collèges, fabriques, maisons de banques, etc. Par cette composition du matériel les brosses deviennent très durables et endurent un grand nombre des brosses ou de balais-gorets, par conséquent les frais seront amortisés en peu de temps, restant en outre le valeur hygiénique et l'épargne du matériel et de temps.»

Les inventeurs annoncent qu'ils ont encore d'autres bienfaits en réserve pour l'humanité. Voici en quels termes ils nous font entrevoir leurs intentions :

» Les chefs de la maison non se contentent par de réformes de balais et de balais-gorets, mais ils vont construire de hulses de manches brevetées pour tenir la brosse ou le balai. Les hulses sont fabriquées d'une pièce courte de tuyau d'acier conique. A l'extrémité grosse le manche sera en vissé dans l'hulse, en attachant l'extrémité plus faible du trou de la brosse ou du balai. L'hulse est taillandée à moitié en trois parties et les trois platines seront poussées par la vis au trou de manche et en cette manière chaque brosse ou balai est fixée très solide. Sans de clous ou de vis mêmes une dame ou un enfant pourra fixer sans aucune fatigue de balais-gorets et les plaintes deviendront muettes en employant le nouveau système de hulses de manche. Un autre avantage du nouveau système de hulse est assuré par l'utilisation plus rationnelle des balais gorets et balais, alors un vrai besoin est levé par l'appareil simple... La maison a emporté de diverses réformes aussi à la forme et à l'exécution d'autres brosses et surtout de brosses à bloc, de parquet, de cheval et de bétail. Nous manque l'occasion de décrire en plus les divers fabricats de la maison, etc., etc.»

Et voilà !

* * *

Voici une supplique adressée par une pauvre femme. Espérons que malgré sa concision, mais grâce à sa forme naïve la demande aura été entendue :

Mesieur

Mon mari travaille à l'arsenal il a la paille du 80 centimes par jours come un soldat est moit du cartonage gens n'ait plus rien du tout. prenez patience pendant quelques temp.

M. B

* * *

Un chant patriotique.

Rule tambur,
Bur gurir la fotjäre
O bortürä, gitenu O goba
Bategemäun marschgärjer
Tano Ganto Schagafa ne solda.
Célé grager gife le brav
La Suisse mäm Oramijeschur.
Fi de éro schame des Glav

Ce n'est pas de l'iroquois ni de l'espéranto. C'est.. le premier couplet de *Roulez tambours!* orthographié phonétiquement par un petit Vaudois élevé à Zurich et parlant suisse allemand. Il a appris, pendant quelques jours, à chanter et a écrit la première strophe de notre chant patriotique, à sa façon. On a retrouvé, par hasard, cette page dans le cahier du petit bonhomme, en séjour dans son canton d'origine.

(Extr. du suppl. de la *Gaz. de Laus.*)

* * *

Des déformations du langage.

En voici un nouvel exemple. Dans l'Emmenthal, vous entendrez les vieillards désigner couramment sous le vocable bizarre de *Klarti*, une montre et sous celui de *Fiferlimorli* une certaine catégorie de chansons. Pourquoi Klarti signifie-t-il une montre et Fiferlimorli une chanson. C'est que Klartie est une déformation de : Quelle heure est-il ? Quant à Fiferlimorli, c'est le vieux refrain, mais prononcé à l'allemande — Vivre libre ou mourir ! — d'une des chansons que les armées françaises de la première république ont promenées du Rhin à la Vistule.

Dans une station de la Transversale, *Un voyageur* — Dites-moi, est ce qu'on a le temps de prendre deux déci.

L'employé. — Comment donc, deux déci ! c'est un bon litre que nous allons boire ensemble.

LA GUERRE

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche se rendait, avec son épouse, en Bosnie-Herzégovine, province récemment annexée à l'empire austro-hongrois, au grand déplaisir de la Serbie, qui ne voyait pas sans inquiétude cette nouvelle manifestation des visées envahissantes de sa puissante voisine. A son arrivée à Serajewo, capitale du pays, le couple princier tomba victime d'un attentat comploté par quelques jeunes exaltés. Dès que ce crime fut connu, on eut l'impression qu'un événement d'une gravité exceptionnelle s'était produit, pouvant avoir des conséquences incalculables. A la suite des guerres balkaniques, une atmosphère de malaise et d'inquiétude pesait sur toute l'Europe. Les armements formidables de l'Allemagne, les vues ambitieuses de l'Autriche, son « Drang nach Osten », son action dans la péninsule balkanique, le rôle protecteur de la Russie à l'égard des états slaves de la péninsule, les rivalités latentes entre les deux groupements de la triple alliance et de la triple entente, le chauvinisme agressif des pangermanistes prussiens, certains discours de l'empereur Guillaume II laissant échapper par ci par là quelques éclairs belliqueux, tout cela sentait la poudre et le crime de Serajewo ne serait-il pas l'étincelle qui mettrait le feu à tant de matières inflammables.

On savait que depuis 1870 l'Allemagne avait travaillé constamment et méthodiquement à développer sa puissance militaire, à compléter et à augmenter ses armements et son matériel de guerre. Or cette préparation minutieuse et formidable ne dépassait-elle

pas les exigences les plus étendues de la défense nationale et ne laissait-elle pas soupçonner des intentions agressives qui n'attendaient qu'une occasion pour se traduire en actes? Les événements qui suivirent ont bien prouvé combien ces craintes étaient fondées. Après une année et plus de cette guerre sans précédent, il est intéressant d'en rappeler la genèse et de se remémorer les phases angoissantes qui ont préludé aux hostilités.

L'irritation du cabinet de Vienne, après l'attentat qui avait coûté la vie à l'archiduc héritier se traduisit immédiatement par une attitude menaçante à l'égard de la Serbie qu'on accusait de complicité dans le complot de Serajewo. C'est en vain que le gouvernement serbe fit remarquer qu'il avait prévenu la cour de Vienne, qu'en raison de l'état des esprits, le voyage de l'archiduc n'était pas sans présenter quelque danger. Le gouvernement de Belgrade, tout en protestant énergiquement de son innocence, s'offrait à faire tout ce qui dépendrait de lui pour la recherche et le châtimement des coupables et pour toutes les réparations compatibles avec sa dignité. Pendant une grande partie du mois de juillet le cabinet de Vienne, sans dissimuler son ressentiment ne laissa rien paraître de ses intentions. On pouvait encore espérer que le conflit serait susceptible de s'apaiser et qu'en tous cas, il serait localisé. Mais, chose singulière, l'attentat de Serajewo produisit presque plus d'émotion à Berlin qu'à Vienne et le ton de la presse y prit un diapason inquiétant. L'empereur Guillaume, lié d'une étroite amitié avec l'archiduc assassiné, se serait écrié en apprenant la terrible nouvelle: « *Es ist ein Verbrechen gegen das Deutschtum* » (c'est un crime contre le germanisme). C'est du moins ce que rapporte M. le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin.

Le 23 juillet seulement l'Autriche adressait à la Serbie le fameux ultimatum qui, d'après les termes dont il était conçu et les exigences qui y étaient formulées, équivalait à une déclaration de guerre pure et simple. De plus, un délai de 48 heures seulement était donné à la Serbie pour présenter sa réponse que, du reste, on était bien décidé à trouver insuffisante. Or cet ultimatum avait été communiqué à Berlin au commencement de juillet déjà, de sorte que les gouvernements des deux empires centraux purent se concerter tout à leur aise pour la rédaction de cette pièce mémorable. Aussi, dès le 25 juillet, l'horizon s'assombrit de plus en plus et, le 26, M. Beyens écrivait à Bruxelles qu'il considérait la guerre comme inévitable, étant donné les dispositions de l'empereur et de son état-major.

« L'ultimatum à la Serbie, est-il dit dans ce rapport, « est un coup préparé entre Vienne et Berlin, ou « plutôt imaginé ici et exécuté à Vienne. La vengeance « à tirer de l'assassinat de l'archiduc héritier ne ser- « virait que de prétexte. Le but poursuivi, outre « l'anéantissement de la Serbie et des aspirations « jougo-slaves, serait de porter un coup mortel à la « Russie et à la France avec l'espoir que l'Angleterre « resterait à l'écart de la lutte. Pour justifier cette « présomption, je dois vous rappeler l'opinion qui « règne dans l'état-major allemand, à savoir qu'une « guerre avec la France et la Russie est inévitable et « prochaine, opinion qu'on a réussi à faire partager « à l'empereur. Cette guerre, ardemment souhaitée « par le parti militaire et pangermaniste, pourrait « être entreprise aujourd'hui dans des conditions ex- « trêmement favorables et qui ne se présenteront pro- « bablement pas de si tôt. »

Ainsi s'exprimait le diplomate belge et l'on a vu combien les événements ont justifié ses prévisions.

Cependant la réponse de la Serbie à l'ultimatum de l'Autriche ne se fit pas attendre et le 25 juillet déjà, le cabinet de Belgrade se soumettait aux conditions humiliantes dictées par l'Autriche. Cette réponse, les puissances de la Triple Entente, qui voulaient à tout prix éviter la guerre, l'avaient imposée à la Serbie. C'est même la Russie qui l'avait dictée, mettant elle-même à l'arrière-plan, pour sauvegarder la paix, toute susceptibilité de fierté slave. L'Autriche obtenait satisfaction sur tous les points.

Il semble que cette réponse aurait dû enlever tout prétexte à un conflit armé. Elle était même tellement satisfaisante qu'on n'osa pas en publier le texte immédiatement. Le 27 juillet, l'Autriche mobilisait et, le 28, le cabinet de Vienne, non content d'un succès diplomatique de nature à assurer pour de longues années sa prépondérance dans les Balkans, mais décidé à profiter de l'occasion pour écraser la Serbie, lui déclarait la guerre. La Russie ne pouvait pas assister indifférente à l'écrasement de sa protégée et elle mobilisa à son tour sur la frontière autrichienne.

Les derniers jours du mois de juillet furent incontestablement la période la plus tragique qu'ait eue à enregistrer l'histoire du monde. Bien que la situation fût tendue à l'excès, le grand coup n'était pas encore porté. Tous les regards se portaient avec anxiété du côté de l'Allemagne. Les diplomates de la Triple Entente déployèrent une activité inouïe pour prévenir la catastrophe de plus en plus imminente. Ils s'ingénierent à proposer les solutions les plus acceptables et les combinaisons propres à sauvegarder tous les intérêts et à ménager toutes les suscep-

tibilités. Mais le cabinet de Berlin ne répondait pas ou ne répondait qu'évasivement, quand ce n'était pas par un refus.

Le commencement de mobilisation de la Russie, qui eut lieu le 28 juillet, donna occasion au cabinet de Berlin de prendre une attitude menaçante. Cependant ce jour-là même, l'empereur avait adressé au tsar un télégramme dont les termes permettaient encore une lueur d'espoir. Le lendemain, revirement complet. La note belliqueuse reparut dans la presse berlinoise et la paix sembla s'éloigner définitivement. Le 29 juillet 1914, le « *Journal de Genève* » dans son premier article intitulé « Le maître de l'heure », représentait l'empereur d'Allemagne comme l'arbitre des destinées de l'Europe en ce moment suprême, puis il ajoutait :

« A l'heure où nous écrivons ces lignes, M. Bienvenu Martin, qui faisait à Paris, l'intérim des affaires étrangères, recevait de M. Dumaine, ambassadeur de France à Vienne, une dépêche se terminant ainsi :

« Parmi les soupçons qu'inspire la soudaine et « violente résolution de l'Autriche, le plus inquiétant est que l'Allemagne l'aurait poussée à l'agression contre la Serbie, afin de pouvoir elle-même « entrer en lutte avec la Russie et la France dans les « circonstances qu'elle suppose lui être le plus favorables et dans des conditions délibérées. »

Comme on le voit, l'ambassadeur de France à Vienne et celui de Belgique à Berlin font entendre la même note.

Entre temps, l'Allemagne marchandait avec l'Angleterre pour obtenir d'elle qu'elle reste à l'écart, même en cas de passage des troupes allemandes à

travers la Belgique. Cependant, les deux derniers jours de juillet les pourparlers continuent entre l'Autriche et la Russie, la première consentant à discuter à fond la note de la Serbie, malgré l'ouverture des hostilités. Et ces pourparlers se prolongèrent encore jusqu'au 6 août. Le 31 juillet, l'Allemagne, prenant en quelque sorte la place de l'Autriche somme la Russie de démobiliser immédiatement et lui donne un délai de 12 heures pour s'exécuter. Evidemment cette sommation était inacceptable et tout porte à croire que le cabinet de Berlin la voulait ainsi pour rendre la guerre inévitable. La réponse de la Russie fut ce qu'elle devait être et le lendemain 1^{er} août la déclaration de guerre de l'Allemagne vint anéantir les dernières espérances et déclancher la guerre européenne qui deviendra bientôt la guerre mondiale.

A cette nouvelle, la France procéda immédiatement à la mobilisation générale de son armée et à la défense de sa frontière de l'Est. Il n'en fallut pas davantage pour amener une nouvelle déclaration de guerre ardemment désirée et le 4 août les hostilités commencèrent par l'entrée des troupes allemandes dans le Luxembourg et la Belgique.

Restait l'Angleterre, que l'Allemagne espérait encore retenir en dehors du conflit. Or la violation de la neutralité belge garantie par le traité de 1839 qui portait entre autres la signature de la Prusse, violation contraire au droit des gens, selon l'aveu même du chancelier de l'empire allemand, constituait pour la Grande Bretagne non pas seulement un vulgaire et futile prétexte, mais un droit et un devoir de secourir la Belgique qui implorait son secours et de se ranger aux côtés des puissances alliées, la France et la Russie. Aussi, le 5 août, l'Angleterre, après avoir en vain

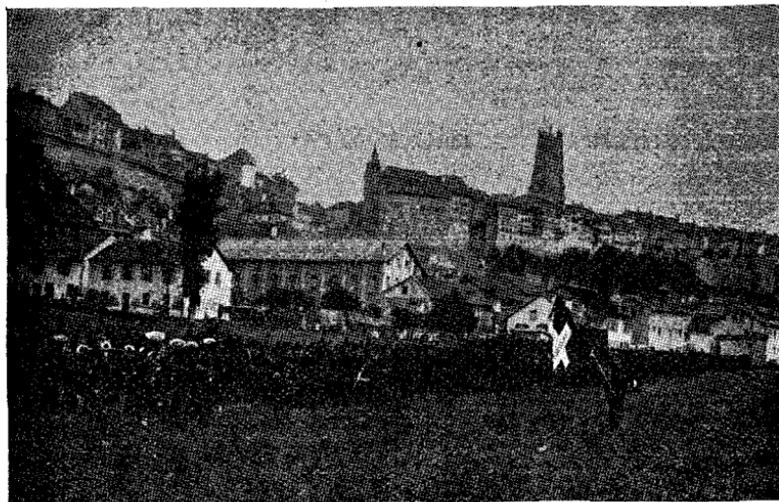
demandé à l'Allemagne de retirer ses troupes du territoire belge, lui déclara-t-elle la guerre. Voilà donc le conflit armé engagé entre les deux empires centraux et les puissances de la Triple Entente.

On se demandait ce que ferait l'Italie qu'un traité d'alliance liait à l'Allemagne et à l'Autriche. Ce traité l'obligeait-elle à marcher avec ses deux alliées ? Les hommes d'Etat italiens estimèrent que non, l'Italie ne s'étant engagée à une action militaire de sa part qu'en cas de guerre défensive, ce qui n'était pas le cas. De plus, elle avait été tenue systématiquement à l'écart dans tout le cours des négociations qui avaient eu lieu au sujet de la guerre qui venait d'éclater. Comme elle n'avait pas été consultée sur cette grave question, elle se jugeait déliée de toute obligation d'intervenir dans le conflit et resta neutre.

En Suisse, l'ouverture des hostilités produisit un émoi bien compréhensible.

Les Chambres fédérales, convoquées d'urgence, donnèrent au Conseil fédéral pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité du pays et à la garde de nos frontières. Le commandement en chef de toutes les forces militaires fut confié au colonel Wille, investi du titre de général. Des précautions minutieuses furent prises pour la garde des voies ferrées, des ponts, des gares, de toutes les routes importantes. Cette surveillance fut confiée aux troupes du landsturm. Le service des chemins de fer fut militarisé et toutes les gares occupées militairement. Les automobiles furent réquisitionnées pour le service de la troupe. Les premiers jours de cette semaine, les troupes fribourgeoises réunies et organisées au chef-lieu du canton s'acheminèrent vers la frontière et nous assistâmes également au passage des régiments et des escadrons de Genève et de Vaud.

Toute la Suisse était en arme et l'on se demandait avec un serrement de cœur de quel drame terrible nous allions être les témoins. Un certain affolement s'empara de la population pendant ces premiers jours. Les épiceries furent assiégées par une foule anxieuse qui voulait compléter ou augmenter ses provisions dans la crainte d'une disette, ou tout au moins d'un renchérissement considérable qui pourrait se produire



Présentation du drapeau à la mobilisation

sur toutes les denrées alimentaires. Les banques également virent affluer les demandes de retrait d'argent et le numéraire commença à faire défaut. Cette panique exagérée et injustifiée jeta la perturbation dans les affaires.

Le Conseil fédéral et spécialement la banque nationale prirent alors différentes mesures qui calmèrent peu à peu cette effervescence et, au bout d'un mois, les affaires, bien que fortement réduites, purent re-

prendre une marche quasi-régulière. Ce qui contribua beaucoup à tranquilliser les esprits ce furent les assurances formelles données par la France et l'Allemagne que notre neutralité serait respectée par elles d'une façon absolue. Inutile d'ajouter que cette déclaration fut accueillie avec un gros soupir de soulagement.

Bien qu'étant préservé des horreurs de la guerre dont les journaux nous apportaient quotidiennement les récits terrifiants, notre pays n'en a pas moins été fort éprouvé en raison de sa situation, entouré qu'il était de tous côtés par des nations belligérantes. L'occupation de ses frontières, la mise sur pied de guerre d'une grande partie de son armée imposait à la Suisse des sacrifices très lourds. Le ravitaillement de sa population, en raison des entraves apportées à la circulation et au transport des marchandises, présentait des difficultés considérables que la prévoyance et l'intelligente activité des pouvoirs fédéraux réussirent à surmonter.

Les œuvres de charité qui se multiplièrent en Suisse en faveur des victimes de la guerre : rapatriement des internés civils arrachés à leurs foyers et transportés en Allemagne dans le plus grand dénuement, échange des grands blessés, secours de toute nature aux prisonniers de guerre, recherche des disparus, renseignements fournis à leurs familles, accueil très sympathique que la population suisse réserva indistinctement à tous ces malheureux, tout cela contribua pour une large part à nous attirer la reconnaissance et la sympathie des états voisins et à faciliter nos relations avec eux. C'est grâce aux dispositions bienveillantes de ces états que la Suisse a pu importer, sans

trop de difficultés, presque tous les articles nécessaires à sa subsistance et au bon fonctionnement des services publics. Ces heureuses dispositions sont une garantie de plus pour notre sécurité extérieure et permettent à notre heureux pays de remplir, au milieu de la tourmente qui passe sur l'Europe, sa mission de paix et de charité et de mériter la gratitude des nations voisines qui s'est du reste exprimée en termes chaleureux.

A la vue de tant de misères accumulées par cette lutte gigantesque, qui a fait déjà des millions de victimes, on ne peut que former les vœux les plus ardents pour le retour de la paix, d'une paix fondée sur la justice et où la force, loin d'être la négation du droit, se mette au contraire à son service. *E. F.*

Le capitaine de bois.

Napoléon comme tous les grands hommes avait ses bons et ses mauvais quarts d'heure. On connaît l'histoire de ce jeune lieutenant tout frais émoulu de l'école de Saint-Cyr, que l'empereur remercia du titre de capitaine, parceque son chapeau étant tombé, le jeune officier s'était empressé de le lui présenter. Napoléon était alors dans un de ses bons moments. Le voici maintenant dans un de ses mauvais quarts d'heure :

Le lendemain d'un engagement qui n'avait pas tourné comme il le désirait, il passe en revue un des régiments qui y avait pris part.

— Qui commande cette compagnie, demande-t-il, brusquement en se présentant devant le front des voltigeurs ?

— Sire, répond un officier qui sort aussitôt des rangs, c'est moi.

— Est-ce que vous êtes capitaine ?

— Non ! sire, mais je suis du bois dont on les fait.

— C'est bien, monsieur, je penserai à vous quand je ferai des capitaines de bois.

LE CINQUANTENAIRE DE LA BÉATIFICATION DU P. CANISIUS

C'est sous le pontificat de Pie IX, le 2 août 1864, qu'eut lieu la béatification du vénérable Père Pierre Canisius. L'année suivante, les 25 et 26 juin, des solennités comme on n'en avait guère vu à Fribourg furent célébrées en l'honneur du nouveau bienheureux dont notre ville possédait la dépouille mortelle. Il nous souvient encore du cortège d'évêques et de prélats qui parcourut nos rues lors de ces fêtes grandioses. Les autorités civiles, un nombreux clergé, la jeunesse scolaire et une foule considérable de fidèles y prirent également part. Il va sans dire que bien peu des participants à ces fêtes d'alors sont encore de ce monde. Rappelons les noms des prélats qui figuraient dans le cortège : Mgr de Preux, évêque de Sion, Mgr Greith, évêque de Saint-Gall, Mgr Vibert, évêque de Saint-Jean de Maurienne, Mgr Lachat, évêque de Bâle, Mgr Bagnoud, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice, Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève, les abbés de Dissentis et de Mariastein.

C'est alors que la chapelle qui se trouve au bas de l'église du collège fut restaurée et dédiée au nouveau bienheureux, dont la tête occupe un élégant sarcophage placé sous l'autel de cette même chapelle, qui prit le nom de chapelle du B. P. Canisius. De même la chambre que le P. Canisius occupa au rez-de-chaussée de la partie centrale du bâtiment du

collège et où il est mort fut également aménagée en chapelle et artistement décorée. On y conserve de nombreuses reliques du bienheureux, entre autres des fragments de son cercueil.

Le cinquantenaire de cette date mémorable ne pouvait pas passer inaperçu et, malgré les temps difficiles que nous traversons, on a tenu à rendre un nouvel



Procession des reliques du B. P. Canisius. Sortie de l'église du collège

hommage à l'apôtre et à l'homme de science qui s'est acquis tant de titres à la reconnaissance des populations catholiques de notre canton. Les fêtes destinées à solenniser ce cinquantenaire furent célébrées à Fribourg les 23 et 24 mai 1915 au milieu d'un grand concours de population. Un triduum de prières et de prédications les ont précédées.

Le dimanche 23, des offices solennels ont lieu dans

les principales églises de notre ville, avec sermons de circonstance, faisant le panégyrique du bienheureux. A la collégiale de St.-Nicolas officiait Mgr Bovet, qu'une mort hélas trop prompte devait ravir bientôt à l'affection de ses diocésains. Mgr Mariétan, abbé de Saint-Maurice y prononça l'allocution. Au collège, où Mgr Esseiva, révérendissime prévôt chantait l'office, ce fut M. Ruche, vicaire général de Genève



Procession des reliques du B. P. Canisius. Sortie de St-Nicolas qui fit le sermon et à l'église de Notre-Dame, Mgr Schmid, de Grüneck, évêque de Coire, chanta l'office et prononça une allocution en allemand. Toutes ces églises étaient bondées de fidèles venus de toutes les parties du canton et du diocèse.

L'après-midi à 2 heures une procession à laquelle prirent part les prélats que nous venons de mentionner, les ordres religieux, le clergé, les autorités, le corps

professoral et les étudiants de l'université, le collège, les écoles, les congrégations religieuses et les fidèles sortit de l'église du collège escortant les reliques du bienheureux et descendit à Saint-Nicolas en parcourant les rues principales, puis remonta dans le même ordre pour rentrer au collège.

Le lendemain, lundi 24 mai, l'affluence fut encore



Pèlerinage à Bourguillon

plus considérable. Un autel avait été dressé dans la cour du collège, contre la chapelle du P. Canisius. Ce fut là qu'un office pontifical fut célébré par Mgr Mariétan avec allocution de Mgr Esseiva, tandis que le rev. P. Manser, recteur de l'université prêchait en allemand dans l'église du collège.

Pendant ces deux jours, l'église, les chapelles, les corridors du collège étaient encombrés de visiteurs

venus en pèlerinage pour parcourir les lieux où le bienheureux avait passé les dernières années de sa vie.

Mais la manifestation la plus imposante de ces belles journées fut sans contredit l'immense procession qui se déroula sans interruption du centre de la ville jusqu'à Bourguillon en passant par les bas quartiers de la Neuveville et de la Planche. La tête du cortège était déjà arrivée au terme de son pieux voyage que le défilé n'était pas encore terminé sur la place du Tilleul. Outre la partie officielle du cortège comprenant le clergé et les autorités, il y avait de nombreuses délégations de presque toutes les paroisses du canton, des corporations diverses, des associations religieuses et une foule énorme de fidèles, hommes et femmes, de sorte que le nombre des participants a été évalué à plus de 18000 personnes. A Bourguillon, on eut quelque peine à grouper tout ce monde pour entendre la parole de quelques prédicateurs placés en différents endroits. Le beau temps favorisa ces pieuses solennités, qui laissèrent à tous les participants un souvenir réconfortant et durable.

E. F.

Le cri du cœur.

Un certain nombre de députés sont réunis en conciliabule pour arrêter le plan de campagne d'une importante élection.

Le député X. — Oui, Messieurs, je le dis franchement, si notre candidat échoue, nous n'avons qu'à donner en bloc notre démission de députés au Grand Conseil, nous n'avons plus rien à faire dans cette galère.

Le député Y. — Oh alors ! tout de même, pas ça. On a eu pourtant trop de peine à y entrer.

UNE LETTRE DU FRONT

On veut bien, sur notre demande, nous donner communication d'une lettre adressée par un officier d'artillerie à un parent habitant Fribourg. Quoique datée de novembre 1914, elle n'en conserve pas moins tout son intérêt d'actualité. C'est, pris sur le vif, un des nombreux épisodes de cette guerre sans fin et narré par un des participants :

Le 16 novembre.

Ayant quelques loisirs, je vais les passer à m'entretenir avec vous et à vous narrer mes dernières impressions. Le mauvais temps étant définitivement venu, il a apporté avec lui beaucoup de changements dans l'aspect extérieur de la guerre, du champ de bataille. Nous avons eu hier une forte chute de neige (peut-être vous-mêmes n'en avez-vous pas encore eu à Fribourg) qui a duré environ 2 h. Nous nous trouvons de nouveau en batterie depuis 2 jours, et voici ce que vous pourriez voir, si vous vous trouviez avec moi pendant 24 heures.

Je crois vous avoir déjà dit que la région dans laquelle nous guerroyons est tout à fait plate, parsemée de peu de villages, mais d'une infinité de fermes isolées, qui sont toutes entourées de grands arbres. De plus, partout des haies, de longues lignes d'arbres qui font que le pays ressemble en somme à un bois clairsemé. Le regard porte rarement à plus de 500 m. et la batterie est installée à proximité d'une de ces fermes ; afin de la défilier aux regards indiscrets des avions, nos hommes ont construit une haie artificielle le long de la batterie, de sorte qu'on n'aperçoit celle-ci que quand on est dessus. Les canonniers couchent dans des tranchées couvertes, afin de se mettre à l'abri de l'inondation. La construction de ces tranchées se complique en outre d'un réseau savant de petits caniveaux, qui emmènent tant bien que mal les eaux de ruissellement. Représentez-vous cette batterie incrustée dans une haie, le tout baignant dans une épaisse boue liquide, dans laquelle on patauge. Les officiers du groupe se sont installés dans la ferme : une cuisine où il y a un bon feu, où nous prenons nos repas, à

côté une grande pièce garnie de paille, c'est le dortoir. Le matin à 6 h. on se réveille; inutile de s'habiller, puisque nous couchons tout habillés. Un bon café chaud nous attend, puis, prenant nos outils, je veux dire nos jumelles, nous nous mettons en route vers le poste d'observation — ici il n'y en a qu'un pour le chef d'escadron — Kauffer, qui est aussi vivant que moi — et les 3 capitaines (à ce propos, je suis nommé capitaine à titre définitif depuis 3 jours; ma nomination du 4 septembre n'était que provisoire, et pour la durée de la guerre). Nous voilà donc partis, dans la nuit noire, faisant bien attention où nous posons le pied, car à chaque pas on risque de se flanquer dans le bouillon. On franchit des fossés pleins d'eau, les routes sont d'ignobles bourbiers où l'on enfonce jusqu'à la cheville; on passe à côté d'entonnoirs produits par les obus, pleins d'eau jusqu'au bord. Après un quart d'heure de marche difficile, nous voici arrivés à un petit hameau, dont le moulin à vent tend vers le ciel couvert ses grands bras immobiles. Nous nous dirigeons vers une ferme, dans laquelle nous entrons; et par l'escalier nous grimpons au grenier. Nous voilà arrivés. Trois lucarnes nous permettent de voir du côté ennemi. A l'intérieur du grenier, c'est un taudis inexprimable: la maison est, bien entendu, abandonnée par son propriétaire, un cultivateur — et péle-mêle on voit de vieux sabots, des effets hors d'usage, des bois de lits, des vases de nuit, des cuvettes ébréchées, des chapeaux « melons » cabossés, des sacs de blé et de maïs, des cahiers d'écriture des enfants, des livres de prière et des prix du pensionnat de..., etc., etc. Avec les sacs de blé, nous avons construit un réduit, qui nous met à l'abri des éclats, car le village reçoit de temps en temps des obus. Le jour est venu, et quand le brouillard ou la pluie le permettent, on cherche les objectifs (tranchées pour nos 3 batteries qui se trouvent à environ 2000 m. de nous). Nous faisons alors des tirs, selon les besoins. Il y a naturellement de nombreux loisirs, soit que le temps obscurcisse tout, soit que nous recevions l'ordre de ne pas tirer. Alors nous passons notre temps comme nous pouvons. On écrit, on dessine, les uns font de l'escrime avec les manches à balai, moi j'ai trouvé dans le taudis un diabolo, et j'ai appris à faire tourner la petite mécanique.

Quand les circonstances l'imposent, nous nous portons en avant, pour nous mettre en relation avec des fantassins qui ont besoin de notre aide. Promenade qui serait bien lugubre pour des gens au cœur moins cuirassé que le nôtre. La boue devient de

plus en plus épaisse, on ne peut d'ailleurs plus chercher de chemin viable, mais ceux qui nous dérobent au regard de l'ennemi. C'est dire qu'il faut passer là où passent tous les fantassins se rendant à la première ligne. De temps en temps une tranchée — contenant des hommes en réserve... et beaucoup d'eau, dans laquelle les pauvres diables se trouvent jusqu'à mi-genou quelques fois — on rencontre des masures en train de brûler ou complètement détruites; quel que soit d'ailleurs leur état, toutes renferment des hommes se mettant à l'abri, ou faisant la cuisine. Ces hommes, vivant jour et nuit dans la tranchée, sont d'ailleurs dans un état lamentable et vous auriez peine à reconnaître la tenue du piton français. Les couleurs disparaissent sous la boue, beaucoup d'hommes ont les coiffures les plus variées: bonnets de police... ou de coton, passe-montagne. Les armes sont rouillées, les hommes sont sales, pas rasés, naturellement, et font des têtes sinistres. Ils n'ont pas l'air fatigué, mais la saleté qui les recouvre leur donne un aspect qui les fait ressembler autant à des terrassiers qu'à des soldats. On continue son chemin, en route, on rencontre des chevaux morts, des os et débris de viande, des déjections, des effets d'uniforme et d'équipement. Tous les détritres des champs de bataille s'offrent à nos yeux. N'oublions pas les obus qui sifflent et éclatent dans toutes les directions, la pluie qui fouette et toujours la boue, l'ignoble boue, On continue ainsi sa route, lentement, prudemment, jusqu'au point qu'on s'était proposé d'atteindre. On questionne ceux qui peuvent vous renseigner, on tire sa jumelle, on regarde dans toutes les directions pour chercher.....

Je reprends ma lettre interrompue par un bombardement du village. Nous nous étions d'abord réfugiés à la cave, mais les coups tombant de plus en plus près de la maison, nous avons filé vers une petite maison à 400 m. du village, où on est tranquille. C'est là que j'écris. —

.....pour chercher où l'ennemi s'est niché. Quand on est bien fixé, on reprend le chemin du retour pour revenir au grenier et recommencer le tir. La journée se passe ainsi avec des alternatives de calme et de tir. Le téléphone est naturellement installé dans notre grenier, de temps en temps le fil est coupé par des obus. Le téléphoniste part pour faire la réparation, puis le travail reprend. Quand le soir arrive, tout le monde repart vers la ferme, et alors c'est le bien-être, relatif il est vrai, mais très goûté de tous. Nous

retrouvons une cuisine bien chaude, le murmure des marmites qui laissent échapper une bonne odeur de soupe, la sécurité — car nos batteries n'ont pas été repérées par l'ennemi — quelques fois un journal, des lettres, enfin le plaisir de se retrouver tous ensemble et de bavarder en fumant. Vers 6 h. le cuisinier annonce d'une voix retentissante: « Mon commandant est servi » et tout le monde se précipite vers son assiette. Après le repas, chacun prend ses couvertures et vite dans la paille! Couchés côté à côté, nous ne tardons pas à nous endormir pendant que le canon continue à gronder, et que les obus destinés à la ville d'Y... passent par dessus nous toute la nuit. Petit à petit, nous sommes devenus d'une insensibilité presque révoltante, mais bien utile. La vue d'une pauvre maison incendiée, le passage des blessés, la vue des morts gisant dans la boue en attendant qu'une petite croix marque leur tombe, tout cela nous laisse d'une indifférence rare. Mais où en serions-nous, si nous pouvions encore être affectés par les monceaux de ruines et les milliers de morts et de blessés que nous avons vus depuis le début de la guerre? On pense beaucoup à soi, et la guerre est à la fois une école de dévouement et d'égoïsme. Ainsi demain, on tuera un cochon de la ferme, il y aura de bonnes côtelettes, de bons boudins, de bonnes andouillettes. Cela suffit à notre bonheur, et nous ne serions guère tentés d'en envoyer à nos voisins. Les artilleurs sont relativement très favorisés au point de vue de la vie matérielle, comparativement à l'infanterie et la cavalerie. Aussi, je ne songe nullement à me plaindre de mon sort, car je pense à ceux qui passent des nuits entières dans la tranchée pleine d'eau, recevant l'averse sur le dos, ne pouvant dormir et devant veiller au danger. Voilà l'existence épouvantable qui causera tant de maladies. Les Allemands attaquent ici avec violence, sans succès. Chaque jour c'est un autre point qui est attaqué. Les régiments de la 11^{me} division se sont encore distingués ces derniers jours. Je viens de voir le n° de l'Illustration du 24 octobre; les compositions de Scott et autres sont trop léchées. Les hommes sont cent fois plus sales qu'ils ne sont représentés là. La correspondance est toujours irrégulière. Rien reçu depuis 5 jours. J'espère que vous allez tous bien, ainsi que maman. Je vous embrasse tous bien affectueusement. La nuit est venue, le canon tonne toujours, et les vitres de notre ferme tremblent. Que cela nous est égal!

R.

L'INTÉRIEUR DE LA FERME

« L'intérieur de la ferme... » Quand on lit ces mots, que d'images surgissent dans la mémoire ! C'est après une longue promenade en plein soleil, l'accueil de la grande cour où les volailles s'éparpillent, où le chien fait semblant d'être en colère, où des odeurs d'étable et de foin se mêlent, tandis qu'au seuil de la maison, une femme, en coiffe blanche, sourit au visiteur imprévu. C'est la *salle* assombrie par les volets mi-clos, l'âtre velouté de suie, les dressoirs anciens avec la gaieté de leurs faïences et de leurs cuivres ; c'est l'aïeule au coin du feu et l'enfant dans son berceau d'osier. Toute une poésie, aussi vieille que les chants homériques et jeune, éternellement jeune comme la nature, comme les travaux rustiques et les sentiments primitifs, est enfermée dans ces tableaux de vie campagnarde. Ils reposent les yeux et l'esprit. Ils ne changent guère avec le temps et ne se démodent pas. Les gens qui habitent l'intérieur de la ferme ressemblent à leurs ancêtres, plus que les citadins ne ressemblent à leurs parents. Le milieu presque immuable entretient la forme traditionnelle des pensées.

Cependant, parmi ces beaux souvenirs de demeures paysannes, qui font rêver les hommes des villes, il peut se glisser des réminiscences fâcheuses. Toutes les cours de ferme ne sont pas également accueillantes, et tous les *intérieurs* n'inspirent pas à l'hôte de passage, le désir de s'y reposer un moment. Il y a des fermes charmantes pour le peintre paysagiste qui cherche le pittoresque, et bien redoutables pour ceux qui les habitent... Nous avons vu, trop souvent,

les mares de purin stagnant sur le sol défoncé, les fumiers fermentant avec des exhalaisons terribles, les étables infectes et les poulaillers dégoûtants. Alors, l'intérieur de la ferme s'accordait avec l'extérieur, hélas ! Les mouches régnaient, innombrables, dans la salle où il y avait partout, aux solives, un pavoiement gris de toiles d'araignées. Le carreau n'était pas très propre. On n'avait aucune envie de boire une tasse de lait, car on songeait aux mains douteuses de la fermière et au pis mal propre de la vache.

C'est que dans l'intérieur de la ferme, comme dans l'intérieur d'une maison bourgeoise ou d'un château, il faut une reine, une vraie reine, qui sache gouverner et administrer, qui ne soit pas une souveraine légitime, mais irresponsable. Cette reine, c'est la femme.

Un vieux proverbe dit : « Les femmes font et défont les maisons. » A la campagne surtout, la justesse de ce dicton est facilement vérifiable. Cette ferme abîmée par le désordre et la malpropreté, c'est le domaine de la paresseuse. Cette ferme prospère et joyeuse, si nette, si bien organisée, c'est le royaume de la bonne ménagère.

La paresseuse est assez rare chez nous. Dans ce pays, les gens, hommes et femmes, travaillent assidûment — je dirai même : âprement. Et la preuve c'est qu'ils économisent assez pour remplir l'énorme, l'immense bas de laine national. En voyant les paysans à l'œuvre, on apprend à les estimer — et les femmes, sous le rapport du courage et de l'abnégation, valent bien les hommes.

Les Anglais prétendent que la fermière constitue un des éléments actifs de la richesse... Alors, pourquoi existe-t-il encore des fermes d'un aspect si pénible ?

C'est qu'au lieu d'être une paresseuse, la femme est quelquefois une ignorante. Elle ne manque pas de bonne volonté, mais elle manque de tout le reste. Alors, la bonne volonté ne lui sert à rien — qu'à mériter un peu de notre indulgence.

Une femme élevée dans la routine, à qui l'on n'a point donné le sens de l'ordre, et qui ne l'a pas reçu de la nature, une femme maladroite, qui complique toutes ses besognes parce qu'elle les fait mal à propos, dans la hâte, la fatigue et l'ennui, cette femme est une gouvernante désastreuse pour le petit empire qu'elle doit administrer. Elle peut se dépenser beaucoup, se tourmenter beaucoup, et très vite user ses forces, sa santé, sa confiance. Le résultat n'en sera pas moins médiocre. Et voilà une vie de femme gâchée pour rien. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que cette pauvre créature incapable et malheureuse rendra l'existence des siens fort amère et découragera ses filles, qui ne voudront, à aucun prix l'imiter.

Parce qu'une jeune fille paysanne, un peu fine, un peu *délurée*, a vu sa mère s'épuiser en travaux rebutants ; parce qu'elle a eu, toute sa jeunesse, le spectacle de la saleté rustique et de la grossièreté des habitudes — elle désirera autre chose. Autre chose, ce sera le service en ville, le petit métier manuel, le très modeste emploi chez des commerçants, peut-être ; pour les plus favorisées, l'enseignement public ou les Postes. La jeune campagnarde acceptera n'importe quelle tâche, afin de ne pas rester campagnarde.

Et ce sera un grand malheur pour elle, et aussi pour sa famille, et pour cette ferme vouée à la décadence et qu'elle aurait pu sauver — si elle avait su !

C'est un malheur pour le pays, parce que les paysans désertent la terre, et que, seules, pourraient les retenir celles qui représentent le foyer. Le fermier aimera sa ferme si la fermière sait la rendre aimable ; s'il trouve, en quittant la charrue, une maison saine et claire, un bon repas, une compagne vaillante et attentive. Et non seulement la maison, mais la femme lui deviendront plus chères. Le paysan ne fait pas de discours sentimentaux. Il n'abuse pas des compliments et des petits mots gentils dans la vie conjugale. Il est presque toujours rude, fermé, ou même secrètement timide. Une sorte de pudeur retient sur ses lèvres les paroles affectueuses. Cependant, il n'est pas insensible. Il est capable de profonds attachements pour ce qui est son bien : la ferme... et la fermière. Il apprécie, chez la femme, la force, l'énergie, l'économie, l'initiative adroite, la finesse. Il déteste l'incurie, la flânerie et le bavardage. Il n'a pas tort.

Apprendre aux femmes des campagnes l'art de gouverner leur domaine ; leur révéler les profits et les avantages qu'elles en doivent retirer, leur mettre au cœur le sentiment de leur devoir en leur montrant toute la beauté, toute la grandeur de ce devoir, c'est contribuer à leur bonheur particulier et à la prospérité nationale.

M. T.

(Chronique d'agriculture).

Point de vue.

M. B. donne son adresse à une de ses connaissances qui la lui demande.

— Oh ! là là, fait ce dernier comme vous demeurez loin.

— De chez vous, oui, mais pas de chez moi.



NÉCROLOGIES



Mgr Frédéric Speiser. —

Jeudi 6 novembre 1913, a succombé en notre ville, à une attaque d'apoplexie foudroyante, M. le professeur D^r Speiser, de la faculté de théologie de notre université.

M. Frédéric Speiser est né à Bâle le 28 décembre 1853. Il fit à Bâle ses classes du gymnase et se fit immatriculer à l'université de cette ville. Il se livra d'abord à des études philologiques pendant trois semestres qu'il continua encore pendant deux semestres à l'université de Göttingen. Après quoi il se voua entièrement à l'étude du droit et de l'histoire, études qu'il poursuivit alternativement à Göttingen et à Bâle. En 1875-76, il était à Berlin où il étudiait le droit romain et le droit allemand et, en 1876, il achevait ses études de droit à Strassbourg et présentait sa thèse de doctorat. Il fut promu docteur *utriusque juris* avec la note *magna cum laude* le 16 mars 1877.

Après une année de pratique dans des bureaux d'avocat en France, il rentra à Bâle où il fut bientôt nommé greffier substitut du tribunal cantonal, puis, deux ans plus tard, greffier du tribunal civil de Bâle, poste qu'il occupa jusqu'en 1889.

C'est vers cette époque qu'il embrassa la religion

catholique. Il entra au convict de l'université d'Innsbruck et il y poursuivit pendant quatre années ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre en 1893. Il se rendit ensuite à Fribourg et s'y fit immatriculer à la faculté de théologie. Il fut pendant un an vicaire à Tavel, puis ensuite préfet de l'internat du collège St-Michel, puis directeur du nouveau convict le Salésianum installé dans le bâtiment qui, démoli plus tard, fut remplacé par le bâtiment actuel de la Banque d'Etat. Il fit une grave maladie, à la suite de laquelle il dut subir une délicate opération qui le retint pendant cinq mois dans une clinique de Berne. Il fit pendant l'hiver 1896 à 97 un séjour à Rome pour achever le rétablissement de sa santé et revint ensuite prendre la direction du Canisianum. Il fut appelé en 1898 à la faculté de théologie de l'université de Fribourg comme professeur de droit canon et il conserva ce poste jusqu'à sa mort.

L'activité du savant professeur se manifesta aussi dans le domaine des œuvres sociales et philanthropiques. Il fut un des plus zélés promoteurs de l'œuvre si populaire de la protection de la jeune fille; c'est à ce titre qu'il mérita d'être désigné comme représentant du Saint-Siège au troisième congrès international de la Fédération des Ligues catholiques féminines tenu à Vienne en septembre 1912. Il a publié de nombreuses dissertations scientifiques dans les revues de droit ecclésiastique. En reconnaissance de ses mérites, le savant professeur fut, par bref du 11 janvier 1913, appelé à la dignité de Prélat de Sa Sainteté Pie X.

Ajoutons en terminant que Mgr Speiser a fait don à notre bibliothèque de la plus grosse partie de sa riche bibliothèque personnelle. Son nom figurera en bonne place dans la liste des bienfaiteurs de notre université.



M. Charles Vicarino, ingénieur, administrateur-délégué de la Compagnie générale électrique, est décédé à Nancy le 23 novembre 1913, âgé seulement de 51 ans, après une douloureuse maladie qui n'avait néanmoins pas arrêté son énergique ardeur au travail.

Administrateur de diverses sociétés, fondateur et président du Conseil d'administration de la fabrique de chocolat Stanislas, sa perte fut vivement ressentie dans son entourage industriel. Il était, avant tout, le fondateur de cette Compagnie générale électrique au développement et à la prospérité de laquelle il contribua puissamment, tant par ses qualités techniques, son inlassable activité que par l'agrément et la sûreté de ses relations. Toujours en quête de perfectionnements et de progrès, il fit de multiples inventions dans le domaine de l'électricité, l'éclairage des voitures de chemins de fer et, tout récemment encore, le halage funiculaire électrique appliqué à la navigation marchande sur les canaux.

Le « Conseil des transports de la Société industrielle de l'Est », après les essais effectués à l'écluse de Jarville et dans le tunnel de Mauvages, « jugeant ce système extrêmement ingénieux, décide de l'adopter sur le canal de la Marne au Rhin et exprime le vœu de voir cette installation étendue prochainement à l'ensemble des canaux. »

M. Vicarino ne comptait que des amis. Ses collègues déplorèrent en termes émus « la disparition prématurée de l'homme éminent dont les hautes qualités de cœur, d'esprit et d'intelligence attiraient tous les dévouements

et toutes les affections. » Les ingénieurs et employés de la Compagnie, la Société suisse de secours mutuels regrettèrent en lui leur conseiller, leur protecteur et les ouvriers furent unanimes à déclarer que « si tous les chefs lui ressemblaient, la question sociale serait vite résolue. » La perte fut surtout cruelle pour sa famille désolée. M. Vicarino meurt, peu d'années après sa femme, laissant deux jeunes enfants.



M. l'abbé François Wuilleret. — Le 9 décembre 1913, est décédé à l'hospice de Billens, près Romont, après une longue maladie, M. l'abbé François Wuilleret, originaire de Romont.

Ce fut une carrière mouvementée et bien remplie que celle de M. l'abbé Wuilleret. Il fut ordonné prêtre en 1881 et fut nommé tôt après comme vicaire à Bulle où il ne fit que passer. De 1881 à 1885, il desservit la nouvelle paroisse d'Aumont, puis, jusqu'en 1888, celle de Crésuz. Entré dans la Congrégation des Oblats de Saint-François de Sales, il partit pour l'Equateur comme missionnaire. Rentré en Suisse, il fonctionna comme coadjuteur dans le Rectorat de St-Jean à Fribourg et dans la paroisse de St-Nicolas. En 1900, il fut nommé curé de la paroisse d'Ependes. En 1908, il fut contraint par la maladie de se retirer à l'hospice de Billens où il termina une carrière pleine de mérites.

M. Henri Leimbach. — Au 7 décembre 1913, est décédé à Matran M. Henri Leimbach, propriétaire au dit



lieu et occupant diverses fonctions dans l'administration de la commune de Matran. Depuis plus de trente ans, il occupait le poste d'officier d'état civil du 3^{me} arrondissement de la Sarine, poste où il se distingua par une ponctualité et une exactitude irréprochables. Il fut conseiller communal, boursier et secrétaire communal de Matran : c'est dire que la commune et paroisse de Matran perdent en M. Leimbach un administrateur dévoué qui pendant de longues années leur a fourni de loyaux services.

Il participa en qualité de lieutenant à l'occupation des frontières pendant le rude hiver de 1871. Il était capitaine en 1875 et adjudant major en 1878.

Une longue et douloureuse maladie l'a enlevé à l'affection des siens à l'âge de 67 ans.



M. le professeur Conrad Schläpfer. — Décédé subitement le 10 décembre 1913 au cours d'une leçon qu'il donnait à ses élèves, le professeur Schläpfer a été un des premiers professeurs de notre Technicum. Sa mort constitue une perte très sensible pour notre institut technique.

M. Schläpfer, originaire de Wald, Appenzell-Extérieur, est né en 1871.

Il commença ses études techniques au Technicum de Winterthour, il obtint le diplôme de maître de dessin et de modelage en 1891 et la même année, à l'exposi-

tion cantonale de Teufen, il reçut un diplôme de première classe pour ses dessins industriels.

Grâce aux subsides du canton et de la Confédération, Conrad Schläpfer se rendit à Paris. Il y demanda et obtint son admission à l'École nationale des arts décoratifs; il y eut des succès marqués, entr'autres la deuxième médaille pour la figure d'après nature. En 1894, il fut appelé comme assistant au Technicum de Winterthour pour l'enseignement de la géométrie descriptive. Un poste plus avantageux lui fut offert à Zoug, à l'institut Minerva, où il fut chargé de l'enseignement du dessin à vue et du dessin géométrique. Enfin, en 1896, il vint à Fribourg où s'organisait une école de métiers, sous les auspices du Musée industriel, école qui se transforma et s'agrandit plus tard en Technicum proprement dit et tel que nous le voyons aujourd'hui sur le plateau industriel de Pérolles. Il fut donc un des premiers professeurs de notre Technicum. Il suivit pendant six semestres les cours sur l'histoire de l'art donnés par le prof. Dr Zemp à l'université de Fribourg. En 1901, il alla subir à Paris l'examen d'Etat, en vue d'obtenir le certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges. Il subit ces examens avec un grand succès et obtint les félicitations de ses examinateurs. Il fut plus tard chargé de l'enseignement du dessin à l'école normale d'Hauterive. Il fut membre du comité de la Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts, secrétaire de la Société fribourgeoise des Arts et Métiers, membre du comité central de l'Union suisse des maîtres de dessin, membre de la Société d'histoire du canton de Fribourg, section allemande, collaborateur de l'*Indicateur des anti-quités suisses* à Zurich, du *Fribourg artistique*.

Cette sèche et incomplète énumération suffit à mon-

trer quelle fut l'activité du regretté professeur, mais elle ne dit pas le zèle et le dévouement que M. Schläpfer vouait à ses élèves, la chaleur qu'il communiquait à son enseignement et la cordialité des relations qu'il entretenait avec les nombreux amis qu'il comptait dans notre ville.



M. Pierre Villard. — Samedi 24 janvier 1914, est décédé à Grattavache M. Pierre Villard, ancien directeur de la Verrerie de Semsales.

Né à Fribourg en 1834, il fit ses écoles primaires chez les Frères de Marie, à la rue de Morat, et une année de collège chez les Jésuites; puis, à la fermeture du collège des Jésuites, il passa une année à Zoug, puis fit un apprentissage de commerce. Il prit une place à Lyon qu'il occupa de 1856 à 1861. C'est de là qu'il se fixa définitivement à Semsales, comme commis d'abord à la Verrerie et enfin comme directeur de cette entreprise industrielle. Celle-ci subit diverses vicissitudes et si elle put se maintenir jusqu'à ces derniers temps, c'est grâce au travail, à l'activité et à l'expérience de son directeur qui y consacra 45 ans de son existence.

Depuis nombre d'années, M. Pierre Villard avait établi son domicile à Grattavache où il avait une charmante propriété. Les fonctions de syndic de la commune ne pouvaient manquer de lui être dévolues et rarement de telles fonctions ne furent attribuées à meilleur titre, car il s'en acquittait avec un soin et une exactitude on ne peut plus consciencieux. Il était aussi vice-président

du conseil paroissial du Crêt où il marqua son passage par de judicieuses transformations pour l'embellissement de l'église paroissiale. Ajoutez à ces qualités d'administrateur une bienveillance constante envers ses subordonnés, une grande générosité envers les pauvres et l'on aura le secret de la popularité dont il jouissait.



M. Antoine Perriard. — Dans la matinée du 16 février 1914, est décédé, après quelques jours de maladie, M. Antoine Perriard, propriétaire en notre ville. Antoine Perriard était une personnalité bien connue à Fribourg. Depuis quelques années, il fonctionnait comme assesseur de la justice de paix, comme conseiller de paroisse du

Rectorat de St-Pierre et enfin comme président du dit conseil. Il faisait, en outre, partie des sociétés suivantes : de la Musique de Landwehr ; de la Société de chant ; de la Société de secours mutuels ; de la Confrérie de St-Sébastien ; de la Société ornithologique ; de la Société de gymnastique l'Ancienne. C'est dire qu'il était répandu et occupait une place en vue dans notre vie locale, et partout l'aménité de son caractère, sa serviabilité lui avaient attiré les sympathies.

C'est dans l'industrie hôtelière que M. Antoine Perriard fit sa carrière. Après ses premiers débuts, il fut quelques années à Paris ; il travailla assez longtemps avec feu M. Monney, fondateur de l'ancien hôtel de Fribourg, aujourd'hui transformé en Albertinum. Il fit ensuite l'acquisition de l'hôtel du Faucon qui s'attira sous sa direction une solide renommée.

Depuis un certain nombre d'années déjà il était retiré des affaires et consacrait son activité à ses fonctions publiques.



M. Léon Daler. — Le 26 février 1914 est décédé à Fribourg M. Léon Daler, banquier, à l'âge de 63 ans, après une très courte maladie. Léon, fils de Louis-Frédéric Daler, était le neveu de M. Jules Daler, ancien banquier, bienfaiteur de la communauté réformée de Fribourg, à laquelle il a laissé un important capital destiné à la

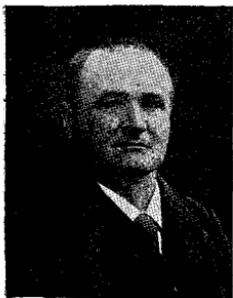
fondation d'un hôpital devant porter son nom.

La famille Daler, d'origine badoise, était venue se fixer à Fribourg au XVIII^{me} siècle et y avait acquis la bourgeoisie. Léon Daler, ses classes primaires terminées, commença ses études dans les classes industrielles du collège St-Michel et les poursuivit à Neuchâtel. Il entra ensuite comme apprenti dans la maison de banque de son oncle où il fut employé pendant 17 ans, jusqu'à la mort de son patron. Il ouvrit alors pour son compte un bureau de banque qu'il établit d'abord à la Grand'Rue. En 1900, il avait fait l'acquisition de la maison Techtermann, à la rue des Alpes, dans laquelle il transféra son comptoir.

Léon Daler appartenait au parti radical et faisait partie du comité du Cercle de commerce, il faisait aussi partie du comité du journal *l'Indépendant*. Il s'occupait aussi avec dévouement des œuvres de la paroisse réformée, de son administration financière, des écoles, des pauvres; jusqu'à sa mort il remplit les fonctions de caissier de dite paroisse.

Outre la gestion de son établissement financier, Léon Daler fit encore partie du Conseil d'administration de la Banque cantonale jusqu'en 1910 et jusqu'à sa mort du Conseil d'administration de la Caisse hypothécaire.

Ce fut partout un administrateur clairvoyant et très apprécié.



M. Paul Roulin, député. —

Le jeudi 5 mars 1914, est décédé, à Treyvaux, le député Paul Roulin, ensuite d'une attaque d'apoplexie qui l'avait frappé le dimanche 1^{er} du mois, et qui l'avait laissé sans connaissance jusqu'à la fin, sauf un court moment lucide dans la journée du mardi.

Paul Roulin, des Vernes, était le dernier représentant d'une famille considérée de la contrée, où il occupait une position très en vue. Il fut pendant de longues années syndic de la commune de Treyvaux. En 1881, il fut élu député au Grand Conseil. En 1885, il était nommé assesseur de la justice de paix du Mouret et le 12 janvier 1895 il fut appelé aux fonctions de juge de paix du même cercle, fonctions qu'il revêtit jusqu'à sa mort. Il faisait partie aussi de la Commission de l'Institut agricole de Pérolles pour la station laitière, il fut un des promoteurs du syndicat agricole de Treyvaux qui est un des mieux administrés du district. Cette activité intelligente dans les diverses fonctions publiques qu'il a revêtues, sa belle position de fortune dont il usait au profit de multiples œuvres de bienfaisance lui ont acquis une influence incontestée et un courant de sympathie qui s'est manifesté à l'occasion de ses funé-

railles auxquelles assistaient, outre les délégations officielle, la population de Treyvaux toute entière.



M. Stanislas Æby. — Le 29 mars 1914 est décédé à Fribourg M. Stanislas Æby, conseiller d'Etat, au cours d'une maladie qui paraissait devoir faire place à un mieux marqué, lorsqu'une brusque aggravation se produisit dans la journée du 29, au soir, pour se terminer par le dénouement final.

Depuis plus d'un an déjà il avait manifesté l'intention de prendre sa retraite, au bout d'une belle carrière de plus de quarante années au service de l'Etat, dans les fonctions de chef du Département militaire cantonal. C'est le 28 décembre 1881 que le Grand Conseil l'avait appelé à remplacer le colonel Arthur Techtermann comme conseiller d'Etat, ensuite de la démission de ce dernier.

M. François-Xavier-Stanislas-Prosper Æby était le fils du major Æby du Windig, ancien officier au service de Naples ; il était le frère de M. le conseiller national Paul Æby, ancien syndic de Fribourg. M. Stanislas Æby est né le 31 mars 1848 au Windig près Fribourg. Il commença ses études littéraires au collège St-Michel en 1860-61, études qu'il poussa jusqu'à la 5^{me} littéraire inclusivement. En 1875, il entra dans l'administration publique comme caissier de la Caisse d'amortissement de la dette publique, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1881. C'est le 28 décembre de la même année qu'il entra au Conseil d'Etat. Le 2 juillet 1882, il fut élu député de la Sarine en remplacement de M. Frédéric

Weck qui venait d'être nommé contrôleur des hypothèques. Il a présidé le Conseil d'Etat en 1896, en 1902 et en 1910.

La carrière militaire de M. Æby le conduisit jusqu'au grade de major commandant le bataillon 13. En voici les étapes successives : le 31 août 1868, il obtint son brevet de 2^{me} sous-lieutenant ; en 1869, il passa 1^{er} sous-lieutenant dans le bataillon 61 avec lequel il prit part au service d'occupation des frontières lors de la guerre franco-allemande de 1870. En 1871, il est 1^{er} lieutenant ; en 1874, il est nommé capitaine-adjutant attaché à l'état-major du bataillon 17. Le 28 mars 1878, il est breveté major-commandant du bataillon 13, qu'il commanda jusqu'en 1883 où il passa dans la landwehr.

M. Æby étant mort dans l'exercice de ses fonctions, il lui fut fait des funérailles officielles imposantes, auxquelles participèrent des délégations des gouvernements des cantons voisins avec leurs huissiers aux couleurs cantonales, les colonels Isler et de Loys commandant de la II^{me} division, le bataillon 16 levé pour la circonstance, le corps d'officiers fribourgeois, le Conseil d'Etat, Tribunal cantonal, Grand Conseil, autorités judiciaires et un nombreux public.

M. François Delisle, ingénieur. — Le 10 avril 1914, est décédé à Bulle M. François Delisle, directeur de la Compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère.

M. Delisle, né à Lausanne le 15 février 1865, a joué durant cette dernière décade un rôle marquant dans le domaine des travaux publics de notre canton. C'est à Lausanne qu'il prit, en 1886, son diplôme d'ingénieur ; après un stage complet, il fut chargé d'une partie des



études [et de la construction des chemins de fer Viège-Zermatt. Il travailla ensuite à des études de divers chemins de fer de montagne; entra en qualité de chef d'exploitation au service des voies étroites d'Aix-les-Bains. Plus tard il travailla à la construction du chemin de fer des Rochers de Naye dont il dirigea l'exploitation jusqu'au

moment où l'Etat de Fribourg lui demanda de prendre en mains les travaux du tunnel Thusy-Hauterive.

On se rappelle les difficultés imprévues rencontrées dans l'exécution de ces travaux. Les entrepreneurs avaient résilié leur contrat. On sait que, malgré les difficultés, il mena à bien l'achèvement. Les *Etrennes* des années 1900 et 1903 donnent, avec de nombreuses illustrations, une idée complète de l'entreprise dans un clair exposé qu'a bien voulu nous fournir M. Delisle lui-même.

Ces travaux terminés, M. Delisle fut nommé chef du Département cantonal des chemins de fer. Il fut chargé, avec M. Duboux, directeur aux C. F. F., MM. Stockalper et Manuel, d'établir le programme des chemins de fer régionaux restant à construire dans le canton. C'est M. Delisle qui fut chargé des études définitives des différentes lignes fixées par ce programme et qui avaient été déterminées par un décret du Grand Conseil.

Il fit aussi partie du Conseil d'administration des Eaux et Forêts. On le chargea de la construction du nouveau réservoir du Guintzet, un beau travail aux imposantes dimensions et d'une exécution irréprochable. On lui doit l'aménagement des voies industrielles du plateau de Pérolles, la réorganisation du Département

cantonal des chemins de fer. Il faisait, en outre, partie des comités des bains de la Motta, du tir cantonal, de la Société des ingénieurs et architectes, de la Société de tir de la ville de Fribourg, de la Sentinelle, etc.

Enfin, M. Delisle était appelé, en juillet 1913, à la direction des chemins de fer électriques de la Gruyère. Dans ces huit mois, il avait déjà fourni un important travail de réorganisation administrative et financière. Sa mort est une grande perte pour la compagnie. Le meilleur vœu que nous puissions faire, dit à ce propos le *Fribourgeois*, c'est qu'il soit donné à cette compagnie si éprouvée un nouveau directeur pareil à celui qu'elle vient de perdre.

M. Peter Jungo. — Lundi 20 avril 1914, un nombreux cortège de parents et d'amis, ainsi que les représentants des communes du district, des délégations du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, assistaient aux funérailles de M. Jungo de Schmitten.

Le défunt faisait partie, depuis plusieurs années, de la députation singinoise au Grand Conseil. Depuis 22 ans il était contrôleur des routes du district. Il s'acquittait de sa besogne avec conscience et exactitude. Il a bien contribué, par ses démarches et son influence, conjointement avec feu M. le député Jean Kæser, à l'établissement du superbe réseau de routes qui sillonne actuellement le pittoresque district de la Singine.

Le défunt était très populaire dans sa contrée où il ne comptait que des amis. Ses funérailles, dans l'idyllique hameau de Schmitten, ont été une imposante manifestation de sympathie et de regrets de toute la population.



M. le docteur Jean de Schaller. — C'est le 30 avril 1914 qu'est décédé subitement, après une maladie de quelques jours et alors qu'on croyait tout danger disparu, l'excellent docteur Jean de Schaller. Quelques jours auparavant, on le voyait encore, d'aspect jeune et alerte, faire sa tournée quotidienne à notre hôpital, et un impression-

nant cortège unèbre emmenait sa dépouille, suivi de nombreux amis et des pauvres auxquels il avait distribué sans compter les secours de son art.

Le docteur de Schaller est né en 1846 à Bologne ¹⁾ où son père, colonel au service du St-Siège, tenait garnison. Il fit son gymnase au collège St-Michel, sauf un semestre qu'il passa au collège des Bénédictins d'Einsiedeln. Il étudia la médecine à Wurzburg et à Heidelberg. Pendant la guerre franco-allemande, de 1869 à 1870, il s'engagea comme médecin volontaire dans l'armée allemande ; il fut chargé du service du lazaret de Schwetzingen près Heidelberg. Il reçut, pour ce fait, du gouvernement allemand la médaille et la décoration attribuées aux personnes s'étant dévouées au service des lazarets.

En 1873, il obtint la place d'assistant des professeurs Schinzinger et Czerny à Fribourg en Brisgau. C'est là qu'il fit son doctorat ; en juillet 1875, il subit avec grand succès ses examens d'Etat dans notre ville et il vit dès le début sa clientèle prendre rapidement de no-

¹⁾ Ces dates sont tirées d'une notice fournie par M. le docteur X. Cuony.

tables proportions, tant dans les campagnes que dans la ville même. En 1881, le Conseil communal lui confia le poste de médecin de l'hôpital où il apporta tout son zèle et son dévouement.

Très estimé de ses confrères, charitable envers les pauvres, fidèle à ses amitiés, franc comme l'or, tel était le docteur Jean Schaller; son souvenir vivra chez tous ceux qui l'ont connu et ont été à même d'apprécier ses solides qualités.



M. Louis Cardinaux. — Le 12 mai 1914, est décédé, après une très courte maladie, à l'âge de 55 ans seulement, M. Louis Cardinaux, conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics du canton de Fribourg et conseiller aux Etats. Le défunt a joué un rôle en vue comme un des principaux initiateurs de la période des grands

travaux hydrauliques entrepris dans le canton de Fribourg ces dix à quinze dernières années, travaux dont le coût est près d'atteindre le chiffre de trente millions de francs. Il n'entre point dans le cadre de cette brève notice d'y faire figurer un aperçu, même succinct, de l'imposant développement des entreprises hydro-électriques du canton de Fribourg, auxquelles M. Cardinaux a attaché son nom. Nous devons nous borner à marquer les étapes de la carrière juridique, militaire et administrative du défunt.

Louis Cardinaux, fils de Vincent Cardinaux, ancien président du tribunal de la Sarine et député au Grand Conseil, est né à Fribourg le 16 mai 1859. Il fit ses

études classiques au collège de Fribourg et en partie à Sarnen, il fit son droit à l'école de droit du Lycée, puis fut aussitôt nommé secrétaire au Département cantonal de la justice, poste qu'il occupa jusqu'en février 1881. Pendant les cinq années suivantes, il occupa le poste de greffier du tribunal du Lac. Il fut appelé ensuite aux fonctions de président du tribunal de la Sarine. Le 6 mars 1890, il fut élu par les électeurs du district de la Sarine député au Grand Conseil, où il siégea sans interruption jusqu'en 1914. En mai 1894, il fut élu par le Grand Conseil au poste de conseiller d'Etat où il fut appelé à la Direction des travaux publics qu'il occupa sans interruption. A deux reprises il occupa la présidence du Conseil d'Etat. En 1898, le Grand Conseil lui confia le mandat de député au Conseil des Etats.

M. Cardinaux fit aussi partie du comité directeur de la Banque d'Etat du canton de Fribourg ; il fonctionnait également dans les conseils des chemins de fer fédéraux, dans les conseils d'administration des bateaux à vapeur des lacs de Morat et de Neuchâtel et dans de nombreuses commissions fédérales.

Comme militaire il arriva jusqu'au grade de major et commanda successivement le bataillon 14, puis le bataillon 17 de landwehr, puis le bataillon 106. Dans ces divers commandements il s'était acquis la sympathie de ses subordonnés. Dans la vie civile comme dans la vie militaire M. Cardinaux se distinguait par sa bienveillance et son affabilité vis-à-vis de ses inférieurs et de ses égaux comme de ses supérieurs. Ses adversaires politiques comme ses corréligionnaires se louaient de la cordialité de ses relations et des agréments de son commerce. Ce fut l'impression générale qui se dégagait des commentaires de la presse de toutes nuances à l'occasion des funérailles.

Celles-ci eurent lieu avec le même cérémonial solennel que nous vîmes se déployer peu de temps auparavant pour l'enterrement de M. Stanislas Æby.



M. le révérend doyen Limat.

— Le lundi 8 juin 1914, est décédé à Villarepos, à l'âge de 71 ans, le digne curé de cette paroisse, M. Jean-Baptiste Limat, doyen du décanat d'Avenches.

Le défunt était depuis près de 45 ans à la tête de la paroisse de Villarepos; c'est dire que presque toute sa carrière sacerdotale fut consacrée à cette paroisse. Et, en effet, il fut ordonné prêtre en 1867 et en novembre 1869 il arriva à Villarepos pour ne plus le quitter.

Né en janvier 1843 à Givisiez où sa famille, originaire du canton de Vaud, était établie, il fit ses classes littéraires au collège St-Michel à Fribourg et la théologie au séminaire Saint-Sulpice à Paris. Ordonné prêtre en juillet 1867, il fut appelé comme vicaire à Bulle, puis à Broc et Lausanne et Vevey et, en 1869 déjà, il prenait possession de cette paroisse de Villarepos qu'il ne devait plus quitter et à laquelle il consacra 45 années de sa vie et qu'il administra avec un zèle exemplaire et une inépuisable charité.

M. François Philipona, juge cantonal. — Le 13 juin 1914, a succombé à Fribourg, après une douloureuse maladie, M. François Philipona, membre du tribunal cantonal et professeur à la faculté de droit de notre université.



M. Philipona n'était âgé que de 54 ans et il avait fourni une carrière des mieux remplies ainsi qu'en témoigne le bref aperçu des différentes étapes qu'il a parcourues. Il fit ses études classiques à Evian, puis à Dôle. Il suivit pendant 4 ans les cours de philosophie et de théologie à l'université grégorienne de Rome où il obtint une fois la médaille d'or et une autre fois la première médaille d'argent pour des thèses soutenues dans les concours. Il fut quelque temps professeur au collège des Oblats à Troye, puis au collège royal d'Udine dans le Frioul.

Il revint à Fribourg y suivre les cours de notre ancienne école de droit et passa les examens pour l'obtention du brevet d'avocat en 1887. Il fut nommé secrétaire à la Direction de l'intérieur le 30 juillet de la même année et, en 1889, le Grand Conseil le nommait juge cantonal. Il quitta, peu après, ces hautes fonctions judiciaires pour accepter le poste plus modeste de préfet du district de la Glâne où il ne resta toutefois qu'une année. Voulant rentrer dans la carrière judiciaire, il se mit sur les rangs pour le poste vacant de greffier du tribunal de la Gruyère ; il l'obtint et l'occupait jusqu'en 1899. Il démissionna pour aller suivre des cours à la faculté de droit de Berlin.

Entre temps, les fonctions de procureur général et de professeur à la chaire de droit public à l'université de Fribourg étant devenues vacantes ensuite de l'appel de M. Emile Perrier aux fonctions de juge fédéral à Lausanne, François Philipona fut nommé procureur général en même temps que professeur à la faculté de droit. Il

ne fonctionna qu'une année comme procureur général, mais conserva sa place de professeur. En 1911, il fut élu pour la seconde fois juge au tribunal cantonal, fonctions qu'il a conservées jusqu'à sa mort. Sa grande expérience et ses connaissances très variées le firent hautement apprécier par ses collègues aussi bien que pour l'agrément de ses relations et l'aménité de son caractère. Comme professeur de droit il était très apprécié aussi de ses élèves.



M. Louis Morard. — Le 1^{er} juillet 1914, est décédé subitement à Bulle M. Louis Morard, président du tribunal de la Gruyère, député au Grand Conseil, président de la cour d'assises du 1^{er} ressort, censeur de la Banque d'Etat, président du Conseil d'administration des chemins de fer électriques de la Gruyère, notaire cantonné dans le district de la

Gruyère, membre suppléant du tribunal cantonal.

M. Louis Morard, originaire de Gumefens, est né à Bulle le 31 octobre 1850, où son père pratiquait la profession d'agent d'affaires; il était le frère cadet de l'avocat Lucien Morard, mort depuis un certain nombre d'années et qui a joué un rôle en vue sur la scène gruyérienne. Il fit ses classes littéraires au collège St-Michel à Fribourg et ses études de droit à notre ancienne école, en même temps qu'un stage chez le notaire Bourqui, anciennement greffier de la justice de paix de Fribourg. Il accepta peu après le poste de greffier de la justice de paix du Mouret. Entre temps il termina ses études et, après avoir obtenu son brevet de notaire, il vint s'établir

à Bulle en 1877. Il ne tarda pas à être revêtu des importantes fonctions de président du tribunal de la Gruyère en remplacement de M. Joseph Keller, décédé. La même année il était élu comme député au Grand Conseil. Ce fut une carrière rapide et brillante que celle de M. le président Morard. Il était dès le début entré en plein dans le mouvement qui avait amené à son apogée le régime consacré par les élections de 1881. Cependant, en ces mêmes élections, il ne fut pas réélu au Grand Conseil, à la suite d'une campagne électorale extrêmement vive. Mais il rentra au Grand Conseil en 1886, pour échouer de nouveau en 1896. Il rentra peu après à une élection partielle et il fit dès lors partie de notre autorité législative jusqu'à sa mort.

M. Louis Morard revêtit quatre fois la présidence du Grand Conseil : en 1901, en 1906, en 1909 et en 1912. Il ne tarda pas à prendre un grand ascendant au sein de l'assemblée et une part prépondérante aux importantes décisions prises durant les diverses législatures qui se sont succédées pendant ces trente dernières années.

En qualité de président du tribunal, M. Morard déploya en toutes circonstances, disait le journal le *Fribourgeois* du 3 juillet, beaucoup de sens juridique et de tact. On se rappelle encore avec quelle distinction et quelle puissance de travail il avait dirigé les longs et difficiles débats de la cour d'assises de Romont qui avaient abouti à la condamnation de l'empoisonneur Maillard.

Au sein de la population du district de la Gruyère il s'était acquis une grande popularité. « Le même accueil souriant, dit encore le *Fribourgeois*, était fait à chacun, n'importe envers qui et dans n'importe quelles circonstances pour un conseil ou un service d'un autre ordre. Son cœur et sa bourse ne savaient pas résister à

l'infortune. » Les imposantes funérailles qui lui furent faites ont été un dernier et marquant témoignage des sympathies qu'il sut susciter au dedans et au dehors de sa Gruyère.



M. Séverin Delaspre. — Le 8 juillet 1914, est décédé en notre ville le doyen des imprimeurs fribourgeois, M. Delaspre père, dans sa 83^{me} année.

M. Delaspre était né en 1831 d'un père français et d'une mère fribourgeoise, il fit son apprentissage à l'imprimerie Meyll au Pont-Muré et, après avoir travaillé dans l'une ou l'autre imprimerie de notre ville, il fut attaché définitivement à l'établissement qui est devenu ces dernières années l'imprimerie Delaspre et fils. C'était primitivement l'imprimerie Piller, qui passa entre les mains de M. Charles Marchand, lequel la revendit à MM. Marmier et Biemann, ceux-ci la cédèrent à M. Antonin Henseler. En dernier lieu M. Séverin Delaspre, associé à son fils aîné, s'en rendit acquéreur.

C'est lui qui imprima le premier numéro du journal le *Confédéré*, il y a une soixantaine d'années, et le dernier numéro en décembre 1907. Il imprima également le premier numéro de *l'Indépendant*, il y a environ 8 ans. Séverin Delaspre a fait honneur à sa profession par son labeur consciencieux et assidu.

M. Edouard Blanc, notaire. — Samedi 11 juillet dernier, est décédé à Fribourg M. le notaire Blanc, de



Corbières, après quelques jours d'une indisposition qui ne faisait pas prévoir un dénouement si rapide, puisque dans cette même journée M. Blanc avait encore vaqué à son travail quotidien.

M. Edouard Blanc, originaire de Corbières, avait commencé sa carrière dans l'administration. Il fit ses études classiques au collège de Fribourg et deux années de droit, et fut nommé au poste de vice-chancelier qu'il occupa pendant deux ans. Il fut appelé ensuite aux fonctions de préfet de la Gruyère et, aux élections générales de 1876, il fut élu comme député au Grand Conseil où il siégea pendant une législature. En 1878, il échangea les fonctions préfectorales contre celles de receveur d'Etat pour le district de la Gruyère.

En 1887, il fut nommé notaire cantonné dans le district de la Sarine et son étude, grâce au travail assidu et consciencieux de son titulaire, ne tarda pas à se réjouir d'une importante clientèle. M. Blanc s'intéressait aux affaires publiques et au développement de notre ville; il fréquentait assidument nos assemblées communales et des contribuables. Il fut un des initiateurs de la création du quartier d'Alt. Il est mort à l'âge de 69 ans après une vie toute de travail et de fidélité au devoir. Ses funérailles ont eu lieu à Corbières, sa commune d'origine.

M. l'abbé Geinoz. — Le 24 juillet 1914, est décédé subitement à Mannens où il était curé, M. Nicolas Geinoz, originaire de Neirivue.

M. Geinoz fit une partie de ses classes littéraires au collège de St-Maurice, la philosophie et la physique au collège de Fribourg et ses quatre années de théologie au séminaire diocésain.

Après son ordination comme prêtre en 1883, il fut appelé au poste de vicaire à la paroisse de Bulle, puis fut nommé curé de Rueyres-les-Prés, puis curé de Rossens et ensuite curé de Montbovon où il resta dix ans, après lesquels il fut appelé à Châtel-St-Denis pour y remplir les fonctions de coadjuteur. Enfin sa dernière étape fut la cure de Mannens où il avait été appelé dernièrement.

Il a laissé partout le souvenir d'un prêtre zélé et bon. Ses funérailles ont eu lieu à Mannens, auxquelles assistaient quarante membres du clergé, un représentant du Conseil d'Etat et une délégation de toutes les localités où le défunt avait été appelé à exercer son ministère.



M. Evariste Jambé. — Le 27 juillet 1914 est mort à Châtel-St-Denis M. Jambé, pharmacien.

M. Jambé, d'origine jurassienne, est né à Yverdon où ses parents étaient fixés et jouissaient de la considération générale. Il fit ses études secondaires au collège d'Evian et ses études universitaires ainsi que son stage de pharmacien à Genève. Après l'obtention de son diplôme fédéral, il vint se fixer à Châtel-St-Denis où il fonda une phar-

macie qui ne tarda pas à jouir d'une nombreuse clientèle. Laborieux, affable et bon, il acquit bientôt dans le chef-lieu de la Veveyse une grande notoriété. Par son mariage avec la fille de M. le conseiller national et ancien conseiller d'Etat Théraulaz il était devenu un bon Châtelois et, quoique se tenant en dehors de la politique, il jouissait dans tous les milieux de l'estime générale. Il est mort à l'âge de 53 ans, après une pénible maladie, laissant dans le deuil une nombreuse famille et des amis sincères.



M. François Kæch. — Vers la fin juillet 1914, s'est éteint dans sa 83^{me} année un des plus anciens fonctionnaires de l'administration communale, M. François Kæch, attaché au secrétariat de la ville de Fribourg.

M. Kæch fut pendant de longues années secrétaire, puis président de notre importante société de secours mutuels, il fut pendant quelques années directeur de notre Banque cantonale, alors qu'elle avait encore son siège dans l'archaïque immeuble du Stalden. Il laisse le souvenir d'un fonctionnaire obligeant et aimable, jouissant de l'estime générale.

M. Hubert Labastrou. — C'est le 20 août 1914 qu'est mort, après une longue et pénible maladie, M. Hubert Labastrou, libraire-éditeur à Fribourg. Avec lui disparaît un de nos concitoyens qui ont travaillé efficacement au développement artistique de notre ville et du canton, et son passage restera marqué d'une façon durable



par une œuvre d'une haute valeur, nous avons nommé le *Fribourg artistique à travers les âges*.

Son père, Josué Labastrou, d'origine française, devint bourgeois de Fribourg en 1865. Il avait fondé la maison de librairie-papeterie qui porte encore aujourd'hui son nom et que devait développer plus tard son fils Hubert en maison d'édition.

Né en 1843, Hubert Labastrou fréquenta un an ou deux l'école cantonale, puis, à l'avènement du régime issu des élections générales de 1856, il suivit les classes littéraires du collège St-Michel jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il avait une prédilection maquée pour le dessin, les arts graphiques en général. Aussi, lorsque, après la mort de son père, il dut prendre en mains la gestion de la librairie, c'est dans cette direction qu'il orienta son activité. C'est ainsi qu'il édita diverses cartes géographiques, des plans de la ville de Fribourg, des publications artistiques et enfin le fameux *Fribourg artistique*, patronné, comme on le sait, par nos Sociétés fribourgeoises des Beaux-Arts, d'histoire et des ingénieurs et architectes. Pendant 25 ans, Hubert Labastrou parvint à grouper une phalange de collaborateurs de talent, grâce auxquels le *Fribourg artistique* put atteindre sans défaillance son quart de siècle et qui forme aujourd'hui pour notre pays une collection unique en son genre.

Les dernières années d'Hubert Labastrou furent assombries par de nombreux deuils de famille, par une maladie pénible avec un abaissement progressif et presque complet de la vue. Une grande force d'âme lui fit supporter sans défaillance ces épreuves douloureuses.

M. Paul Glasson. — Le 25 août 1914, est décédé à Fribourg M. Paul Glasson, fils de feu M. le docteur Xavier Glasson allié Ducrest, de Bulle. M. Paul Glasson, né le 5 décembre 1845 à Bulle, après ses classes primaires terminées, fréquenta le collège de Schwytz de 1857 à 1859, le collège St-Michel à Fribourg de 1859 à 1864. Il fit à Dôle sa rhétorique en 1865 et suivit les cours de philosophie et de physique à Feldkirch l'année suivante. De 1867 à 1869, il fit son droit à l'académie de droit de Fribourg en même temps que son stage en l'étude de M. l'avocat Wuilleret, stage qu'il termina à Bulle chez M. Nicolas Magnin, contrôleur des hypothèques de 1870 à 1872. Cette même année il fut nommé contrôleur des hypothèques à Bulle et juge suppléant près le tribunal de la Gruyère, puis député au Grand Conseil qui l'appela à fonctionner comme 2^{me} secrétaire de 1874 à 1882.

En 1882, il entra dans l'association A. Glasson & C^{ie}, maison de banque de notre ville. Il en fut le caissier jusqu'à ce que, atteint d'un affaiblissement de la vue qui allait s'accroissant, il dut prendre sa retraite. Mais le mal allait s'aggravant jusqu'à la cécité complète et sans espoir. Les soins attentifs d'une famille dévouée en atténuèrent l'amertume dans la mesure du possible.

M. Glasson était un homme d'un commerce on ne peut plus agréable et d'une urbanité parfaite. Outre les fonctions publiques nous venons d'énumérer, il fit encore partie de la commission des écoles de la ville de Fribourg. Il fut un des censeurs de l'ancienne Caisse d'amortissement d'où est sortie notre Banque de l'Etat actuelle; un des fondateurs et membre du conseil d'administration du Crédit gruyérien; membre de la commission de l'hospice cantonal. Grâce à ses connaissances administratives

et financières, il fut partout à même de rendre de bons et d'utiles services à la chose publique.



M. l'abbé Reichlen. — Le 13 novembre 1913, est décédé à l'hospice de Marsens M. l'abbé Charles Reichlen, aumônier de l'établissement depuis 28 ans. L'abbé Charles Reichlen était le frère du peintre Joseph Reichlen dont les *Etrennes* de 1914 ont rappelé la mémoire.

L'abbé Reichlen est né à Epagny en 1848. Il fréquenta d'abord l'école normale d'Hauterive dans l'intention de se vouer plus tard à l'enseignement primaire. Il ne tarda pas cependant à porter ses vues plus haut et c'est vers le sacerdoce qu'il se décida à se vouer désormais. Rentré dans sa famille, il entreprit l'étude du latin et des lettres, et il fut admis à suivre les cours de philosophie du collège St-Michel. Il fit ensuite ses quatre ans de séminaire et fut ordonné prêtre en 1874. La même année il fut nommé vicaire à la Tour-de-Trême, puis curé à Mannens en 1875, mais son état de santé l'engagea à accepter le poste moins important de desservant de la petite paroisse de Villars-sous-Mont. Enfin, en 1886, il se fixa définitivement à Marsens où pendant ces vingt-huit dernières années il se voua à la direction spirituelle de cet important établissement, ne ménageant ni son temps ni sa peine au soulagement des pauvres malades.

Sœur Marie-Joseph Girod, R^{de} Mère-Abbesse du couvent de la Maigrauge. — Décédée en son monas-

rère de la Maigrauge le 24 janvier 1915, Sœur Marie-Joseph Girod, originaire de Guin, était née à Tavel le 10 décembre 1840 ¹⁾). Entrée au couvent en janvier 1866, elle fit profession en octobre 1867. A la mort de la R^{de} Mère-Abbesse Scholastique Thurler, elle fut élue Abbessse par la communauté, le 17 mai 1888, ce qui fait qu'elle exerça pendant 27 ans les fonctions abbatiales. Elle fut, dit encore la même notice, la quarante-cinquième Abbessse. A ses funérailles se pressait une nombreuse assistance où figuraient des représentants du Conseil d'Etat, le recteur et des professeurs de l'université, du Vén. Chapitre de St-Nicolas, des couvents des Pères Cordeliers et des Capucins. Mgr Currat prononça un éloquent panegyrique de la défunte.



M. Louis Chiffelle, sergent-major de la batterie 17. — Ça n'aura pas été seulement chez les belligérants que l'affreuse guerre actuelle aura fait des victimes. Nos troupes mobilisées ont eu aussi leur trop nombreux contingent de décès. Parmi eux nous avons à mentionner ici un jeune homme bien connu dans notre ville, le fils aîné

de M. Aimé Chiffelle, terrassé en quelques jours par la maladie, le 24 janvier dernier. Dans une lettre adressée aux journaux de notre ville, le commandant de la batterie 17 disait de lui : « C'est un des meilleurs sous-officiers de l'armée suisse qui s'en va. Sergent-major

¹⁾ Ces dates sont fournies par une notice nécrologique adressée à la *Liberté* du 26 janvier 1913.

actif, consciencieux et infatigable, il n'épargnait ni son temps ni sa peine pour accomplir avec une fidélité exemplaire la tâche qu'il avait assumée en atteignant ce grade...

« C'est un soldat sans reproche, fidèle à son devoir et à son pays qui s'en va. Il est mort au service de la patrie. Honneur à lui et que le souvenir ému de tous ceux qui l'ont connu l'accompagne dans la tombe. Que sa famille, si durement frappée, veuille trouver dans ces lignes la sympathie respectueuse de ses camarades de tout grade de la batterie 17. »

Une foule considérable de parents et d'amis ont accompagné sa dépouille mortelle au cimetière où les honneurs militaires furent rendus.



M. l'abbé Amédée Berger. — Lundi 8 février, est mort à Estavayer M. Berger, aumônier de l'Institut du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Berger était originaire du canton de Neuchâtel, commune du Cerneux-Péquignot, né en 1848. Il fit ses études classiques au collège St-Michel à Fribourg, ordonné prêtre en 1880 et envoyé comme vicaire à la Chaux-de-Fonds. En 1881, il était curé de Morges et trois ans après il fut appelé au poste de préfet de l'internat du collège St-Michel à Fribourg qu'il occupa pendant huit ans. Il fut ensuite nommé curé de Dompierre dans la Broye. Il accepta, en 1895, les fonctions de professeur au collège de Maria-Hilf à Schwytz, il accepta ensuite le poste d'aumônier des Sœurs de Sainte-Croix

à Ingenbohl et de là il revint dans le canton de Fribourg comme aumônier de l'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer.



M. Louis Egger. — Dans le courant de février dernier (1915), est décédé en mer, lors de son voyage de retour, pendant la traversée de la côte occidentale de l'Afrique à Marseille, M. Louis Egger, frère de M. l'avocat Egger en notre ville. Depuis l'année 1890, il était établi en Afrique; sa carrière de colonial demanderait

à être racontée avec amples détails, nous devons nous borner ici à en donner un court aperçu, d'après une communication faite au journal la *Liberté*, par M. Raymond de Boccard.

M. Louis Egger était né en 1865. Il fit ses études au collège St-Michel, à Fribourg, puis un apprentissage de commerce de trois ans dans la maison Neuhaus et, enfin, un apprentissage de banque de trois ans également à la maison A. Glasson & C^{ie}. Muni de ce bagage de connaissances, il partit, en 1890, pour l'Afrique et y fut employé, pendant dix ans, de la Compagnie de la côte occidentale (Guinée française). Il devint chef des différents comptoirs de cette Compagnie et se fixa à Bentley. En 1909, il acheta une factorerie dans le pays des Fouta Djallon, tribu nègre soumise au protectorat français de la Guinée et située à Ouassou Bramaya, au bord du fleuve Bramaya. Bientôt, grâce à son activité, son commerce prospéra et ses relations s'étendirent. Il ne tarda pas à devenir l'un des principaux colons de la Guinée. Le gouverneur de ce pays, le docteur Balley, qui était

l'un de ses amis, le nomma membre de la Chambre de commerce de la colonie.

En fait de commerce, M. Louis Egger s'occupait, au début de son établissement, de l'échange des marchandises d'Europe : toile, armes, ustensiles de ménage, contre de la gomme, du caoutchouc, de l'ivoire, du riz, de l'huile de palme et des peaux d'animaux sauvages.

Dès 1907, la méthode dut changer : les indigènes, connaissant la valeur de l'argent, ne se contentèrent plus d'échanger : ils voulaient être payés en espèces.

Outre sa factorerie, M. Egger possédait une vaste exploitation agricole à Mamou, sur une petite chaîne de montagnes de 400 à 500 mètres d'altitude, qui lui rappelait de loin nos préalpes fribourgeoises. Quelquefois l'éléphant ou l'hippopotame venaient ravager ses plantations de riz, pendant que, dans la Bramaya, de leur voix rauque, les crocodiles troublaient le silence de la nuit.

M. Egger était au mieux avec les indigènes, dont il parlait couramment la langue, seul blanc au milieu d'un petit royaume nègre de 27,000 habitants. Il était en grandes relations d'amitié avec le roi du pays, qui l'invitait à ses chasses et lui vendait ses produits. Ses relations avec les indigènes devinrent plus amicales encore, après la mort du vieux roi qui fut remplacé par l'un des employés de M. Egger, frère du chef défunt.

Depuis lors, les Européens de la Guinée ne connaissaient notre compatriote que sous le nom de « roi du Bramaya. » M. Egger avait à cette époque le monopole du commerce de la tribu et des contrées environnantes. Pendant vingt-cinq ans, M. Louis Egger supporta avec une endurance remarquable le climat surchauffé et meurtrier de la Guinée. Tous les deux ou trois ans cependant, il revenait voir et son pays et ses parents toujours aimés.

Nos musées se sont enrichis des trophées de ses chasses.

Frappé par les fièvres paludéennes, mais trop confiant dans sa robuste constitution, M. Egger n'écoula point ses amis qui lui donnaient le conseil de rentrer au pays. Lorsqu'il s'y décida enfin, il écrivit à son fils et à son frère de l'aller rencontrer à Marseille. Hélas ! il ne devait plus revoir l'Europe. Après dix jours de traversée, il s'éteignait, mourant en chrétien. Suivant la coutume maritime, il fut immergé en mer.

Il ne laisse que des amis.



M. le docteur Xavier Cuony. — Le 11 février 1915, est décédé à Fribourg, après quelques semaines de maladie, M. le docteur Xavier Cuony dont le nom, connu dans tous les milieux, l'était plus particulièrement parmi les humbles, car c'est pendant vingt ans qu'il remplit les fonctions de « physicien de ville. »

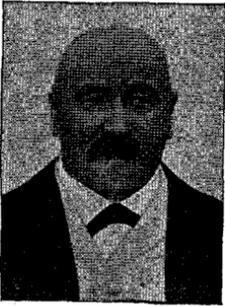
Pour se rendre compte du genre de labeur que comporte cette archaïque dénomination, il faut savoir que le « physicien de ville » a pour mission de donner ses soins médicaux à la classe pauvre de notre population et, comme nous l'avons dit, c'est pendant vingt ans que, avec un inlassable dévouement, en dehors de sa clientèle ordinaire, il multiplia ses visites dans tous les quartiers excentriques de notre ville, apportant les secours de son art aux indigents dont aucune détresse imméritée ne le laissait insensible.

Le docteur François-Xavier Cuony était fils de Jean-Augustin Cuony, notaire et ancien syndic de la ville de Fribourg pendant la période de 1849 à 1856, frère de M. Albert Cuony, secrétaire général des chemins de fer de la Suisse-Occidentale et Jura-Simplon, et de feu M. Hippolyte Cuony, pharmacien (voir *Etrennes* de 1906). Ses classes primaires terminées, il fréquenta deux ans l'Ecole cantonale, fit ses classes supérieures à Einsiedeln et ses études de médecine à Wurzburg, Fribourg-en-Brigau, Prague et Berne. Il se trouvait à Fribourg-en-Brigau pendant la guerre franco-allemande de 1870, ce qui lui offrit l'occasion de faire de la pratique dans les ambulances où l'on accepta avec empressement ses services.

Le 3 juillet 1871, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg lui accordait la patente de médecin-chirurgien et, deux ans plus tard, notre conseil communal l'appelait au poste de physicien de ville dont nous avons parlé plus haut, poste qu'il occupa jusqu'en 1901, où il fut nommé médecin de l'hôpital; il fit en outre, dans l'administration communale, partie de diverses commissions, telles que commission de l'intérieur de l'hôpital, commission générale des secours, commission de l'orphelinat, etc.; il était vice-président du conseil paroissial de St-Nicolas. Il trouvait encore le temps de faire partie de nombreuses sociétés d'utilité publique. Dans l'administration cantonale, il faisait partie de la commission des musées scientifiques et du conseil d'administration du conservatoire de musique de la rue de Morat; il fit également partie du conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire. Sa carrière militaire fut également bien remplie. Ainsi, le 8 juillet 1871, il fut nommé 1^{er} sous-lieutenant aide chirurgien; le 9 septembre, lieutenant chirurgien; en 1875, capitaine médecin à la batterie de

campagne N° 1; en 1878, capitaine médecin chef de l'ambulance 8; en 1888, capitaine médecin chef du train sanitaire I; en 1900, médecin de place.

Ces multiples fonctions ne l'empêchaient point toutefois de vouer à ses malades des soins attentifs. Notre expérience personnelle et le souvenir reconnaissant que nous lui en gardons en témoignent. Esclave de son devoir, dit encore un de ses confrères, se traînant avec peine, malade et défaillant, il s'efforça de suivre ses malades d'hôpital jusqu'à ce que ses forces positivement l'abandonnèrent. A la suite d'une syncope on dut l'amener chez lui en voiture; « alors, dit encore le même confrère, qui n'est autre que notre docteur Clément qui l'assistait dans cette dernière maladie, sentant venir la fin d'une existence qu'il estimait avoir été assez longue et que nous trouvions seulement bien remplie, il réclama lui-même les secours de la religion, prit tranquillement et méthodiquement ses dispositions dernières, releva le courage des siens et s'endormit lentement dans la sécurité de sa foi et dans l'espérance des immortelles récompenses promises à ceux qui ont intégralement, simplement et généreusement rempli leur tâche ici-bas. » L. F.



M. Bonaventure Ellgass. — Le 17 février 1915, est mort à Estavayer, dans sa 79^{me} année, après une longue maladie, M. B. Ellgass-Grangier, qui n'était pas un inconnu pour les *Etrennes fribourgeoises*. M^{me} Ellgass-Grangier, fille de feu Louis Grangier, fondateur de nos *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, est encore une de nos collaboratrices assidues.

M. Bonaventure Ellgass, d'origine allemande, était depuis longtemps établi à Estavayer où il avait fondé un important commerce de fer ; il avait fait quelque temps partie du conseil communal d'Estavayer, c'est dire qu'il occupait une position en vue dans le chef-lieu du district de la Broye. Depuis plusieurs années, la maladie, suite d'un transport au cerveau, le tenait séquestré et forcé de renoncer à la vie active qui avait été la sienne jusque là.



M. Albert Cuony, ancien secrétaire général des chemins de fer du 1^{er} arrondissement à Lausanne. — Le mercredi 19 mai 1915, quelques mois à peine après le décès de son frère le docteur Xavier Cuony, s'est éteint à Lausanne, dans sa 83^{me} année, M. Albert Cuony, ancien secrétaire général des chemins de fer de la

Suisse-Occidentale, du Jura-Simplon et enfin du 1^{er} arrondissement de nos chemins de fer nationaux.

En 1852, après ses études terminées et ayant obtenu son diplôme de notaire et après un commencement de stage dans l'étude de son père, Albert Cuony fut appelé à faire partie, en qualité de secrétaire, d'un comité qui s'était formé à Fribourg pour réaliser la construction de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne qui était à cette époque en concurrence avec un autre tracé Payerne-Morat-Laupen, patronné par l'Etat de Vaud. La ville de Fribourg devait mettre tout en œuvre pour faire aboutir son tracé et surmonter les difficultés énormes qui s'attachaient à la construction de la fameuse ligne d'Oron, qui traverserait

le canton de Fribourg dans toute sa longueur en desservant sa capitale. Albert Cuony fut un des premiers et bons ouvriers de cette œuvre patriotique. Il s'y voua tout entier. Il en enregistra toutes les péripéties, toutes les transformations qui devaient aboutir au régime actuel, à savoir, en premier lieu, la compagnie Lausanne-Fribourg-Berne qui ne devait pas tarder à devenir la compagnie dite de la Suisse-Occidentale; prenant plus d'ampleur par des fusions successives, nous aurons la Suisse-Occidentale-Simplon et enfin le Jura-Simplon jusqu'à la nationalisation complète marquée par les trois lettres fatidiques C. F. F.

Et durant cette longue période, d'une importance majeure pour notre avenir économique, Albert Cuony fonctionna comme secrétaire général de ces administrations successives; il en a enregistré toutes les décisions importantes, il leur a apporté l'appoint de sa longue expérience, il en a écrit l'histoire dans diverses publications écrites avec élégance et clarté et d'une documentation de toute sûreté.

En 1912, M. Albert Cuony prit sa retraite après cinquante-huit ans consacrés à un labeur quotidien, accompli avec une constance et une régularité exemplaires. Comme nous l'avons dit, il a donné sur les *Débuts des chemins de fer en Suisse* une brochure où se trouvent réunis une série d'articles très remarquables qu'il a publiés dans la *Bibliothèque universelle de Lausanne*. Il a écrit plusieurs notices sur la question du Genève-Versois, *La crise des chemins de fer suisses* (1877), *Les origines des chemins de fer dans le canton de Fribourg* (1902), *l'Association des chemins de fer suisses* (1904), sans parler de nombreux articles parus dans des journaux de Lausanne et de Fribourg.

En dehors de ses fonctions officielles, il s'intéressait activement aux diverses manifestations de la vie de société lausannoise. Ayant des connaissances musicales étendues, il fit partie du Chœur d'hommes de Lausanne. On lui doit quelques compositions musicales : chœurs religieux ou chants populaires. Pendant quarante-deux ans, il fut l'organiste attitré de la paroisse catholique de Lausanne ; il faisait partie du conseil de paroisse dont il était le vice-président. Il fit également partie du comité du conservatoire de Lausanne dont il a publié un intéressant historique.

Ses dernières années, dit l'*Echo voudois*, se passèrent à l'avenue de Rumine, dans un appartement dont les fenêtres donnent sur le terrain de la future église à laquelle il s'intéressa activement. Empêché par l'âge de se rendre régulièrement à la paroisse, il était devenu l'hôte fidèle du petit sanctuaire de l'avenue de Rumine, pour lequel il dédia une messe à quatre voix qui fut exécutée en sa présence le jour de Pâques.

Dès lors il déclina doucement, la veille de l'Ascension il reçut les derniers sacrements avec une grande piété et il communia encore au matin du 19, le jour de sa mort. « Sa suprême recommandation d'entourer son cercueil non de fleurs, mais de prières, dit quelle était la qualité de sa foi. »

M. Henri Blancpain. — Le 29 Juin dernier, le général commandant la 10^e Armée citait à l'ordre de l'Armée le Lieutenant Henri Blancpain, observateur, et son caporal R. Thoreau, de l'Escadrille M. F. 54, tombés le 20 Mai, au N.-E. d'Arras, dans les lignes allemandes, au cours d'une reconnaissance aérienne, pour laquelle ils s'étaient offerts volontairement. « Ils ont donné un bel



exemple, disait la citation, en exécutant audacieusement une reconnaissance à longue portée que les conditions atmosphériques rendaient périlleuse ; ils sont tombés glorieusement sous le feu de l'ennemi au cours de leur reconnaissance. » Et le capitaine Prat chef de l'Escadrille, accompagnait de ce commentaire la communication faite

à la famille de notre compatriote : « Je suis heureux de vous envoyer une copie de la citation à l'ordre de l'armée, obtenue par le Lieutenant Blancpain, pour sa belle conduite au cours de la reconnaissance où il a trouvé une mort si glorieuse. Cette citation donne à votre famille le droit de recevoir la croix de guerre avec palme. Dès que cette croix me parviendra, je vous adresserai ce pieux souvenir de l'admirable bravoure de votre frère, qui a payé de sa vie son dévouement à la cause noble et juste des alliés. »

Henri Blancpain était le fils de M. Paul Blancpain, le fondateur de la brasserie du Cardinal, dont il est fait mention dans les *Etrennes* de 1900. Il avait fait ses études d'ingénieur à l'Ecole Polytechnique de Zurich ; il fit ensuite de nombreux voyages d'application en Espagne, en Egypte, où il collabora à la construction d'un pont sur le Nil, en Italie, et revint à Fribourg pour être le collaborateur de ses frères dans la réédification de la brasserie du Cardinal, dont les plans sont en grande partie de lui. Excellent dessinateur, il avait le tempérament artiste, et en lui s'était développé, avec le goût de l'indépendance, et l'humeur voyageuse, parfois vagabonde, le sens du pittoresque et la compréhension du paysage.

Aussi devint-il tout naturellement alpiniste de marque.

Peu d'entre les cimes réputées de la Suisse lui sont restées inconnues, et lorsque les ascensions d'été ne suffirent plus à son besoin d'activité, il se lança avec passion, un des tout premiers, dans les sports d'hiver, où, par son adresse, son sang-froid, sa hardiesse, il fit merveille.

Rien d'étonnant à ce que l'aviation, qui en était encore à ses débuts l'ait à son tour séduit. Par elle il mettait en valeur toutes ses qualités d'alpiniste et d'homme de sport méthodiquement entraîné, et cette conquête de l'air donnait en outre satisfaction aux beaux côtés de sa nature intime, l'attrait de l'inconnu, le goût des aventures, la contemplation de paysages que nul n'avait aperçus avant lui, et peut-être le mépris du danger, l'attrait même du péril. Il entra donc à l'Ecole pratique d'aviation Blériot, à Pau, pour y faire un stage, et c'est là que, à la veille même de conquérir son brevet de pilote, il fit, sur un appareil défectueux, une chute qui eut pu être mortelle, et qui le retint de longs mois, à Pau d'abord, et ensuite à la clinique du Dr Clément, où il acheva de se guérir.

C'est à Fribourg que le surprit la nouvelle de la déclaration de guerre, en août 1914. Toutes ses préférences, toutes les sympathies de son âme éprise de justice, étaient pour la cause des Alliés ; après s'être mis à la disposition de la Confédération, il offrit ses services à la France, qui les accepta, et qui lui conserva, dans l'aviation, « la cinquième arme », le grade de lieutenant qu'il avait dans l'armée suisse. De suite il fut attaché au camp d'aviation de Chartres, et ceux qui l'ont vu à Chartres, ou à Paris à cette époque savent quelle était sa joie, et purent se convaincre que cette âme toujours inquiète avait enfin trouvé sa voie. Voie dangereuse entre toutes, et qui devait lui faire trouver la mort, presque dès son arrivée

sur le front, mais voie glorieuse, puisqu'il en avait accepté à l'avance tous les risques, et qu'il avait regardé cette mort en face, des mois durant.



M. Aimé Chiffelle. — Le jeudi 8 juillet 1915 est décédé en notre ville, après une longue et douloureuse maladie stoïquement supportée, M. Aimé Chiffelle. Il suit de quelques mois dans la tombe son fils aîné dont nous venons d'enregistrer la mort quelques lignes plus haut. [Cette funèbre coïncidence, jointe à la sympathie générale

dont jouissait le défunt, ont impressionné vivement les nombreux amis et connaissances, ainsi qu'une notable partie du public de notre ville.

Aimé Chiffelle, père d'une nombreuse et intéressante famille, dirigeait un important commerce de la place. C'était un travailleur infatigable, ne connaissant que le devoir. Il servait dans l'artillerie où il était arrivé au grade de sergent. Ce fut un sergent modèle. La société des sous-officiers l'eut comme président où il se montra l'administrateur zélé et consciencieux tel qu'il fut dans toutes les tâches qu'il accomplissait. Il fit partie aussi de la commission du gaz de la commune de Fribourg. Il rendit aussi de précieux services à la société de secours mutuels.

Dans sa modeste sphère d'action où le travail et la conscience du devoir furent sa seule ambition, la vie d'Aimé Chiffelle fut un exemple devant lequel s'incline chacun de ceux qui l'ont connu.



M. Alexandre Perriard, inspecteur. — Le 15 juillet dernier (1915) est décédé à Belfaux M. Alexandre Perriard, inspecteur scolaire du IV^{me} arrondissement.

M. Perriard, originaire de Villarepos, était le frère du regretté M. Perriard, curé de Fribourg, et de M. le chanoine Ambroise Perriard, mentionnés tous deux dans nos précédentes nécrologies. Toute la carrière du défunt fut consacrée à l'enseignement. Dès l'année 1863, nous le trouvons comme élève à l'école normale d'Hauterive. Dès son brevet d'instituteur obtenu, il fut appelé à l'école de Vuisternens-en-Ogoz, puis peu après à l'école primaire de Cerneux-Péquignot dans le canton de Neuchâtel. Il fut ensuite pendant onze ans directeur de l'école secondaire de Cormérod.

En 1887, il succéda à M. Vonlanthen comme inspecteur des écoles de la Sarine et après le dédoublement de cette circonscription il conserva l'inspection de la Sarine (campagne), auquel on avait adjoint le cercle de justice de paix de Courtion. C'est pendant vingt-huit ans qu'il a occupé ce poste important à l'entière satisfaction de ses chefs et très apprécié du personnel enseignant relevant de son inspectorat. M. Perriard a fait paraître dans les revues spéciales, entr'autres dans le *Bulletin pédagogique* de nombreux articles ayant trait à l'enseignement primaire. Il a publié, en collaboration avec M. Golaz, inspecteur vaudois, le *Guide aux recrues suisses* pour préparer les jeunes gens aux examens de recrues, examens dans lesquels il fonctionnait comme expert fédéral pour les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Fribourg.

Il est mort à l'âge de 69 ans, accomplissant jusqu'au bout sa tâche, jusqu'à l'heure finale où se donne au fidèle serviteur le salaire mérité.

SAPINS DE MON PAYS !

Je vous trouvais l'air sombre et farouche, en été,
Grands sapins qui drapez la montagne voisine,
Immuables sapins parfumés de résine ;
Je l'admire aujourd'hui, votre grave beauté.

En ce premier matin de gel, matin d'octobre,
Où les arbres, soudain, se sont vus dépouillés
De leurs feuillages secs, ors fauves ou rouillés,
Vous seuls avez gardé votre parure sobre.

Sous l'azur froid du ciel, ô sapins droits et fiers,
Cependant que l'on voit se ternir la verdure,
Superbes, vous avez l'orgueil de ce qui dure :
Tels, vous serez demain, tels, vous étiez hier.

J'aime votre verdeur, votre force constante,
En un monde où tout passe, où tout est fugitif,
Et mon cœur cherche en vous un symbole instructif,
Sapins, qui bravement subissez la tourmente.

Sapins de mon pays, vous êtes beaux à voir
Ainsi donnant l'assaut à la montagne altière,
Vous élevant toujours et vers plus de lumière,
Immuables, vaillants, grands comme le Devoir !

(Matran, Cottage Denise). *Eugénie Vicarino.*

LA RENTRÉE DU 7^{me} RÉGIMENT

(BAT. 14, 15 et 16)

La journée du dimanche 20 juin 1915 comptera parmi une des journées intéressantes que nous avons vécues à Fribourg depuis la première mise sur pied de nos milices pour la garde des frontières.

Dès l'avant-veille déjà, nos trois bataillons fribourgeois faisaient leur entrée par trois points différents, venant du Tessin, et défilaient successivement par nos rues décorées de drapeaux et d'oriflammes au milieu de la population qui les acclamait et sous une pluie de fleurs. Après quatre mois d'absence, on comprend l'intime satisfaction de se sentir de nouveau chez soi et auprès des siens. Le pas élastique et cadencé de nos troupiers rendait bien ce sentiment et s'accordait merveilleusement avec la *Stimmung* générale.

Mais c'est la journée du dimanche qui était attendue surtout par la population comme spectacle inédit. Le général Wille avait aimablement répondu à l'invitation qui lui avait été adressée par le gouvernement de Fribourg ; il viendrait volontiers passer la revue de nos trois bataillons fribourgeois.

Dès le matin la foule se pressait dans les rues principales de notre ville décorée de fleurs et de drapeaux. La bannière fédérale flottait sur notre vieux Tilleul. Sur le toit de l'Hôtel communal, deux grands drapeaux aux couleurs de la ville et du canton attiraient de très loin les regards. Dès 8 heures du matin, les marches militaires se font entendre et bientôt les trois bataillons arrivent successivement

et viennent se ranger, dans un ordre parfait, sur les Grand^rPlaces, pour assister à la messe militaire en face d'un autel qui avait été dressé au pied d'un groupe d'arbres séculaires, contre lesquels avait été tendu un immense drapeau suisse, flanqué d'oriflammes aux couleurs du canton et de la ville. Le public avait déjà envahi une bonne partie de la place.

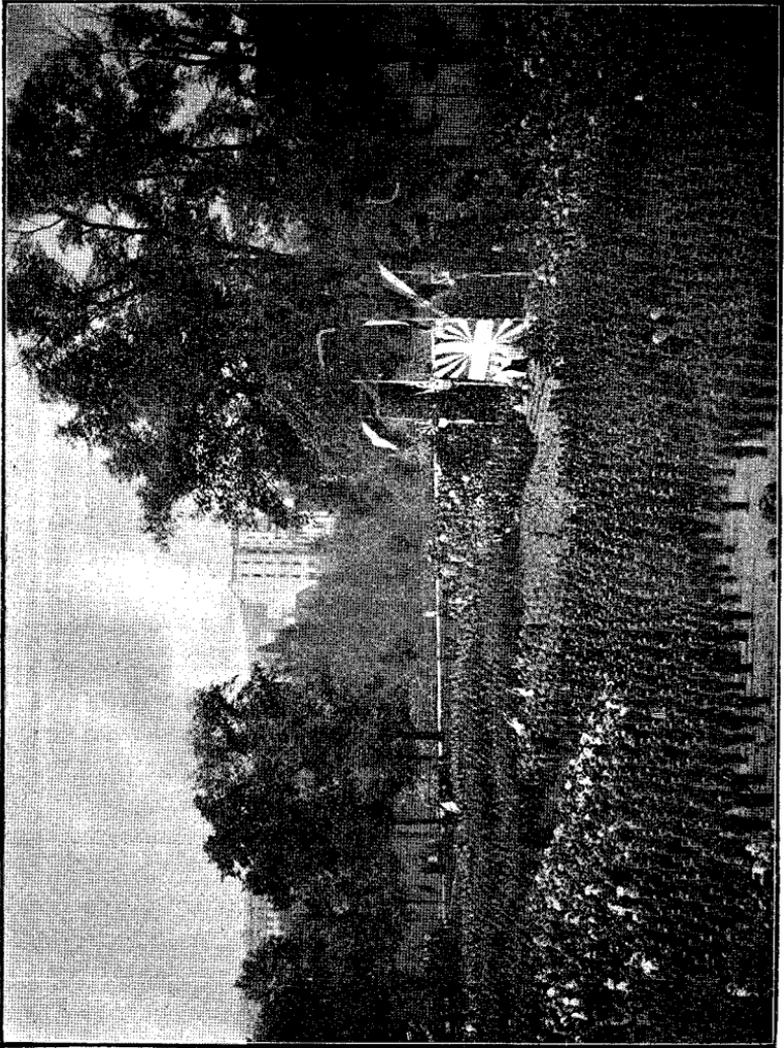
En face de l'autel se sont placés le bataillon 14 à gauche, le 15 au centre, le 16 à droite. Au premier plan le colonel de Loys, commandant de la 2^{me} division, le colonel Schlapbach, chef de la IV^{me} brigade ; derrière, le lieutenant-colonel Bonhôte et tous les officiers du 7^{me} régiment.

Le conseil d'Etat, en corps, avait pris place à côté du groupe des officiers.

A 9 heures, la musique attaque les premières mesures du Cantique suisse, chanté à l'unisson par la troupe et le public. Après quoi le capitaine aumônier du régiment, M. le prof. Dr Savoy, adresse à son brillant auditoire une patriotique allocution, évoquant le souvenir de la bataille de Morat, dont l'anniversaire se célèbre chaque année à la date de ce jour.

L'office divin terminé, chaque bataillon, musique en tête se rend à l'avenue de Pérolle où doit avoir lieu l'inspection et le défilé final par la rue de la gare, la rue de Romont et les Places.

Pendant ce temps, soit à 10¹/₂ h. le général Wille, le colonel Brugger, ainsi que leur escorte arrivaient de Berne en automobile pour faire au Conseil d'Etat sa visite annoncée. Celle-ci eut lieu selon le cérémonial voulu, au salon du Conseil d'Etat, élégamment décoré : paroles de bienvenue prononcées par M. Musy, président du gouvernement ; présentation des membres du



Messe militaire sur les Grands Places à Fribourg

Conseil d'Etat ; réponse du général. A 10³/₄ h. ce dernier prenait congé et à 11 heures précises, comme l'indiquait le programme, le général Wille, montant un élégant cheval noir et entouré de son état-major, se dirigeait vers le lieu de l'inspection. Inutile de dire que pendant ce temps la foule s'était encore accrue et c'est entre les deux haies compactes de spectateurs contenues par la gendarmerie, les étudiants du col-



La revue par le général Wille du 7^{me} régiment

lège mobilisés à cet effet, les membres du corps de sûreté, les éclaireurs que le cortège formé par l'état-major et les automobiles transportant les membres du Conseil d'Etat atteignit l'avenue de Pérolle. Ici s'étendait dans une rectiligne mathématique et une immobilité absolue la longue file des bataillons. L'inspection rapidement menée, le général et son escorte, suivis des autorités civiles en autos, faisaient leur rentrée en ville pour venir se placer dans les environs

de la colonne météorologique et assister au défilé qui suivit tôt après. Pendant tout ce trajet des acclamations chaleureuses saluaient le général Wille et son escorte, lequel saluait gracieusement à gauche et à droite. Le défilé a lieu ensuite ; il est correct et le public lui fait un accueil sympathique, des acclamations se font entendre.

Après le défilé des troupes, le Conseil d'Etat reçoit à l'Hôtel suisse le général Wille, le colonel de Loys commandant de la division, le colonel Schlapbach, chef de la brigade 4, le colonel Bonhôte, commandant du 7^{me} régiment, les trois commandants de bataillon, le commandant de place et le syndic de la ville.

M. Musy, au nom du Conseil d'Etat, exprima en termes très heureux au général Wille, au nom de toute la population et des autorités le sentiment d'intime satisfaction ressenti par tous à la vue du sympathique chef suprême de notre armée et du bienveillant intérêt qu'il a bien voulu porter à nos milices en acceptant gracieusement l'invitation qui lui avait été adressée. M. Musy salue également les autres invités. Le général remercie en se déclarant très touché des marques de sympathie qui se sont manifestées partout sur son passage et termine en portant la santé du Conseil d'Etat et du peuple fribourgeois.

Pendant le banquet, la musique de Landwehr avait joué sur la place et, à deux reprises, le général dut se montrer au balcon pour recevoir les acclamations de la foule qui stationnait devant l'hôtel.

A 3 heures, le chef de l'armée repartait pour Berne et la troupe déconsignée jusqu'à 6 heures du soir, pouvait prendre quelque repos. Ce n'est que le mercredi qu'elle fut enfin licenciée et que chacun put regagner son foyer.

CROYANCES POPULAIRES

PRIÈRES ET SECRETS

POUR GUÉRIR CERTAINES MALADIES

Les pratiques superstitieuses et la croyance à l'efficacité de certaines formules magiques n'a pas disparu de nos mœurs. Nous n'en voulons pour preuve que la vogue si répandue des tireurs et tireuses de cartes, des devineuses, des spirites et autres exploiters de la crédulité publique. Et, chose assez remarquable, ce n'est pas dans les milieux incroyants que cette industrie est le moins florissante. Le goût du merveilleux, du mystérieux est tellement inhérent à la nature humaine, que tous les progrès et tous les raffinements de la civilisation dont la génération actuelle est si fière, ne parviendront pas à le déraciner.

Nous avons, il y a quelques années¹, signalé certaines idées curieuses qui avaient cours en pays normand au sujet des abeilles et cité à ce propos une prière pour se préserver de la piqûre de ces intéressants et utiles insectes. Cette prière commençait par ces mots : « *Abeille belle, souvenez-vous, etc.* ». La culture des abeilles a donné lieu encore à bien d'autres pratiques et croyances bizarres comme on a pu le voir dans les deux articles que les « *Etrennes* » ont publiés en 1898 et 1901.

Mais c'est surtout dans le domaine de la médecine populaire que les magiciens et les sorciers de tous les temps et de tous les pays se sont donné carrière. Innombrables sont les secrets, les incantations, les prières, les herbes magiques, les rites bizarres dont ils ont fait usage.

¹ Voir *Etrennes* de 1898, p. 39, et de 1901, p. 15.

Et dire que les pays les plus civilisés de notre Europe n'ont absolument rien à envier sous ce rapport aux plus obscures tribus nègres de l'Afrique centrale. Guérir les maladies des gens et des animaux au moyen de formules magiques, de talismans et d'autres pratiques de ce genre a été de tout temps un usage plus ou moins répandu surtout à la campagne. Les procès de sorciers au moyen-âge nous fournissent à cet égard des documents nombreux. Nos campagnes fribourgeoises ne devaient pas faire exception sous ce rapport et il serait intéressant de de consulter les procès-verbaux de ces causes célèbres pour en extraire les prières et formules magiques dont se servaient les sorciers de jadis. Dans nos campagnes, les procédés pour combattre les hémorragies — arrêter le sang — semblent avoir fait l'objet de pratiques plus ou moins superstitieuses. C'est ainsi qu'il nous souvient d'un *secret* qui nous a été communiqué jadis par un vieux bonhomme et cela avec infiniment de précautions et de réticences. Ce secret pour arrêter le sang était le suivant :

Il fallait prendre une herbe quelconque non cultivée, qui avait poussé spontanément, l'appliquer sur la blessure en récitant la *prière* que voici :

« Herbe qui crêt (croît)
Sans semer sans planter
Fais ce qui t'est commandé
Au nom des trois personnes de la Sainte Trinité. »

Nous trouvons dans la « Schweiz. Archiv für Volkskunde », organe de la Société suisse des traditions populaires, de très nombreux échantillons de ces *prières*, qu'un collaborateur de cette publication a recueillies dans les volumineux dossiers des

procès de sorcellerie dans l'Ancien-Evêché de Bâle. Voici la transcription d'un de ces extraits, que nous reproduisons textuellement. Les 12 et 14 février 1594, au poille¹ de la porterie du chasteau, Catherine Badie de Vendlincourt, confesse d'avoir par cy devant soingner les fiebures² de la manière suyvante :

Il est vrai que Dieu est
Et que une Dame vierge est
Et que toutes Evangiles vrayes sont
Ainsi puissent guarir de fiebures
Jaunisse et efreson³
que ses trois mots vrays sont,
Les tierces les blanches les noires, les chaudes, les
froides, Je requiers Dieu et la Vierge Marie et Saint
Pierre La sts et saintes du paradis que fassent à par-
tir du corps gome (comme) le benoist Roy Jesus
Christ fit le grand Vendredy.
L'aultre jour y men allais
Par dessus un pont d'ave⁴
Jay racontray mon Sieur St. Pierre que grusloit⁵
Pierre que fais tu icy
— Sire je me repose icy
La ou je grusle
Les fiebures et la Jaunisse
et l'efresson et le soing de passion
Pierre leve toy dicy et viens après moy
Et je te guarriray des fiebures
Jaunisse et efreson
Et tous ceux qui en Dieu croiront
En nom du pere du fils et benoist St. Esprit. »

¹ Chambre commune, en patois fribourgeois pällou.

² Fièvres. ³ Frissons. ⁴ Eau.

⁵ Tremblait (patois fribourgeois *gurlâ*).

Un vacher de Cornol, Jacques Couchant, natif de St-Sulpice, au Val-de-Travers, qui fut brûlé à Porrentruy, le 25 mai 1594, était appelé de temps à autres pour soigner les enfants malades ainsi que pour guérir le bétail. On lit entre autre dans son dossier : « Pour soigner le bestail il usoit de telles rythmes :

Je soingne ceste beste
En nom de Dieu le pere et
le fils et le benoist St. Esprit
Soit de rouge pois¹ et du blanc pois
Il est vray que le pain n'a point faim
Ny que l'eau que ceste beste boit
na point soif
Ny que le fourage quelle mange n'a
point froid
De toute sorte de maladies soit
elle degreve
Comme ses trois mots sont vrays
En nom de Dieu le pere.»

M. F. Friedelance², à Porrentruy, cite encore bien d'autres exemples de prières employées jadis pour guérir les maladies, soit des gens soit du bétail, formules plus ou moins incohérentes mais où domine toujours l'idée religieuse, l'invocation de la Vierge, des saints, mais surtout de la Ste Trinité. Cette dernière invocation se trouve dans presque toutes les prières de ce genre comme formule terminale.

Si nous passons du Jura bernois dans le canton d'Uri, nous y rencontrons des pratiques analogues et des prières du même genre. M. le Dr Karl Gisler³

¹ Poil.

² Schweiz. Archiv f. Volkskunde AVIII (1914), Heft 1.

³ Ibidem XVII, Heft 1, p. 63.

en mentionne quelques-unes sous le titre : « Volksmedizinischer Aberglaube aus Uri ». Voici la traduction de cette intéressante notice :

« De même que dans les temps passés, on attribue encore aujourd'hui à quelques personnes le pouvoir de guérir certaines maladies des hommes et des animaux au moyen de formules spéciales. Dans le pays d'Uri, les légendes les plus merveilleuses circulent encore. Il m'a été rapporté par un homme très sérieux qu'une fois, à l'Urner Boden, plusieurs de ses vaches souffraient de ce que les gens du pays appellent « Wild ou Zwangwürzen », sortes d'excroissances ou verrues qui se forment entre les ongles des bovidés, causent de la douleur et empêchent les bêtes de marcher. Dans son embarras, il s'adresse à un individu de sa connaissance qui avait la spécialité de guérir d'une manière plus ou moins mystérieuse ces sortes d'affections. Notre homme s'agenouille, frotte avec le doigt les dites verrues en récitant à basse voix une formule particulière. Le jour suivant, les verrues avaient disparu et les vaches pouvaient de nouveau marcher. Mais le secret de ces formules est jalousement gardé et il est très difficile de le découvrir et d'en prendre connaissance. Voici cependant deux de ces prières que nous reproduisons textuellement :

Prière contre les verrues et les maux de dents et, pour le bétail, contre le gonflement, les verrues et autres. Il faut dire :

« Ich überschlage meine Hand mit einem goldenen Ring, dass die Warze, das Blähen usw. sich entferne, wenn's der Wille Gottes ist. Im Namen der hochheiligen Dreifaltigkeit im Namen Gottes des Vaters, des Sohnes, des heiligen Geistes. Amen. »

Cette formule doit être récitée trois fois de suite pendant qu'on frotte avec le doigt la partie à guérir. Pour finir, on récite sept pater.

2. Contre les saignements de nez, on récite trois fois de suite la formule suivante :

« *Hier ist Christus Grab, wo die drei Hgen. darauf stehen. Die erste heisst Juget, die zweit heisst Tuget, die dritt heisst Drubalo. Blut stand still, wie's die allen heiligste Dreifaltigkeit will. Gott der Vater, Gott der Sohn und Gott der heilig Geist. Amen.* »

Pour guérir les verrues : On prend un fil blanc, on y fait autant de nœuds que la personne a de verrues. Lorsqu'on porte un mort au cimetière, on enterre le fil avec lui et l'on récite autant de pater qu'il y a de nœuds au fil.

Nous pourrions encore citer bien d'autres échantillons de ces curieuses pratiques qui tournent plus ou moins à la superstition. Mais ces quelques exemples suffisent pour en donner un aperçu. Toutefois si quelque personne avisée pouvait nous signaler des pratiques de ce genre en usage dans nos campagnes fribourgeoises maintenant ou à des époques antérieures, nous lui en serions très reconnaissant. *E. F.*

Un papa se présente au collège, pour retirer son fils qui lui paraît médiocrement doué pour les études classiques

Le recteur (philologue convaincu). — Si j'avais un conseil à vous donner, cher Monsieur, ce serait de laisser votre fils encore un semestre ; dans la classe de grec il va justement voir la théorie des verbes en *mi*. Ça lui servira pour la vie. (*D'après les Flieg. Blätter.*)

CONDAMNATIONS A MORT A FRIBOURG AU XVIII^{me} SIÈCLE

Suite des Mémoires de dom Jean-François-Pierre-Lucas Gobet.

(Voir *Etrennes* de 1914, pages 44 à 55.)

3^{me} dimanche d'octobre 1746. Bataille funeste près d'Ependes. La sainte dimanche, qui est la 3^{me} d'octobre 1746, soit la dimanche après la dédicace (bénichon) de la paroisse d'Ependes, éloignée de deux lieues de la ville de Fribourg, il arriva une grande bataille entre les frères Rocetta (Rotzetter) de Chésalles, paroisse d'Ependes, et Hans Beckler de la Bonnefontaine, paroisse de Praroman. Le dit Beckler a été tué en chemin par les susnommés frères Rocheta, à ce que l'on a cru. Les deux frères ont été en prison ; l'aîné a été jugé à mort. Il a été présenté comme criminel le samedi ; il a fait une harangue hardiment que ce n'était pas lui ; par ce niement, on l'a derechef mené et conduit en la prison de la Mauvaise Tour pour y subir les tortures. Il a supporté à la corde le quintal ; il a supporté l'éperon d'Espagne sans rien avouer ; ainsi il a été quitte, et son frère aussi, après avoir été en prison pendant 14 jours au pain et à l'eau. Le samedi donc, 17 septembre 1746, ils ont été bannis pour 40 ans, mais les tortures qu'il avait souffert l'ont empêché de partir ; car on a été obligé de les mettre sur Jaquemart dans une chambre chaude pour les *paincer* (panser) et les guérir de leurs plaies. C'est M. Nicolas Savary, chirurgien qui les a *pincés* (pannés) et soignés.

Cette bataille a été la cause que l'on a défendu les petites dédicaces, et que l'on a ordonné que toutes les dédicaces (bénichons) du canton de Fribourg, pour

la bafre seulement, soient ensemble le 2me dimanche de septembre.

27 avril 1748. Exemple pour ceux qui sont adonnés au jeu et au vol. Jean-Pierre Bapst, fils de Bêat Bapst, sautier de Fribourg, qui avait été écolier et enfant de chœur à St Nicolas pendant plusieurs années. ne pouvait faire de progrès dans ses classes ni même être diligent à son devoir. Il fut obligé d'apprendre tailleur auprès de Maître Joseph Dein demeurant à sa maison des Places. Après avoir quitté l'apprentissage de tailleur, il avait appris à raser et à saigner chez Pancrace Marthoud, dit Ozale, demeurant à la porte de Morat. De là, ce Bapst s'en alla en pays étranger, à Malte auprès de son frère, puis revint à Fribourg, où il épousa une certaine Margoton Rolle de Grenilles, paroisse de Farvagny. Marié, il fut nommé garde auprès de la Chancellerie. Enfin il s'adonna au jeu, à la boisson et à la gourmandise, fréquentant les cabarets.

Il advint un jour qu'il alla au cabaret du Paon, à la Neuveville, chez Joseph Brunisholz maitre boulanger et cabaretier, et lui vola par cinq fois différentes des paquets de piécettes de 7 écus avec une montre de poche en argent. C'était pendant le carême 1748. A la fin, il fut attrapé et conduit en prison avec un certain Helfer de Praroman qui était présent au dernier vol, lorsque Bapst fut pris. Ce dernier fut exposé au *cular* et devait être exécuté, s'il n'avait pas eu le bonheur d'obtenir grâce par l'intercession et pourvoir de son Illustrissime Evêque de Lausanne Joseph Hubert de Bocard, qui, par une charité sans pareille, a bien voulu lui-même se présenter le samedi par devant les Deux Cents en plein Sénat. Bien que tout fût préparé pour faire mourir le criminel, Mon-

seigneur obtint grâce pour lui, parce qu'il avait été douze ans *choralisse* et que son père était officier. Ses deux frères et sœur avaient couru se mettre à genoux avec sa femme qui attendait son premier enfant, demander pardon devant Leurs Souveraines Excellences. On lui a pardonné, mais il a été exilé et banni pour 20 ans à partir du 27 avril 1748. De là il alla à Rome où il trouva une condition chez un cardinal par la recommandation de M. de Watteville prêtre, demeurant à Fribourg, originaire de Berne. Il faut remarquer que LL.EE. ont accordé cette grâce à Mgr l'évêque de Bocard; mais ils ont aussi fait un décret que dorénavant Il ne pourrait jamais demander une grâce à LL.EE.; Ce qui a été conclu, arrêté et observé exactement.

Dom Gobet ajoute en note que Bapst fut rapatrié à Fribourg en 1769 en bonne santé, avec témoignage de Rome de son bon comportement, et bien habillé, pour demeurer derechef avec sa femme et sa fille en bonne paix.

28 septembre 1748. *Vol d'un déserteur de la Basse Bretagne.* Un certain Jean Evanz, de St Malo (Basse Bretagne) déserteur, venant au canton de Fribourg, fut surpris par la misère et la nécessité, ce qui l'engagea à voler au cabaret de Neyruz, paroisse de Matran. Il y avait là un vigneron du pays de Lavaux qui logeait au cabaret. Ce pauvre déserteur s'oublia de son devoir de chrétien, car il prit les habits et l'argent du vigneron et s'enfuya contre Belfaux, où il fut attrapé, et conduit à Fribourg par-devant Son Excellence Antoine-Nicolas de Montenach et M. le grand sautier Frs-Pie-Denys de Montenach. Après quelques semaines en prison, il fut pendu. En suite des saintes exhortations des RR.PP. Capu-

cins Schröter et Pantli de Fribourg, il fut bien résigné à la volonté de Dieu et il fit une belle exhortation à la jeunesse, à l'édification des spectateurs, le samedi 28 septembre 1748.

Samedi 19 juillet 1749. Supplice de vol. On a pendu à Fribourg un certain George Jemmely âgé d'environ 22 ans, pour différents vols assez considérables faits à Fribourg tant à ses voisins qu'à d'autres. Il était fils d'un certain notaire Jemmely habitant en l'Auge, proche le cabaret de l'Ange. Son père était mort après que Leurs Excell. lui avaient ôté la plume. L'enfant était resté orphelin avec ses sœurs ; il était un peu sot de mine. Les PP. Schröter et Pantli l'ont assisté à la mort. M. Fr. Pierre de Montenach de Cottens était grand sautier, Nicolas Lenzbourger, secrétaire civil, et Xavier Gottrau bourgmestre.

Lundi 20 juillet 1750. Désespoir causé par des vols. Exécution. Un certain cordonnier de profession nommé Charmau, qui avait été sage garçon pendant qu'il avait demeuré à Fribourg, est devenu mauvais après s'être marié avec une Riclina de Fribourg, paroisse de St Jean, et s'est livré aux vols et friponneries à Bulle du temps de M. le baillif Simon de Boccard. Il fut mis en prison au château de Bulle, puis fut conduit aux prisons de Fribourg où il fut pendant trois mois sans vouloir confesser et avouer ses fautes, bien qu'il ait été tiré à la corde plusieurs fois par le bourreau Peter Heiny. A la fin, il a avoué, et derechef nié jusqu'au présent lundi où il s'est étranglé misérablement à la prison de la Mauvaise Tour située à la porte de Morat. Par ordre de Leurs Souves^{es} Exces, il a été traîné par deux chevaux jusqu'à la potence, accompagné du bourreau et de son valet pour l'encrot-

ter. Le samedi 1^{er} août suivant, la femme du prédit malheureux cordonnier, née Riclen, bourgeoise de Fribourg, de la paroisse de St Jean, a été bannie, fouettée, marquée pour sa vie. Sa sœur, qui avait épousé un Brun, a été condamnée à mort. Cette famille Ricle était du temps passé renommée, mais elle a été abastardée par leur mauvaise vie.

22 juillet 1750. Suite du précédent, funeste exemple.
Le jour de Sainte Marie-Madeleine, par ordre du Souverain, tous les maréchaux, serruriers, maçons, charpentiers, ont été obligés d'aller se présenter à M. le Directeur des bâtiments qui était alors Hans-Franz Techtermann, dit de Bionnens, pour recevoir les ordres suivants. Il leur a commandé d'aller deux à deux, tambour battant, avec la flûte, les maçons les premiers, 2 charpentiers, 3 favres et serruriers, les trois maîtres ont été les trois premiers comme capitaines, jusqu'à la potence pour la refaire, étant pourrie et gâtée. La potence rétablie, ils se sont rangés comme en allant jusqu'à la porte des Etangs, où ils ont reçu à chacun 10 criches (creuzer) de M. Hans Franz Techtermann, élu à la place de M. Emmanuel Vonderweid, commissaire, mort la seconde année qu'il était Bumeister. C'est l'ancienne coutume de donner 10 criches pour la peine de chaque ouvrier susnommé, et s'il manque à faire le service, c'est 15 batz d'amende.

Samedi 1^{er} août 1750. Décapitation de Nicolas Gilliéron, fils de François Gilliéron, maître cordonnier de Fribourg, qui avait épousé Cécile Mivelaz, fille de Casper Mivelaz, charpentier. Ce Nicolas ayant dissipé un joli bien comme aussi celui de sa femme, fut obligé de fuir la ville à cause de ses dettes. Il s'adonna au vol avec le prédit Marmou ci-devant mentionné, qui s'est

étranglé. Ils ont été pris l'un et l'autre à Rue et ils y ont été emprisonnés l'espace de sept semaines. Après ils ont été conduits à Fribourg condamnés à être décapités pour vol de 300 écus petits et autres petites choses, suivant la sentence publiquement lue par M. Nicolas Müller du Grabou en ce temps-là, qui a fait la fonction à la place de M. Nicolas-Simon Lentzbourger qui était absent. M. Pancrace Amman bourgmestre a été remplacé par M. le major de Fivaz. Grand sautier M. Franz-Peter Denys de Montenach. M. le curé Adam a exhorté le dit Gilliéron avec les PP. Capucins Schröter et Pantli. Ce Nicolas Gilliéron a un garçon cordonnier et trois filles servantes, et il a été bien résigné à la volonté de Dieu. Que Dieu lui fasse miséricorde !

Décembre 1750. Arrestation d'une bande de voleurs. exécutions. En décembre 1750, on a conduit 22 voleurs dans les prisons de la ville de Fribourg, dans les tours ; les enfants on les a mis à l'hôpital, en sûreté. Ces gens avaient considérablement volé à Messieurs les curés du canton ; on a eu beaucoup de peine à les attrapper. Samedi 16 janvier 1751, on a pendu Marin, Savoyard de nation, qui ne voulait pas dire son nom de famille. Il avait été mis en prison, en décembre, avec la bande des 22, puis avait été chassé du canton. Il était âgé de 78 ans ; il avait commis des vols pour environ 100 écus. Il a été pendu le premier ; c'est le P. Joseph Vonderweid, jésuite, qui l'a assisté à la mort, du temps de M. Nicolas Python, bourgmestre, Fr.-P.-Denys Montenach, grand sautier. C'est Peter Heini le bourreau qui l'a exécuté.

Le samedi 4 mars 1752, on a pendu Peter Curty de la paroisse de Tavel, pour avoir été de la bande

des voleurs précédents. Il était âgé de 22 ans. Son compagnon, nommé Burchard, a aussi été pendu. Ils ont été assistés à la mort par le P. Joseph Vonderweid, du temps du bourgmestre Nicolas Python, du grand sautier Carlo Gottrau, et Nicolas Müller Curiet, secrétaire civil. Dans le même temps, soit le 17 juin de la même année, ont été décapités Joseph Thierrin, bourgeois de Fribourg, et Jean Marmou de Poliez-le-Grand, bailliage d'Echallens, huguenot, pour avoir fait plusieurs vols en linge, toile, métaux, viande salée, poulets, pendant l'espace de vingt années. L'hérétique Marmou a d'abord embrassé la foi catholique par suite des instructions salutaires de M. le curé de Ville Adam et du R. P. Schröter capucin et de M. le secrétaire civil Müller de Curiet. Ils ont été exhortés par le P. Joseph Vonderweid jésuite, le P. Jacques Kolly aussi jésuite et le coadjuteur de St Nicolas Wuilleret. Le prédit Thierrin a reçu trois coups d'épée du bourreau Peter Hainy.

Depuis le mois de mars 1752, il y a eu en Suisse un grand nombre de voleurs ; on les a exécutés dans les louables cantons de Lucerne, Baden, Berne, Fribourg, Bremgarten. Le principal voleur a été Simonin. Il a été pendu à Bremgarten ou à Baden. On n'était pas sûr sur tous les chemins, ni dans les villes et villages ; on volait les chevaux. C'est à ce sujet que Leurs Souveraines Excellences de Fribourg ont fait imprimer un signalement de tous ceux qui étaient de cette pernicieuse bande.

Un nommé Christina, marchand de profession, du bailliage d'Avenche, d'un village proche de Delley, avait volé un cheval. Le Conseil privé l'a condamné à mort. Il a été exhorté à la mort par l'écrivain du présent livre, qui, en même temps que M. le curé

Adam et les PP. Capucins l'a aussi exhorté à faire abjuration. Il refusa les premières instructions. A la fin, il fit abjuration et on le communia, mais on n'a pas été content de cette communion, car il n'était pas suffisamment instruit. Présenté aux Deux-Cents, il obtint grâce, et il fut banni. De là il fut conduit à Berne pour d'autres fautes, mis aux sonnettes de Berne et peu après pendu. Que l'on ne compte rien après l'abjuration forcée, car elle ne vaut rien.

(A suivre).

Un conseil aux ménagères

D'après tout ce que l'on peut observer, on serait tenté de croire que n'importe quel produit est assez bon pour faire un succédané du café.

Tous les fruits imaginables, y compris la betterave, sont employés pour la fabrication du café; le principal est qu'ils donnent au café une couleur assez foncée. Dans ces produits torréfiés, il y a tous les mélanges possibles qui peuvent, parfois, donner au café une belle couleur, mais non l'arôme et qui, en outre, ne possèdent aucune valeur nutritive et sont souvent même, au contraire, nuisibles à l'organisme.

Le seul succédané du café salubre à tout estomac et possédant quelque valeur nutritive, c'est le Café de Malt Kneipp de Kathreiner, produit inventé par le curé Kneipp, et qui a fait ses preuves depuis 25 ans. — Pour éviter les falsifications, le café de Malt Kneipp de Kathreiner est offert au public en grains entiers; la ménagère sait ainsi exactement ce qu'elle achète, tandis qu'avec les produits moulus et mélangés, tels qu'on en rencontre aujourd'hui trop souvent, tout contrôle est impossible.

Le café de Malt Kneipp de Kathreiner a obtenu, grâce à ces qualités supérieures, la médaille d'or à l'Exposition nationale de 1914, à Berne.

Certains personnages savent si bien cacher leurs fautes et leurs faiblesses qu'ils ne parviennent plus à les découvrir eux-mêmes.

Un habitué de la Correctionnelle, après une bonne plaidoirie de son avocat vient d'être acquitté. Après un petit moment de stupéfaction, il s'adresse à son avocat pour lui exprimer sa sincère gratitude.

— Ma parole, mon cher avocat, avant votre belle plaidoirie je n'avais pas le soupçon d'être un homme aussi réellement bien. Si ce n'était pas trop tard, j'oserais me mettre sur les rangs pour vous demander la main de votre demoiselle.

Pour avoir la communication.

Monsieur X. tentait d'obtenir une communication urgente, et surprenait une conversation des plus intéressantes entre la téléphoniste et une de ses amies

— Je viens de mettre sur le feu un beau petit morceau de faux-filet, disait cette dernière... Je voudrais bien que tu puisses venir déjeuner avec moi.

Comme il semblait impossible de détourner l'attention de la préposée, X. accrocha son récepteur.

Il fit trois nouvelles tentatives sans plus de succès, puis, agacé, usa enfin d'un grand moyen.

— Mademoiselle ! cria-t-il d'une voix de stentor, je sens votre rôti qui brûle.

Un cri d'horreur accueillit cette réflexion, et l'abonné, roublard, put enfin obtenir le numéro qu'il désirait.

Le créancier, sa facture à la main. — Savez-vous, M. le baron, je suis fatigué de ces éternels renvois....

Le baron. — Fatigué, dites-vous ! Jean ! apportez un siège à monsieur.

Monologue d'une cuisinière

Après tout je crois que j'ai fait une grosse bêtise en me mariant. Il n'y a pas de doute qu'un homme est bien bien plus difficile à contenter qu'une madame.

Il y en a qui conservent encore l'illusion de ne plus avoir d'illusions.

Le chemin du ciel.

Un jeune garçon de Mollens, gardant un troupeau qui paissait dans la prairie, était assis au bord de la route.

Vient à passer un beau monsieur qui le salue amicalement, s'assied un instant sur le tertre, et après avoir parlé de la pluie et du beau temps, offre au jeune homme un petit livre.

— Tenez, mon ami, lui dit-il, voilà de quoi vous distraire et vous intéresser. Lisez attentivement ces pages qui vous montreront le chemin du ciel.

Cela dit, il salue le berger et s'éloigne. Mais après avoir fait une vingtaine de pas, il se retourne et crie :

— Où dois-je prendre le chemin qui conduit à Montricher ?

Après lui avoir donné les indications nécessaires, le jeune homme dit à demi-voix, dans le patois de la contrée :

— *Ein vaiquie onco ou gaillâ que vdo mè montrâ lo tsemin d'âdo ciè et que ne sâ pas pi allâ à Mourtsi solet !* (Conteur Vaudois.)

Légende de la mouche à Berlin.

Celle-ci (la mouche) se sentant malade, pour avoir bu du lait fabriqué avec de l'eau de chaux, se traîne vers un morceau de sucre afin de se refaire un peu ; mais ce sucre est en plâtre et la mouche ne se sent pas mieux ; elle essaye aussi du vin, du miel, de la graisse et de bien d'autres choses encore. Chacune de ces tentatives accroît son malaise. Enfin, comprenant qu'il est impossible de vivre dans une ville où tout est poison, elle se décide au suicide et se précipite sur un papier *tue mouches* où elle va trouver la mort. Le produit destructeur, falsifié lui aussi, est non seulement inoffensif, mais il contient un suc délicieux dont la mouche se gave ; et subitement guérie elle reprend son vol, renseignée sur l'endroit où elle trouvera désormais une nourriture saine et réconfortante.

Une ancienne employée d'une de nos maisons de commerce vient se plaindre au chef que le nommé Meyer vient de l'insulter grossièrement au téléphone, en la traitant de vieil épouvantail.

Le chef. — Mais, je ne comprends pas cela de la part de cet individu. Il ne pouvait pourtant pas vous voir au téléphone.

C'est tout un.

Nous sommes au jardin zoologique ; une jeune fille est en train de photographier son fiancé qui pose devant l'enclos où se trouve le chameau. Un surveillant, s'approche et lui dit : — Mademoiselle, il est défendu de photographier au jardin zoologique.

— Je photographie seulement mon fiancé, pas le chameau.

Le gardien. — D'accord, mais la défense est formelle, fiancé ou chameau, c'est tout la même chose.

Enigme

Froid produit des hivers moroses,
Pourtant non sans utilité,
Je conserve beaucoup de choses
Que l'on me confie en été.
Si vous voulez vous bien connaître,
Regardez-moi et, sans détour,
Je vous donnerai de votre être
Un portrait fidèle toujours.
Si vous aimez la flatterie,
Ne venez pas me consulter,
Car je ne saurais me plier
A la moindre supercherie.

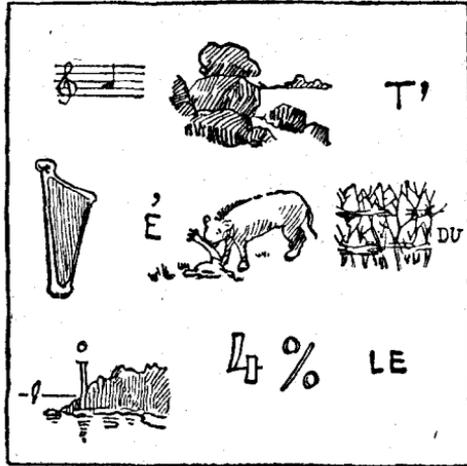
Charade

Mon premier s'élève haut sur la plaine inclinée ;
Mon second, cher lecteur, est une graminée
Et mon tout dans ses murs, asile de ferveur,
Sur le chemin du ciel a placé mainte sœur.

Remplacer les points par des lettres pour former
une phrase ;

T.l .u. r.t ve..r..i d..n..e p.e..e.a

Rébus



Mot croissant

Consonne — Adverbe — Appel — Poil — Em-
pereur romain — Petit dogue — Sonnette de bétail —
Prénom féminin — Pierre précieuse.

Solution des problèmes de 1914

Le mot de la charade est *hautbois*, celui de l'é-
nigme *air*, le mot carré est

BOLTZ
OBERE
LEWIS
TRIAT
ZESTE

L'anagramme : *Trême, mètre, remet, terme.*

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorités législatives	XXXII
Autorités exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXV
I. Direction de l'Instruction publique... ..	XXXVI-XXXVII
II. » de la Justice, des Cultes, etc.	XXXVII-LI
III. » des Finances.....	LII-LV
IV. » de l'Intérieur, de l'agricul- ture, etc.	LV-LIX
V. » des Travaux publics.....	LIX-LXI
VI. » de la Police, de la santé pu- blique et du commerce..	LXI-LXIV
VII. » militaire	LXIV-LXV
Syndics du canton	LXV-LXXI
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXXII-LXXXIII
Commune de Fribourg	LXXXIII-LXXXIX
Etablissements de crédit public.....	LXXXX-LXXXXII
Officiers d'état civil	LXXXXII-LXXXXIII
Postes et télégraphes.....	LXXXXIV-LXXXXVI

Seconde partie.

	PAGES
Les Etrennes Fribourgeoises 1915-1916 (L. F.)	2
Monseigneur Bovet, évêque du diocèse de Lausanne et Genève (L. F.).....	7
Les colonies de vacances de la ville de Fribourg (HENRI BETTIN)	11
Un épisode des troubles de 1799.....	17
L'Orphelinat de Fribourg.....	24
Une histoire de la Sagne.....	41
Le français tel qu'on le parle	43

	PAGES
La guerre (E. F.)	46
Le cinquantenaire de la béatification du P. Canisius (E. F.)	56
Une lettre du front	61
L'intérieur de la ferme (M. T.)	65
Nécrologies ;	
Mgr Frédéric Speiser — M. Charles Vicarino — M. l'abbé François Wuilleret — M. Henri Leimbach — M. le professeur Conrad Schlæpfer — M. Pierre Villard — M. Antoine Perriard — M. Léon Daler — M. Paul Roulin, député — M. Stanislas Æby — M. François Delisle, ingénieur — M. Peter Jungo — M. le docteur Jean de Schaller — M. Louis Cardinaux — M. le révérend doyen Limat — M. François Philipona, juge cantonal — M. Louis Morard — M. Séverin Delaspre — M. Edouard Blanc, notaire — M. l'abbé Geinoz — Evariste Jambé — M. François Kæch — M. Hu- bert Labastrou — M. Paul Glasson — M. l'abbé Reichlen — Sœur Marie-Joseph Girod, R ^d e Mère- Abesse du convent de la Maigrauge — M. Louis Chiffelle — M. l'abbé Amédée Berger — M. Louis Egger — M. le docteur Xavier Cuony — M. Bona- venture Ellgass — M. Albert Cuony — M. Henri Blancpain — M. Aimé Chiffelle — M. Alexandre Perriard (L. F.)	69
Sapins de mon pays (EUGÉNIE VICARINO)	111
La rentrée du 7 ^m e régiment	112
Croyances populaires. Prières et secrets pour guérir certaines maladies (E. F.)	117
Condamnations à mort à Fribourg au XVIII ^m e siècle (suite des mémoires de dom Gobet) (FRANÇOIS DUCREST)	123
Anecdotes nuithoniennes, bons mots, etc. — Enigmes, charades, etc.	130





CONSERVATOIRE

Académie de musique de Fribourg

ÉTABLISSEMENT OFFICIEL.

12^e année. Semestre d'hiver 1915-1916.

Directeur: M. ANTOINE HARTMANN,

Administrateur: M. ERIC DE HENSELER.

CORPS PROFESSORAL

PIANO:

M^{mes} M.-Th. Alber; Gicot-Favre; Gloggner-Fæssler;
MM. Haas; Ant. Hartmann; M^{mes} Lombriser-Stœcklin;
H. Ochsenbein; I. Villard; Wilczek-Renevey.

ORGUE ET HARMONIUM: MM. Haas; Hartmann.

VIOLON: MM. Galley; Hegetschweiler; Stœcklin.

VIOLONCELLE: MM. Marmier; E. Schmidt.

BOIS ET CUIVRES.

CHANT: M. V. Litzelmann.

CHANT GRÉGORIEN: M. l'abbé Bovet.

SOLFÈGE: MM. Galley; Hegetschweiler.

DICTION: M. Alb. Charpine.

ACCOMPAGNEMENT: MM. Hegetschweiler; Marmier.

HISTOIRE DES FORMES: M. Ant. Hartmann.

HARMONIE ET CONTREPOINT:

MM. Ant. Hartmann; Hegetschweiler.

DICTÉE MUSICALE: M. Ant. Hartmann.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction:

Conservatoire de musique, rue de Morat.

Entreprises fribourgeoises d'électricité

Eclairage

Améliorez votre éclairage et réalisez des économies par l'emploi de l'éclairage électrique.

Excluez complètement les lampes ordinaires à filament charbon et utilisez les lampes à filament métallique qui coûtent le même prix, mais donnent le double de lumière.

Faites une excellente réclame pour votre commerce au moyen d'affiches lumineuses et d'un brillant éclairage de votre magasin.

Force motrice

Créez dans notre canton des industries auxquelles la force électrique sera livrée à des conditions favorables que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

Améliorez la production de votre atelier en remplaçant la main d'œuvre par l'énergie électrique dont l'adaptation est possible à toutes les machines et à tous les usages.

Chauffage

N'allumez pas votre chauffage central pour quelques heures, au retour des froids du printemps et à l'automne, mais employez l'énergie électrique qui produit instantanément une chaleur douce et agréable et dont le coût ne s'élève qu'à quelques centimes par heure. D'un poids léger et d'un volume

réduit, il vous sera facile, en transportant l'appareil, de chauffer successivement plusieurs pièces.

Chauffez-vous les pieds avec la chaufferette ou le tapis électrique.

Cuisine

Faites votre cuisine sur le réchaud ou le fourneau-potager électrique, toujours propre et brillant et qui cuit aussi bien et au même prix que le fourneau à gaz ou à charbon.

Réalisez des économies très appréciables de combustible, par l'emploi de l'auto-cuiseur électrique, élégant, léger et qui vous permettra de préparer sans surveillance des mets savoureux.

Utilisez le bouilleur électrique pour préparer l'eau chaude nécessaire à votre ménage. Cet appareil vous donnera automatiquement 30 à 35 litres d'eau bouillante par jour et pour lesquels vous n'aurez qu'à payer environ Fr. 4.— par mois. Vous pourrez même, en utilisant un bouilleur de grand modèle, distribuer l'eau chaude dans votre maison entière.

Repassage

N'utilisez plus que le fer électrique pour repasser votre linge, non seulement par économie, mais aussi par propreté et surtout par hygiène.

Confort

Rendez votre intérieur agréable à votre famille, en installant une bouilloire dans votre salle à manger, un chauffe-fer à friser, un appareil à air chaud ou un pot à eau chaude dans vos cabinets de toilette.

Utilisez l'électricité partout et en tout.

Le Bureau du Service d'électricité fournira gratuitement tous les renseignements et devis concernant les applications de l'électricité.

Ce n'est pas un nouveau remède

mais un ancien **remède domestique** bon marché et éprouvé que nous rappelons aujourd'hui à la mémoire du public. C'est

LE BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS

connu depuis 50 ans.



Ce baume merveilleux est employé dans des milliers de familles qui en ont toujours une provision.

Ces faits nous dispensent de toute recommandation et nous nous bornons à inviter tous ceux qui ne connaîtraient pas encore ce remède universel d'en faire un essai. Nous sommes persuadés qu'un petit flacon de 50 cent. suffira pour les convaincre de l'efficacité infailible de notre produit, à condition qu'ils demandent toujours le véritable Baume merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn, et qu'ils refusent catégoriquement toutes les imitations que l'on chercherait à leur imposer. Pour être sûr d'obtenir notre véritable Baume, demandez chaque fois le

Baume Merveilleux

de Max ZELLER, pharm. à ROMANSHORN.

Innombrables attestations de tous les pays.

Le Baume merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn, est fabriqué avec les meilleures plantes médicinales; il ne contient aucune substance vénéneuse ou drastique, de sorte qu'il peut être pris sans crainte par tout le monde même à fortes doses.

Le Baume merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn, ne se vend jamais ouvert, mais seulement en

$\frac{1}{8}$ de flacons originaux à Fr. 2.—

$\frac{1}{2}$ de flacons originaux à Fr. 3.25

Flacons originaux à Fr. 6.—

BON N° 131

Afin que tout le monde puisse se convaincre de la grande efficacité de notre Baume, nous expédions contre envoi de ce coupon et 10 cts en timbres poste pour port **gratuitement 1 flacon échantillon.**

Nom

Profession..... Localité.....

Rue..... Canton.....

SCHMID, BAUR & C^{IE}

FRIBOURG (SUISSE)

FERS & QUINCAILLERIES

PLACE DU TILLEUL ET VIS-A-VIS DE ST-NICOLAS

Machines agricoles : Faucheuses, Fanneuses, Râteleuses, Hache-paille, Concasseurs, Batteuses, Manèges, Ecrèmeuses, Coupe-racines, etc. Machines à coudre, pour familles, tailleurs, cordonniers et selliers. Meubles de jardin, outils agricoles et pour tous les métiers. Grand assortiment d'articles de ménage, ustensiles de cuisine, en émail, fer battu, fonte, cuivre, aluminium et nikel. Potagers et fourneaux à bois, charbon et pétrole. Chaudières à vapeur, buanderies, couleuses, marmites à vapeur, etc. Articles de construction Fers I et II, ferronnerie, serrurerie, clouterie, visserie et boulonnerie. Fournitures pour selliers. Verre à vitre. Tuyaux de conduite. Bascules, balances et poids en tous genres, pour magasins, ménages et agriculteurs. Spécialité : Accessoires pour charrués Brabant et accessoires pour faucheuses de tous systèmes. Services de table fins et ordinaires. Articles de sport, patins, luges, etc.

COFFRES-FORTS

A vendre d'occasion plusieurs coffres, vernissage défraîchi par l'exposition en devanture :

Fr. 400.— cédés à Fr. **200.—**

Fr. 460.— cédés à Fr. **350.—**

Les plus grands Fr. **400.—**

Toujours disponibles des coffres-forts ayant coûté très cher et cédés d'occasion à bas prix.

S'adresser à la fabrique

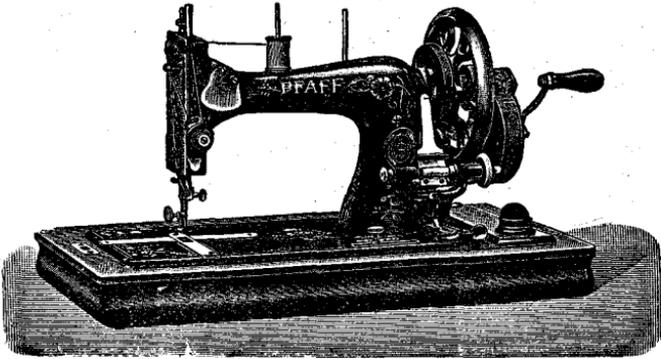
PÉCAUT FRÈRES

CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 25

E. WASSMER, FRIBOURG

Fers, métaux. Quincaillerie
Tuyaux pour conduite d'eau et pour descente
Verre à vitres belge. Fourneaux et potagers
Dépôt de fabrique des machines à coudre PFAFF.



Machines agricoles, Machines de cuisines et de ménage.
Ustensiles de ménage. Service de table. Ferrures pour bâtiments et
pour meubles. Outils pour travailler le bois et les métaux. Grillage
galvanisé. Ronces artificielles. Meubles de jardin. Outils et bois à
découper. Buanderies. Bouilleurs. Traineaux, patins. Balances et
bascules. Poids, mesures. Fournitures pour apiculteurs.

Prix modiques.

FRICITION ANTIRHUMATISMALE

Remède souverain contre les douleurs lombaires, torticolis,
contusions, rhumatisme articulaire, sciatique.

PRIX: 1 FR.

Dépôt: Pharmacie CUONY

Avenue de la Gare, 29, FRIBOURG (Suisse)

FABRIQUE DE MEUBLES F. WIDMANN & C^{ie}

SION (près de l'église protestante)

AMEUBLEMENTS COMPLETS

D'HOTELS, PENSIONS, VILLAS, RESTAURANTS, ETC.

Grand choix de mobilier de

CHAMBRE A COUCHER, SALON, CHAMBRE A MANGER

Marchandises de choix. Prix modérés. — Catalogue et devis sur demande.

PIANOS

PIANOS A QUEUE -- HARMONIUMS

de toute provenance et à tous prix

Choix énorme,
envir. 100 instruments

Vente, location, échange, réparations,
accordages

F. PAPPÉ-ENNEMOSER
54, Grand'Rue, BERNE

Maison de confiance fondée en 1872

Citrovin

Convient mieux
que le vinaigre aux
bienportants et aux malades

FABRIQUE DE CITROVIN
SITTERDORF THURGOVIE



Des lavages journaliers

de la

POITRINE

et du

DOS

avec le



SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et
fortifient les poumons faibles.

Se trouve dans les pharmacies, drogue-
ries, épiceries et chez les coiffeurs.

Méfiez-vous des contrefaçons !

Prix : 80 cts.



**IMPRESSION
D'IMAGES MORTUAIRES**

avec portrait d'après photographie

Très grand choix de sujets religieux
(reproduction de tableaux de maîtres)

**Portraits en phototypie
ou simili-gravure**

Collection très riche d'échantillons
et prix-courant à disposition

FRAGNIÈRE FRÈRES
IMPR.-ÉDITEURS, FRIBOURG (SUISSE)



CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU

CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social : Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

Réserve au 1 ^{er} janvier 1915	Fr.	919,360.—
Prêts hypothécaires	»	43,213,449.89
Obligations ou cédulas hypothé- caires émises par l'Etablissem- ent	»	38,535,535.80

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période et d'obligations de Fr. 500 ou de Fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédulas de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

BANQUE
H. BETTIN & C^{IE}

56, Grand'Rue, 56, rez-de-chaussée

FRIBOURG

ESCOMPTE

de billets à ordre, traites acceptées, bonnes valeurs.

ENCAISSEMENT

de coupons, effets de change, titres remboursables, etc.

TRAITES & CHÈQUES

sur toutes les places suisses et étrangères.

ORDRES DE BOURSE

sur toutes les places principales suisses et étrangères,
aux meilleures conditions.

GÉRANCES

d'immeubles, de propriétés, de titres, tenue de rentiers,
garde de valeurs, cassettes, etc.

CHANGE

monnaies étrangères, billets de banque.

AVANCES

sur retenues de garantie.

VALEURS A LOTS

achat et vente de toutes valeurs à lots, consortium, etc.

RENSEIGNEMENTS

ACCEPTATION DE DÉPÔTS :

Comptes-courants disponibles à vue.

Comptes-courants moyennant dénonciation réciproque de 3-6-12 mois, suivant la dénonciation et l'importance du dépôt.

Obligations (Bons de caisse) nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels. Coupures de 500, 1000, 5000, timbre à notre charge.

Aux conditions les plus favorables.

Téléphone N° 4.15.